National Library of Canada
Bibliothèque nationale du Canada

Canadian Theses Service
Service des thèses canadiennes

Ottawa, Canada
K1A 0N4

NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

NL-339 (r. 88/04) c

Canada

UNIVERSITY OF ALBERTA

LA PROBLEMATIQUE DU MARIAGE DANS LES COMEDIES DE REGNARD

1694-1705

BY

MARIE-JOSEE ROY

A THESIS

SUBMITTED TO THE FACULTY OF GRADUATE STUDIES AND RESEARCH
IN PARTIAL FULFILLMENT OF TNE REQUIREMENTS FOR THE DEGREE
OF MASTER OF ARTS

IN FRENCH LITERATURE

DEPARTMENT OF ROMANCE LANGUAGES

EDMONTON, ALBERTA

FALL 1990

National Library of Canada
Bibliothèque nationale du Canada

Canadian Theses Service
Service des thèses canadiennes

Ottawa, Canada
K1A 0N4

The author has granted an irrevocable non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.

L'auteur a accordé une licence irrévocable et non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.

The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

ISBN 0-315-64944-5

UNIVERSITY OF ALBERTA

RELEASE FORM

NAME OF AUTHOR Marie-Josée Roy

TITLE OF THESIS La problématique du mariage dans les comédies de Regnard 1694-1705

DEGREE FOR WHICH THESIS WAS PRESENTED Master of Arts

YEAR THIS DEGREE WAS GRANTED Fall 1990

Permission is hereby granted to THE UNIVERSITY OF ALBERTA LIBRARY to reproduce single copies of this thesis and to lend or sell such copies for private, scholarly or scientific research purposes only.

The author reserves other publication rights, and neither the thesis nor extensive extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's written permission.

(SIGNED) Marie Josée Roy

PERMANENT ADDRESS

9937 96 Avenue

Grande Prairie

Dated Octobre 1990

UNIVERSITY OF ALBERTA

FACULTY OF GRADUATE STUDIES AND RESEARCH

THE UNDERSIGNED CERTIFY THAT THEY HAVE READ, AND

RECOMMEND TO THE FACULTY OF GRADUATE STUDIES AND RESEARCH FOR ACCEPTANCE, A THESIS

ENTITLED La problématique du mariage dans le théâtre de Regnard: 1694-1705.

SUBMITTED BY Marie-Josée Roy

IN PARTIAL FULFILLMENT OF THE REQUIREMENTS FOR THE

DEGREE OF Master of Arts

Prof. N. Mallet, Supervisor

Prof. M. Badir, Supervisor

Prof. R. Thornberry, Committee Member

Prof. G. Watson, External Examiner

Date: 26 June 1990

ABSTRACT

Jean-François Regnard's plays still remain relatively unknown today. The comedies written between 1694 and 1705 for the Comédiens-Français are a good example of this transitional period in turn-of-the-century French theater. It is from this perspective that we chose to study the problem of marriage in Regnard's theater as a criticism of matrimonial policy.

To allow a better appreciation of the extent of the author's criticism, a study of the customs and laws governing the making of marriages in French society highlighting the condition of women in the seventeenth century precedes the literary analysis.

The parents' role in the joining of the couple is then examined. Considered an institution, marriage was contingent on the wishes of the parents who sought to consolidate the social status of the family. The future husband was chosen for his wealth and social position without consideration for the daughter's wishes.

The third chapter deals with the couple, showing the undesirability of the parents' choice of husband and why it is that the young lover succeeds in winning the approval of the father, but never that of the mother.

The love match could not take place without the intervention of the valet and the maidservant. The servants

will oppose their master's plans if he behaves in an unreasonable or abusive manner. The valets see an opportunity to improve their condition and outdo their master.

Regnard advocates freedom of choice for the daughters and curtailment of the tyranny of the parents, even while continuing to respect the principle of marriage as an instrument of stability and social mobility within society.

RESUME

Le théâtre de Jean-François Regnard reste encore relativement peu connu. Les comédies qu'il a écrites pour les Comédiens-Français entre 1694 et 1705 sont un bon exemple du théâtre de cette période de transition qu'est la fin du siècle. Nous avons donc voulu examiner dans cette perspective la problématique du mariage dans le théâtre de Regnard en tant que critique de la politique matrimoniale dans la société de son temps.

Pour mieux saisir l'étendue de cette critique faite par l'auteur, une étude rappelant les coutumes et les lois régissant le mariage dans la société française ainsi qu'un aperçu de la condition féminine au dix-septième siècle s'imposait.

Le rôle des vieux dans la formation du couple est ensuite examiné. Considéré un établissement, le mariage dépend de la volonté des parents. Le but recherché par ceux-ci est une consolidation du statut social de la famille par le mariage. Le futur époux est choisi en fonction de sa fortune et de sa position dans la société sans consultation avec la jeune fille.

Le troisième chapitre est consacré au couple et montre en quoi l'époux imposé par les parents est indésirable et pourquoi l'amoureux finit par gagner l'approbation du père mais jamais celle de la mère.

Le mariage d'amour ne pourrait se faire sans l'intervention du valet et de la servante. Les serviteurs s'opposent aux projets de leur maître si celui-ci se montre déraisonnable et abusif. Les valets voient la possibilité d'améliorer leur condition et de surpasser leur maître.

L'auteur prône la liberté de choix pour les filles aux dépens de la tyrannie parentale tout en respectant le principe selon lequel le mariage est un instrument de stabilité et d'ascension sociale au sein de la société.

Table des matières.

INTRODUCTION..... 1

CHAPITRE 1. Le mariage dans la société française du dix-septième siècle..... 9

CHAPITRE 2. Le rôle des vieux dans la formation du couple..... 23

CHAPITRE 3. Le couple..... 50

CHAPITRE 4. Les adjuvants et les opposants dans la formation du couple..... 92

CHAPITRE 5. Conclusion..... 131
La dramaturgie de Regnard.
1. Essai de typologie..... 131
2. Action/rythme dramatique..... 135
3. Langage..... 138
4. Evolution des personnages..... 139

BIBLIOGRAPHIE..... 142

INTRODUCTION

Au cours des trois derniers siècles, la critique s'est surtout concentrée sur l'étude des pièces de Molière au détriment des autres auteurs du dix-septième siècle. Des études récentes sur des auteurs comme Dufresny et Dancourt ont orienté l'intérêt et les recherches sur cette période de fin de siècle.[1] Malgré l'oeuvre magistrale d'Alexandre Calame, Regnard sa vie et son oeuvre, datant de 1960, Jean-François Regnard demeure relativement inconnu de nos jours.[2] Considéré l'égal de Molière au dix-huitième siècle par la critique du temps et en particulier par Voltaire qui a dit de notre auteur qu'il était né avec un génie vif, gai, et vraiment comique (Voltaire 121), Regnard a créé des comédies piquantes, bien liées et où rien n'est laissé au hasard.

Jean-François Regnard est né dans une bonne famille bourgeoise. La fortune familiale, bien gérée par sa mère, lui permit de vivre une vie aventureuse sans soucis

---

[1] Nous pensons en particulier aux ouvrages suivants: Blanc, André. F.C. Dancourt 1661-1725. La Comédie Française à l'heure du soleil couchant. TÜbingen: Gunter Narr ed., 1984 et Moureau, François. Dufresny, auteur dramatique (1657-1724). Paris:Klincksieck, 1979.

[2] Cependant il jouit d'un regain d'intérêt puisque deux thèses de doctorat à son sujet ont été terminées depuis l'ouvrage de Calame. Il s'agit de celle de Dorothy Medlin et celle de Mario Aldana.

monétaires. Jean-François Regnard était célibataire; c'était un bon vivant qui aimait la bonne chère, le bon vin, le jeu et le plaisir. Malgré ses charges, il avait beaucoup de loisirs et n'a pas tardé à occuper son temps libre à écrire.

Regnard fit ses premières armes au théâtre en écrivant des pièces pour les Comédiens Italiens dès 1688. La collaboration de l'auteur et de la troupe dura jusqu'à ce que Louis XIV fasse expulser de France les Comédiens Italiens en 1697. Pendant les neuf ans de cette collaboration, l'auteur fournit aux Comédiens Italiens neuf pièces dont quelques unes écrites en collaboration avec Charles Dufresny.

En 1694, Jean-François Regnard fournit des pièces aux deux plus importantes troupes de théâtre de Paris: les Comédiens Italiens et les Comédiens Français. Les comédies qu'il a données à la Comédie Française sont un peu mieux connues que celles écrites pour les Comédiens Italiens. La même année, Regnard contribua à la Querelle des Anciens et des Modernes en écrivant sa "Satire contre les maris" où il reprend la méthode utilisée par Boileau dans sa "Satire X" (Satire contre les femmes) qui consiste à essayer de dégoûter un ami du mariage en blâmant le sexe opposé de tous les inconvénients du mariage. Dans sa satire, Regnard s'adresse à une femme, Eudoxe, et lui démontre que dans le mariage, contrairement à l'argument développé par Boileau:

> Si l'hymen après soi traîne tant de dégoûts
> On n'en doit imputer la faute qu'aux époux;
> Les femmes sont toujours d'innocentes victimes,
> Que des lois d'intérêt, que de fausses maximes
> Immolent lâchement à des maris trompeurs.
> (Regnard 1854 355)

Dans cette satire, Regnard dresse le portrait de plusieurs types de maris qu'il développera plus tard dans ses comédies. On y retrouve le joueur, le jaloux, le soldat, l'avare et le libertin.

Toujours en 1694, Regnard donne aux Comédiens Français une comédie en un acte: Attendez-moi sous l'orme. Quelques semaines plus tard, La Sérénade, du même auteur est jouée à la Comédie Française.

L'année 1696 fut importante pour l'auteur car elle marque le début d'un nouveau style d'écriture pour lui. Jusqu'alors il écrivait en prose mais après La Sérénade toutes les pièces qu'il écrira pour les Comédiens Français séront en vers. La même année, Regnard retourne à la Comédie Française. La première pièce qu'il leur donne depuis deux ans s'intitule Le Bourgeois de Falaise; comédie en un acte et en vers qui n'eut pas beaucoup de succès. Quelques années plus tard, on en change le titre, cette pièce s'appellera désormais Le Bal. Six mois plus tard, pendant la saison d'hiver 1696-1697, les Comédiens Français monteront une pièce de Regnard qui lui vaudra le plus grand succès: Le Joueur, pièce en cinq actes et en vers eut dix-huit représentations de suite en décembre et janvier. Son succès fut éclatant malgré une cabale menée par les amis de

Dufresny qui accusaient son ancien collaborateur de plagiat. Selon les sympathies, la critique dans son ensemble a attribué la pièce à l'un ou à l'autre des auteurs. Néanmoins, la pièce en prose du même nom écrite par Dufresny jouée en avril 1697 eut un échec retentissant.

En 1697, Regnard donne Le Distrait comédie en cinq actes et en vers qui connut un succès médiocre. Après cet échec, Regnard ne produit rien pendant deux ans: il revient au théâtre en écrivant le livret d'un ballet intitulé Le Carnaval de Venise pour l'Académie Royale de Musique. En 1699, également, il soumet Démocrite comédie qui est acceptée à l'unanimité par la troupe. Malheureusement, devant le peu de succès de la pièce, les critiques l'accusant d'avoir violé l'unité de lieu, Regnard propose aux comédiens d'y ajouter une pièce en un acte en prose intitulée Le Retour imprévu, qui connaît un certain succès.

Il y a une interruption dans la création de Regnard qui dure environ trois ans. Au début de 1704, la Comédie Française monte une nouvelle comédie de Regnard qui est bien reçue: Les Folies Amoureuses, comédie en trois actes et en vers. Cependant, malgré le succès évident de cette pièce, les comédiens hésitent à monter la même année une autre pièce de Regnard, Les Ménechmes, comédie en cinq actes et en vers. Il faut à l'auteur trois lectures pour qu'enfin les acteurs acceptent de la jouer. La première représentation a lieu en décembre 1705, c'est-à-dire un an après la première lecture.

L'année suivante, Regnard propose une nouvelle pièce aux Comédiens Français. Il s'agit du Légataire universel qui est acceptée sur le champ mais la compagnie demande toutefois à l'auteur d'y apporter des modifications puisque l'acteur la Thorillière qui devait prendre le rôle du valet est malade. Regnard modifie donc le rôle du valet pour accommoder la troupe. La première n'eut lieu qu'un an plus tard en janvier 1708, ce qui s'explique selon Alexandre Calame par le fait que:

> ... il est plus simple de penser que Regnard mit trop longtemps à faire les adaptations demandées pour qu'on put jouer la pièce avant Pâques et que les comédiens attendaient trop de cette comédie pour la créer en dehors de la meilleure saison dramatique. (95)

La pièce fut un triomphe. Malgré tout, la critique l'attaqua violemment, lui reprochant grossièreté et irrégularités. Il y eut une querelle du Légataire. Pour se défendre et se justifier, Regnard écrivit une courte pièce en un acte sur le modèle de La critique de l'Ecole des femmes de Molière, La critique du Légataire qui ne fut jouée que trois fois puis abandonnée sans nuire au succès de la pièce qu'on reprend encore de nos jours occasionnellement à la Comédie Française. Regnard malheureusement ne jouit pas du succès que remporta sa pièce, il s'éteignit en 1709 dans son château de Grillon à l'âge de 54 ans.

Cet auteur prolifique est important dans l'histoire de la littérature française parce qu'il se situe dans la

période de l'entre-deux siècles; ce dramaturge dont les prédécesseurs portent les noms de Corneille, Racine ou Molière pour ne nommer que les plus grands, est à maints égards beaucoup plus un précurseur des moeurs du siècle des Lumières et de la Régence qu'un honnête homme de l'époque louis quatorzienne.

Regnard grandit dans l'ombre du succès du théâtre de Molière. Il a beaucoup appris de celui-ci et il est évident, à la lecture de ses pièces, qu'il avait une profonde connaissance du théâtre de Molière. Cependant, s'il y fait souvent référence, il ne le copie pas. Regnard a développé un style particulier d'écriture. A l'époque à laquelle il écrit, les pièces sont presque exclusivement en prose et il se distingue de ses collègues contemporains en utilisant les vers. Alexandre Calame observe à ce sujet que:

> L'adoption des vers par Regnard a donc le caractère d'une initiative personnelle contraire à l'évolution générale. Entre 1694 et 1708, Regnard est presque seul à écrire en vers. (262)

Il respecte les règles de la dramaturgie classique: les trois unités, les bienséances, la division des pièces en actes et en scènes, l'unité d'intrigue; mais c'est dans la conception des personnages qu'il se distingue de Molière: nous verrons avec l'analyse détaillée des pièces de notre corpus leur manque d'idéalisme et l'importance accordée à l'argent. L'argent est un thème évident des pièces de Molière mais jamais au point où l'utilise Regnard. Dans la mesure où le théâtre est le reflet d'une société, on peut

voir à travers celui de Regnard le témoignage d'une évolution des moeurs et d'un changement de valeurs qui s'opère dans la société à l'avènement de la fin du siècle et à l'approche de la mort du Roi-soleil.

Dans ses pièces, Jean-François Regnard ne présente pas une société noble. Il ne se soucie ni de grandeur ni de nobles sentiments; il se contente de se moquer des ridicules de ses contemporains. A l'instar de Molière, il montre une couche affluente de la société de son temps qu'il connaît bien pour en être issu: la bourgeoisie. Les bourgeois forment la majorité des personnages des pièces de Regnard. Cela semble approprié étant donné l'influence prépondérante de la société bourgeoise dans la vie parisienne et Regnard écrit pour son public sans se soucier de le flatter comme il aurait dû le faire s'il écrivait pour la cour.

Le ressort principal de l'action de ses comédies, dans la bonne tradition comique héritée des Espagnols et des Italiens, est le mariage. Nous nous attarderons donc dans cette étude à analyser les mécanismes qui entrent en jeu dans la conclusion des mariages dans les pièces de Regnard. Nous nous limiterons aux pièces écrites pendant la période 1694-1705 pour les Comédiens Français. Nous avons fait ce choix délibérément; si nous avions inclus les comédies jouées au théâtre italien l'envergure de cette entreprise aurait largement dépassée les cadres de notre travail du fait de la tradition des canevas et des rôles pré-établis de la Commedia dell'Arte imposée aux auteurs.

La décennie de la carrière littéraire de Regnard que couvre cette étude comporte sept pièces, dont trois en cinq actes et en vers: Le Joueur (1697), Le Distrait (1697) et Les Ménechmes (1705); trois divertissements en un acte et en prose: La Sérénade (1694), Attendez-moi sous l'orme (1694), Le Bal (1696); et une pièce en 3 actes et en vers Les Folies Amoureuses (1704).

Nous avons divisé ce travail en cinq parties. En premier lieu, nous étudierons le contexte historique et social de la période de l'entre-deux siècles en mettant l'accent sur le problème du mariage et de la condition féminine. Nous examinerons ensuite le rôle des vieux dans la formation du couple; puis nous comparerons les couples en distinguant les amoureux des couples formés par les parents. Nous aborderons ensuite l'influence des valets et des servantes dans la conclusion des mariages. Cette dernière analyse nous mènera à nous pencher enfin en guise de conclusion sur la dramaturgie de Regnard.

CHAPITRE 1. LE MARIAGE DANS LA SOCIETE FRANCAISE DU DIX SEPTIEME SIECLE.

Avant d'entreprendre une discussion du "lien matrimonial", selon l'expression de Gérard Gaudemet (15), dans le théâtre de Regnard, il convient d'examiner comment se forment les mariages dans la société française du dix-septième siècle.[3] Auparavant, le mariage, selon une conception héritée du droit romain, était constitué par le seul consentement des époux.(Gaudemet 17) Le mariage s'accompagnait souvent de solennités extérieures et d'une cérémonie religieuse devant un représentant de l'église. Cependant, cette célébration n'était pas une condition de la validité du lien car l'église ne tenait pas de registres et il n'existait donc aucune preuve tangible du mariage. Il était ainsi difficile de distinguer le mariage du concubinage. (Gaudemet 17)

Toutefois, puisque le mariage touchait autant la famille que le couple lui-même, différents groupes sociaux ont réclamé des lois plus précises afin de protéger leurs intérêts. Car,

> Le mariage entraîne ainsi une modification, plus ou moins accusée et plus ou moins grave, selon le type de société envisagée, d'un équilibre social. (Gaudemet 15)

---

[3] Nous mettrons à profit les travaux de Gérard Gaudemet, de Jean-Marie Gouesse , de Léon Abensour et de Claude Dulong.

Jusqu'au seizième siècle, l'église a la compétence exclusive pour tout ce qui touche au lien matrimonial, sa formation, ses conséquences, sa pérennité. (Gaudemet 15) Ce monopole provient du fait que le mariage est un sacrement et étant donné la place de l'église dans la société:

> ... ce caractère avait suffi pour légitimer une compétence législative et juridictionnelle à peu près exclusive. (Gaudemet 16)

Après la Réforme, l'église catholique cesse d'avoir le monopole du droit matrimonial. (Gaudemet 17) L'aristocratie française soucieuse de protéger les intérêts des familles a exercé des pressions pour que le mariage ne soit plus limité au seul consentement des époux. Elle entendait que l'approbation des parents soit nécessaire pour garantir la validité de l'union.

L'aristocratie a obtenu aussi l'intervention du roi qui fit proclamer un édit, en 1556, contre les mariages clandestins. Cet édit imposait comme sanction, aux coupables, non la nullité du mariage, mais l'exhérédation. (Gaudemet 18) Le roi ne pouvait faire annuler les mariages, mais l'édit créait un précédent en imposant des sanctions pénales dans un domaine jusqu'alors considéré comme exclusivement religieux.

L'église s'opposait à l'exigence du consentement des parents car elle allait à l'encontre du droit naturel des enfants au mariage. Mais en guise de concession à leurs demandes, elle a institué des mesures visant à prévenir les mariages clandestins. D'abord, la publication des bans

devait rendre la chose publique. Pour considérer le mariage comme valide, le curé de la paroisse ou *proprius parrochus* devait célébrer l'union devant au moins deux témoins. L'église s'érigeait contre le mariage civil et interdisait les mariages conclus uniquement par échange de promesses devant le notaire car elle rejetait la notion de contrat au profit de celle du sacrement. Sous la poussée de la Réforme et l'influence de l'aristocratie, le mariage est devenu plus qu'un échange de promesses et s'est institutionnalisé au cours du siècle. Cette pratique imposée par la noblesse s'est vite étendue aux autres classes:

> Les XVIIe et XVIIIe siècles poursuivront dans ces voies, faisant de plus en plus apparaître à côté du sacrement, le contrat civil, défendant la famille contre des engagements qu'elle tiendrait pour fâcheux. (Gaudemet 21)

Le mariage garde toutefois un caractère religieux même si la forme dans laquelle il s'inscrit change. En exigeant le consentement des parents pour la validité de l'union, le pouvoir civil affermit l'autorité et le droit du père:

> C'est ... à fortifier cette exigence que s'employèrent législation royale et jurisprudence parlementaire. Elles voulaient par là protéger les intérêts moraux et matériels des familles, ce qui intéressait sans doute plus les milieux de la noblesse ou de la bourgeoisie aisée que les classes les plus pauvres. Mais elles entendaient aussi satisfaire un sentiment très vif de l'autorité paternelle que l'on rencontre dans toutes les classes de la société.
> (Gaudemet 26)

Selon la loi, le consentement des parents était requis et, en cas de désaccord entre les parents, l'autorité paternelle prévalait. Avec le temps, il s'est effectué une mutation

qui a amené un nouveau groupe responsable de la formation du couple: les parents. Le consentement mutuel des partis est toujours requis mais seulement en fonction du consentement parental enlevant ainsi toute liberté aux jeunes gens mineurs. Le père a ainsi acquis, de fait, un pouvoir illimité sur le sort réservé à ses enfants, surtout au niveau matrimonial:

> Le père peut refuser son consentement sans donner d'autres raisons que sa volonté. La mère, elle, doit au cas où elle refuse son consentement au mariage, justifier sa décision. (Abensour 24)

Le père a le pouvoir de fiancer sa fille, dès l'âge de douze ans, à un homme qu'elle n'a jamais vu. Il a aussi le pouvoir de la faire obéir. Il n'a pas nécessairement recours à la force mais il peut exiger son obéissance de par sa fonction paternelle qui commande le respect. Mais, il peut avoir recours aux lettres de cachet et faire enfermer sa fille pour briser sa résistance. La loi lui permettant de faire rompre le mariage qu'elle ferait sans son consentement en le frappant de nullité, il a toutes les cartes dans son jeu. S'il veut vraiment la punir, il peut aussi la déshériter.

Ceci représente, à la limite, le contrôle que le père peut exercer sur son enfant. Il doit la convaincre d'agir selon son désir car il ne peut la contraindre à épouser un homme contre sa volonté. En le faisant, il se rendrait coupable de tyrannie, concept que le dix-septième siècle a beaucoup critiqué:

> Le père, comme le roi, peut, en se servant sans retenue de son pouvoir absolu de père, se conduire

> en tyran. Un bon père, comme un bon roi, tiendra compte au contraire des aspirations de ses enfants. (Scherer 1968 305)

Dans les faits, la plupart des pères répugnent à forcer leur enfant au mariage.

La liberté de la jeune fille est assez limitée car comme l'explique Jean-Marie Gouesse: La liberté des filles n'est pas de choisir, mais d'agréer ou de refuser, la liberté de consentir. (14) Par contre, si elle refuse d'épouser l'homme choisi par son père, celui-ci peut la faire enfermer dans un couvent. La jeune fille peut aussi choisir la vocation religieuse pour éviter le mariage qui la dégoûte. Si elle a un amoureux, elle peut décider de se faire enlever par ce dernier et de l'épouser clandestinement malgré les affreuses répercussions que ceci pouvait avoir.

En effet, grâce à un curieux syllogisme, les juristes du dix-septième siècle en étaient venus à associer le mariage clandestin au rapt:

> ... puisque les ordonnances royales qualifiaient de rapts les mariages de mineurs contractés sans autorisation parentale, puisque l'église de son côté frappait de nullité les mariages résultant d'un rapt, il s'ensuivait que tout mariage de mineurs contracté sans autorisation était nul, même celui des veuves et des veufs quand ils avaient moins de vingt-cinq et de trente ans. (Dulong 43-44)

Il restait cependant pour les parents le problème des mariages basés sur consentement mutuel. Les juristes ont contourné ce problème en inventant une nouvelle catégorie de rapt: le rapt de séduction. La logique derrière l'argument était que l'on pouvait toujours se défendre

contre la violence mais comment pouvait-on résister aux sentiments quand on trouvait en soi son plus redoutable ennemi? Cette interprétation de la loi pouvait avoir des résultats désastreux:

> Pour les femmes et les enfants les conséquences d'une telle législation étaient tragiques. Car la possibilité de faire appel contre ces prétendus rapts était accordée non seulement aux pères et mères, mais aux collatéraux des conjoints, et elle était imprescriptible. (Dulong 44)

De quels moyens légaux disposait la jeune fille que l'on forçait au mariage? Elle pouvait toujours invoquer l'oppression de la part de parents ou tuteurs abusifs, et les tribunaux pouvaient même prendre son parti si d'autres membres de la famille pouvaient corroborer ses dires. (Dulong 45) La fille pouvait rompre ses fiançailles et payer une amende mais il fallait le soutien de l'église aux filles qui refusaient le mariage prévu pour elles. (Gouesse 15)

Le mariage au dix-septième siècle était considéré comme un établissement; c'est pourquoi la dot était un facteur important sinon primordial dans le choix d'une épouse. C'est aussi pour cette raison que les mariages d'amour étaient rares et même déconseillés car le mariage était une chose trop sérieuse pour être laissée aux sentiments. De plus, il n'existait pas une façon uniforme de faire les mariages:

> Les règles successorales, le rang social, le niveau de fortune et l'air du temps... la condition féminine est prise de la sorte dans le réseau compliqué de multiples contraintes. Mais le destin particulier de chaque femme, de chaque fille est plus précisément gouverné par son

> aptitude au mariage. Cette aptitude que je propose d'appeler "capital féminin", tient aux "biens de fortune", à l'honneur et à l'âge. (Gouesse 15)

A la campagne, les parents choisissaient le futur époux dans le village même afin d'éviter le fractionnement du patrimoine familial essentiel à la survie du groupe:

> Une fille qui se mariait en dehors de son village amputait cruellement le patrimoine familial; car la dot d'une paysanne, c'était rarement de l'argent (on n'en avait pas), mais une vache, un cheval de labour, ou quelques vergées de terre, quelques fauchées de pré, quelques journées de vigne, toutes choses indispensables à la survie du groupe familial et qui s'en iraient avantager un étranger, lequel ne participerait même pas aux charges fiscales de la paroisse. (Dulong 39).

Mais si le mari venait de l'extérieur du village, on avait recours à divers moyens comme les unions croisées ou parallèles: soeur pour soeur, dot pour dot, sans débours.(Gouesse 10) Les filles servaient donc d'objet de troc dans l'établissement des fils.

Dans la noblesse de robe, la bourgeoisie et l'aristocratie, les pères choisissaient le mari destiné à leur fille en fonction de sa dot, selon ce qu'ils pouvaient s'offrir. Les jeunes filles bien dotées pouvaient aspirer à de bons partis, alors que la jeune fille pauvre voyait ses chances d'épouser très minces. Les filles étaient sacrifiées de bonne heure à la fortune de la famille sans qu'elles puissent faire beaucoup pour empêcher la conclusion du mariage. La jeune fille n'était pas libre de choisir l'homme qui lui plaisait comme époux. Le pouvoir civil lui interdisait de se marier librement jusqu'à ce qu'elle ait

atteint sa majorité, soit vingt-cinq ans pour le mariage. Considérée comme mineure, elle n'avait aucun droit et était inférieure à l'homme. (Abensour 6) Lorsqu'elle se marie, la jeune fille:

> ... passe du pouvoir de son père à celui de son mari, et seule la mort de ce mari peut la rendre indépendante. (Scherer 303)

La jeune fille n'était pas l'égale de ses frères lors du partage du patrimoine familial selon le droit successoral. Du côté du droit civil, la jeune fille pouvait vendre, aliéner ou hypothéquer ses biens. Elle pouvait intenter un procès ou ester en justice alors que les femmes mariées ou séparées ne le pouvaient pas.(Abensour 28) Du côté de la condition personnelle de la femme une autre injustice était commise car la condition de la femme dépendait de la condition de son mari ou de son père. L'épouse d'un noble devenait noble peu importe qu'elle soit issue de famille noble ou non. Par contre, la femme noble de naissance ou la veuve annoblie par le mariage qui épousait un roturier perdait les privilèges de sa classe.

Le sort de la femme mariée n'était pas très enviable non plus car elle devait obéissance et respect à son mari. La femme en se mariant perdait tout droit:

> De fait, la femme mariée, tant qu'elle est en puissance de mari, est dans la position d'une inférieure, d'une demi-esclave qui a aliéné, au profit d'un tiers, la libre disposition de sa personne et de ses biens. (Abensour 8)

Le mari ne pouvait battre sa femme puisqu'il était admis, depuis le XIVe siècle, que les coups étaient pour la femme

un motif justifié de séparation. Il pouvait cependant la contraindre à se soumettre au devoir conjugal. (Abensour 8) De par le régime de communauté, la femme perdait tous ses biens aux mains de son mari. C'est le mari qui administrait, bien ou mal, sa fortune et la sienne:

> ... dans la communauté entre conjoints, la puissance que le mari a sur les biens et sur la personne de sa femme lui donne le droit de disposer de toutes les choses qui la composent, tant pour la part de sa femme que pour la sienne sans le consentement de sa femme qui de son côté n'a droit de disposer de rien. C'est pour cette raison que le mari, tant que la communauté dure, est réputé en quelque façon comme le seigneur et maître absolu des biens dont elle est composée et que le droit de la femme n'est qu'un droit informe qui se réduit au droit de partager un jour les biens qui se trouvent la composer lors de sa dissolution. (Abensour 15)

Si le mari a dilapidé tout l'argent du couple, après sa mort, la veuve n'a plus de quoi vivre.

Autre exemple du double standard des lois du Grand siècle: en cas d'infidélité, ce qui est souvent la conséquence du mariage "forcé", le mari peut faire enfermer sa femme, pendant deux ans, grâce à une lettre de cachet et, s'il refuse de la reprendre, après cette période, celle-ci doit aller au monastère. (Abensour 9) La femme, par contre, n'a aucun recours contre l'infidélité de son mari. Elle doit endurer en silence. Elle ne peut le traîner en justice ni le faire condamner. Les hommes, au contraire des femmes, peuvent connaître l'amour avant et après le mariage sans être exposé au déshonneur puisque, comme l'explique Claude Dulong:

> Il ne s'agissait pour eux que de bien choisir leurs partenaires. Car, en principe, la peine de mort était appliquée aux suborneurs qui avaient abusé d'une jeune fille sous promesse de mariage. Mais il était bien rare que le coupable ne s'en tirât pas avec des dommages et intérêts, ou plus simplement en prenant la fuite! (Dulong 46)

On peut facilement imaginer qu'une certaine catégorie de femmes a pu vouloir éviter le mariage ou encore qu'elles aient vu la mort de leur mari comme une délivrance.

Néanmoins, le sort de la veuve n'est pas une sinécure. Le veuvage ne rend pas la femme l'égale de l'homme car elle n'est pas «...aussi pleinement que l'homme célibataire ou veuf, maîtresse de sa personne, de sa fortune et de ses actions.» (Abensour 23) Le droit écrit et coutumier lui assure la reprise de sa dot et d'une partie des biens de la communauté sous forme de douaire. Elle a aussi le droit d'habiter dans la maison ou dans un des immeubles qui appartenait à son mari.

Mais, si elle tient quelque fortune de son mari, elle ne peut en disposer à son gré; elle ne peut par exemple la donner à un second mari si elle se remariait. Elle est autorisée à se remarier mais elle ne peut épouser un homme de condition inférieure à la sienne sous peine d'être privée de sa part des biens de la communauté. (Abensour 24) Léon Abensour commente sur ce point:

> L'inégalité ici est flagrante puisque, comme le remarque un juriste, un veuf est parfaitement libre d'épouser sa servante, sans qu'il se trouve dans la loi aucune disposition pour l'en empêcher. (24)

La femme doit aussi être particulièrement attentive à ne pas transgresser les règles de la bienséance qui régissent le deuil sous peine de se voir traduire au tribunal et de perdre son douaire.

L'église catholique croit que le veuvage «...donne à la veuve le moyen d'atteindre une plus grande perfection et de s'élever de la terre vers le ciel.» (Duchêne 221) Si elle reste dans le monde elle doit donner l'exemple par sa conduite et sa piété. En effet, comme le fait remarquer Roger Duchêne:

> S'il faut lui donner un idéal de vie très austère, c'est que, seule parmi les femmes, elle a la liberté de déployer toute la séduction féminine: ni mère ni mari n'ont le droit de l'en empêcher. Puisque la censure de ses actions est désormais essentiellement morale, il faut lui donner mauvaise conscience devant les tentations du monde. (223)

Lorsque la femme a enfin atteint un certain degré de liberté, elle n'est toujours pas libre de décider de ses actions car la société et l'église s'entendent pour régir sa conduite comme si elle était incapable de le faire elle-même.

Malgré tout, la cause de la femme, surtout dans les classes privilégiées, a beaucoup progressé pendant le dix-septième siècle en particulier grâce aux efforts des Précieuses. Celles-ci ne revendiquent pas des changements qui s'appliquent à toutes les femmes mais seulement aux femmes de leur condition:

> Ce mouvement conduit à un curieux féminisme d'avant-garde qui tend à mettre sur le même pied

> non seulement hommes et femmes mais aussi dames et bourgeoises cultivées. (Herz 29)

En effet, les idées qu'elles prônent n'ont aucun rapport avec la vie quotidienne de la majorité des femmes. La majorité n'a pas le temps de faire de l'introspection et de contempler sa condition tant elle est occupée à assurer sa survie ou à s'occuper de son ménage cependant, les salons deviennent un lieu où le désir d'émancipation des femmes peut s'exprimer. (Lougee 5).

L'aisance financière permet aux précieuses d'éviter cet asservissement domestique et leur donne l'occasion de discuter et d'analyser inlassablement le sentiment amoureux. Elles s'attardent aussi à discuter des divers états de la femme soit celles de fille, de femme et de veuve. Elles croient que c'est le droit de la femme d'aimer et elles voudraient refaire les liens matrimoniaux. Micheline Herz résume ainsi leur opinion sur le mariage:

> La jeune fille devrait avoir le droit de disposer d'elle-même. Le mariage ne doit pas signifier une violence subie et regrettée.(32)

Il n'est pas étonnant que dans ces conditions les femmes aient voulu réformer le mariage. Elles voulaient que le mariage soit une affaire d'amour, qu'il soit un contrat entre l'homme et la femme, qu'il ne dure pas toute la vie et que le nombre d'enfants soit limité. La femme ne veut plus être doublement inférieure à l'intérieur du couple et dans la société. (Herz 36) Elle ne prétend pas éclipser les hommes non plus:

> Ces jeunes femmes ne se reconnaissent juridiction que dans les matières de l'amour, les raffinements de la conduite, les beautés de la parole et du style. (Herz 37)

Les Précieuses préconisent l'instruction qui inclut l'étude de la poésie, de l'histoire et de la morale sans trop toucher aux sciences considérées comme domaine masculin et hors de portée pour les faibles cerveaux féminins.

Les auteurs favorables à la cause des femmes prendront souvent leur défense dans les pièces qu'ils écriront surtout en ce qui a trait aux questions matrimoniales, au droit de choisir selon son coeur. Corneille dans ses comédies et Molière en sont de bons exemples. Puisque le mariage contrarié est un des ressorts principaux de ce type de comédie le dramaturge peut renforcer l'intrigue en dénonçant les excès commis pour arranger les mariages. Le cas des comédies écrites par Regnard dans la dernière décennie de sa vie est intéressant à cet égard. Les personnages qu'il présente tendent à maintenir la cohérence de leur groupe social en formant des unions qui le favorisent. James Gaines fait remarquer qu'essentiellement la bourgeoisie s'est maintenue socialement parce que:

> The survival of the bourgeoisie in seventeenth-century France, torn by bouts of internal strife, depended on a deceptively delicate balance of social engagements and reciprocal gifts, exchanges of children and wealth that were institutionalized in the forms of marriages and dowries.(169)

Il convient donc d'examiner comment Regnard a perçu le problème du mariage et comment il l'a traité dans ses comédies. Malgré les variations d'intrigue entre les

différentes comédies, la préservation de l'équilibre du groupe par le mariage est le but atteint au dénouement de la pièce. L'amour des jeunes gens est sauvegardé en même temps que l'auteur s'assure de ne pas contrevenir au solide bon sens bourgeois en choisissant des indésirables comme époux pour ses héroïnes. Il est donc permis de croire que Regnard ait voulu démontrer qu'il était possible de joindre l'utile à l'agréable dans les questions relatives au mariage. Nous commencerons par examiner le rôle des parents dans la formation du couple.

CHAPITRE 2. LE ROLE DES VIEUX DANS LA FORMATION DU COUPLE.

La société bourgeoise que Regnard décrit si bien dans ses pièces maintient sa place dans le système social grâce à une consolidation des familles par association homogène. Ceci est obtenu en concluant des alliances qui favorisent les deux partis financièrement et socialement. C'est pour cette raison que les parents recherchent des candidats qui possèdent une fortune similaire ou supérieure à la leur et qui ont atteint une position enviable dans la société.

Sur scène tout comme dans la vie réelle c'est en général le père qui s'occupe de trouver un mari pour sa fille. Il faut noter que Regnard ne présente jamais plus d'un parent dans une même pièce. On ne retrouve jamais et le père et la mère dans la liste des personnages. Le parent est veuf ou veuve ou encore il n'est pas fait mention de son conjoint. Il n'y a donc pas de division d'autorité entre les deux parents en ce qui concerne le sort de leur enfant.

Le contrat est conclu sans même consulter l'intéressée. Son opinion compte peu. Le père agissant dans son intérêt lui procure le meilleur parti disponible; elle ne saurait donc le refuser. Dans Attendez-moi sous l'orme, le père même s'il n'est jamais sur scène, règle le sort de sa fille. C'est avec lui et le notaire que Dorante a rendez-vous pour faire le contrat de mariage. Même si Agathe était déjà promise à Colin, un jeune homme du village, l'arrivée d'un ex-officier, Dorante, a suffi au père pour annuler la noce

et pour faire d'autres projets de mariage. Sans doute voyait-il en ce dernier une chance inespérée d'améliorer la condition sociale de sa fille en la mariant à un homme de statut social plus élevé. Le manque de fortune de Dorante ne constitue pas un obstacle pour le fermier car la dot de sa fille renflouera la bourse du chevalier. Il était commun à l'époque pour les gens qui pouvaient se le permettre d'acheter un titre de cette manière.

Dans Le Bal, Géronte le père, a eu la fantaisie d'aller chercher loin dans la campagne basse-normande M. de Sotencour, homme très fortuné, pour épouser sa fille. Les 100.000 écus qu'il possède ont réussi à convaincre Géronte que M. de Sotencour ferait un bon mari. Regnard dans sa "Satire contre les maris" note:

> Que faut-il davantage? Aujourd'hui la richesse
> Ne tient-elle pas lieu de vertu, de noblesse:
> Et, pour faire un époux, que voudrait-on de plus
> Que dix terres en Beauce, avec cent mille écus?
> (Regnard 1854 355)

L'attrait de la fortune est la seule motivation qui pousse Géronte à conclure le mariage. L'aisance financière que M. de Sotencour pourra procurer à Léonor est une raison suffisante. Celui-ci n'ayant jamais vu son futur gendre ne peut savoir s'il conviendra à sa fille: mais cela a peu d'importance.

Géronte donne un bal avant la noce pour célébrer l'arrivée de Sotencour à Paris. Il ne regarde pas à la dépense pour impressionner son gendre. Il a commandé pour le repas un étal important de gibier de toutes sortes ainsi

que beaucoup de vin «... pour faire un plein régal» (sc.4) Géronte essaie de plaire à son futur beau-fils, même lorsque celui-ci dit les pires sottises, en ne le contredisant pas. Il se montre aussi prêt à payer les dettes de jeu que Sotencour a soi-disant encourues, les déduisant toutefois de la dot à payer:

> Je marie aujourd'hui ma fille, et retiendrai
> Sur sa dot cet argent, que je vous donnerai.
> (sc.14)

Sa générosité a des limites. Il veut faire bonne figure face à Sotencour mais il ne veut pas qu'on abuse de sa bonté, surtout qu'il en est venu à penser que Sotencour est un joueur et qu'il doit encore une somme considérable au jeu. Il commence sans doute à se douter que son choix n'était pas des meilleurs. L'annonce de l'enlèvement de Léonor met Géronte dans tous ses états. Il ne sait plus trop comment réagir. Il persiste à dire à Sotencour que Léonor lui est promise: «Oh! ma fille est à vous.» et ensuite «Vous me faites plaisir, monsieur, de me la rendre.» (sc.19) Les événements le dépassent, il ne sait trop ce qu'il dit. C'est essentiellement un homme bon, bouleversé par l'enlèvement de sa fille et par les événements. Il ne pensait pas que l'idée du mariage avec Sotencour pourrait pousser sa fille à une réaction si violente et à une action si désespérée. Il est désolé d'avoir provoqué tout cela:

> Oublions le passé, ma fille; en cette affaire,
> Je n'ai point prétendu forcer tes volontés.
> (sc.20)

C'est malheureusement le manque de communication entre le père et la fille qui a entraîné cette situation. De plus, on peut vraiment se demander ce que Géronte a pensé en choisissant le futur mari de sa fille lorsqu'il dit à Valère:

> Pour vous, dont je connais le bien et la famille,
> Valère, je veux bien que vous ayez ma fille.
> (sc.20)

Normalement, puisque Valère a participé à l'élaboration de ce rapt, Géronte devrait être en colère contre lui. Parce que Valère a commis un acte puni par la loi, Géronte ne songerait point à lui donner sa fille en mariage. Mais Géronte est soudain conscient d'avoir fait une bévue énorme en promettant sa fille à ce gentilhomme normand. Il ajoute:

> Nous vous devons assez en ce moment,
> De nous avoir défait de ce couple normand. (sc.20)

Géronte est donc content que le mariage projeté ait été empêché. Il était sans doute un peu choqué du manque de manières et de la grossièreté des propos de Sotencour qui malgré sa fortune était incompatible avec le petit milieu bourgeois auquel Géronte appartient. Il se rend compte que la fortune n'est pas tout ce qui compte. Dans le fond il tient beaucoup à sa fille et tient à ce qu'elle soit heureuse. C'est pourquoi Merlin s'exclame: «L'honnête homme, morbleu! Vive monsieur Géronte!» (sc.20)

L'autre père qui cherche à marier sa fille est présenté dans Les Ménechmes. Tout comme Géronte, il a arrangé le mariage sans avoir rencontré au préalable le jeune homme.

Il agit sur les conseils de son notaire qui lui a indiqué qu'un de ses clients laissait toute sa fortune à un jeune homme de province. Démophon veut tout faire pour favoriser ce mariage qui est «...pour la famille un fort grand avantage.» (I,5). Il entend demander l'aide de sa soeur et lui annonce que:

> Je me suis bien promis qu'en faveur de l'affaire,
> Vous feriez de vos biens donation entière,
> Vous gardant l'usufruit jusques à votre mort.
> (I,5)

Non seulement il veut qu'elle renonce à son argent, mais encore il s'y prend de façon fort peu diplomate. Il lui dit qu'elle est «sur le retour» et qu'elle n'a «nul penchant pour l'amour» (I,5) à cause de son âge, ce qui l'irrite et lui fait dire:

> C'est qu'il faut de mon bien vous passer pour jamais
> Que je me porte mieux que tous tant que vous êtes;
> Que, malgré les complots qu'en votre âme vous faites
> Je prétends enterrer, avec l'aide de Dieu,
> Les enfants que j'aurai, vous et ma nièce. Adieu.
> (I,7)

Démophon s'attendait à ses protestations et il a pris d'autres mesures pour garantir le mariage de sa fille à Ménechme car il «souhaite cette affaire avec passion» (I,2). Il veut aussi que le mariage se conclue le plus vite possible:

> Si l'homme en question est tel qu'on me l'a dit,
> Terminons au plus tôt l'hymen dont il s'agit. (I,7)

La première rencontre qu'il a avec le chevalier le rend heureux: «Ah! monsieur, permettez que cet embrassement/ Vous

fasse voir l'excès de mon contentement.» (III,2). Il parle de sa fille comme d'une marchandise dont il fait l'éloge:

> Vous allez voir ma fille; et j'ose me flatter
> Que son air et ses traits pourront vous contenter.
> (III,2)

Il lui importe que Ménechme soit satisfait du marché et de l'article, mais il n'accorde pas une volonté propre à sa fille. Il dit:

> Et, de plus, Isabelle est une cire molle
> Que je forme et pétris comme il me prend plaisir.
> Quand vous ne seriez pas au gré de son désir
> (Ce qui me tromperait bien fort), je suis son père,
> Et pour voir à mes lois combien elle défère
> Mettez-vous à l'écart, je m'en vais l'appeler;
> (III,2)

Démophon agit en maître suprême qui croit que son autorité doit être respectée. Il se pense un bon juge de caracteres et présume quelque peu de son influence sur sa fille. Il suffit qu'il lui ait choisi un homme de province comme époux pour qu'elle ne veuille plus se marier tout comme Léonor dans Le Bal. Elle dit:

> Il suffit que ce soit un homme de province;
> Et je n'en voudrais pas, quand ce seroit un prince.
> (III,2)

La détermination d'Isabelle déconcerte Démophon qui ne s'attendait pas à cette résistance. Ayant quelque peu perdu la face, il pourrait la forcer à obéir mais puisque le chevalier n'y tient pas, il doit revenir sur sa promesse: «Regarde le parti qui t'était destiné.» (III,4) Sa fille ayant changé d'opinion puisque le parti proposé est son

amant, Démophon essaie de faire bonne contenance en disant: «Vous voyez ce que fait l'autorité d'un père.» (III,4).

Tout comme Géronte et Léonor dans Le Bal, Démophon et Isabelle sont confondus par la rudesse soudaine de Ménechme. Ils se demandent s'ils rêvent. Démophon s'étonne du changement qu'il observe: «...mon gendre prétendu me paroît bien sauvage» (III,9) mais conclut que «...le bien qu'il apporte est un grand avantage.» (III,9) et continue les préparatifs du mariage. Il est victime de l'imbroglio causé par la présence des jumeaux et il se retrouve pris dans la rivalité qui oppose sa fille et sa soeur. Il croit qu'il appartient aux jeunes de se marier et aux vieux de favoriser les mariages. Il ne comprend pas l'entêtement de sa soeur à vouloir absolument épouser le chevalier Ménechme au détriment de sa nièce. Il essaie de calmer Ménechme qui est de plus en plus excédé par ce qui lui arrive. Démophon doit intercéder entre le notaire et Ménechme pour les amener au calme. Il ne sait pas exactement ce qui se passe mais il essaie de ramener l'ordre. Sa bonne opinion de Ménechme s'effrite:

> Je vous prenois, monsieur, pour un homme de bien;
> Mais je vois à présent que vous ne valez rien.
> (V,5)

L'arrivée du chevalier qui explique cet embrouillamini rétablit Démophon dans sa fonction traditionnelle de père. Il prend le contrôle de la situation et donne à sa fille le choix d'un époux. Il dit au chevalier:

> Vous, acceptez ma fille,
> Puisqu'un coup du hasard vous met dans ma famille
> Je voulais un Ménechme: en lui donnant la main,
> Vous ne changerez rien à mon premier dessein.
> (V,6)

Tout comme Géronte, Démophon se montre comblé de l'arrangement. Il croit que ses intérêts et ceux de sa fille sont satisfaits même si la fortune du chevalier est réduite de moitié. De plus, il n'est plus le jouet de ce quiproquo, c'est un homme rationnel et sage qui songe avant tout à marier sa fille à un homme qui ne lui sera pas trop antipathique sans penser à la forcer.

Dans Le Joueur, Géronte, le père, au contraire des autres pères présentés dans les pièces que nous avons étudiées jusqu'ici, veut favoriser le mariage de son fils. Cette pièce présente un aspect encore intouché des relations familiales en ceci qu'elle met en scène un père et son fils qui sont d'accord sur le choix de la future épouse et qui devraient travailler ensemble pour compléter l'affaire. Cependant, il demeure toujours un obstacle majeur au mariage qui ne vient pas de l'extérieur, cette fois, comme l'opposition parentale qui était la norme dans les autres pièces, mais bien de l'intérieur, de la personnalité même de Valère.

Géronte ne peut plus tolérer le comportement de son fils ni sa vie libertine. Il a déjà pris des mesures pour essayer de le ramener à une vie plus convenable. Il a chassé Valère de chez lui, le forçant à vivre de ses propres ressources. Ses actions ne sont pas motivées par la haine

mais bien par la colère et aussi par l'espoir que son fils se lassera de ce genre de vie quand il en aura assez d'être sans le sou et d'avoir des créanciers qui le harcèlent sans cesse. Ces mesures n'ont jusqu'alors pas été suffisantes pour le ramener dans le droit chemin. Il lui dit:

> Pour la dernière fois, mon fils, je viens vous dire
> Que votre train de vie est si fort scandaleux,
> Que vous m'obligerez à quelque éclat fâcheux.
> Je ne puis retenir ma bile davantage,
> Et ne saurais souffrir votre libertinage. (I,7)

Ce qui l'irrite tant est la passion immodérée de Valère pour le jeu. Malheureusement, Géronte qui n'est pas joueur ne peut comprendre que son fils soit intoxiqué par le jeu. Il espère toujours que sa chance tournera la prochaine fois et c'est cet espoir qui le rend esclave du jeu. Pour Géronte, il n'y a plus d'autres recours que les menaces pour guérir son fils de ce vice. Il s'apprête à sévir:

> Vous me poussez à bout; mais je vous ferai voir
> Que si vous ne changez de vie et de manière,
> Je saurai me servir de mon pouvoir de père,
> Et que de mon courroux vous sentirez l'effet.
> (I,7)

Malgré tout, Géronte croit en la bonne nature de son fils et il est prêt à l'aider si celui-ci veut bien se corriger. Parce qu'il ne saisit pas l'étendue de l'influence qu'a le jeu dans la vie de son fils, il peut croire ses promesses de réforme. Toutefois, l'expérience a appris à Géronte à ne pas confier d'argent à son fils qui, sous prétexte de payer ses créanciers, se met à jouer de plus belle. C'est pour cette raison que Géronte se montre circonspect lorsque son

fils lui déclare qu'il paiera ses dettes si seulement son père lui donne l'argent nécessaire.

Géronte veut modifier le comportement de son fils afin de le rendre digne d'être épousé. Angélique est un bon parti et son fils a un rival. L'autre candidat est l'oncle même de Valère, Dorante, qui est galant homme. Géronte a bien l'intention de marier son fils à Angélique car le mariage leur conviendrait à tous deux si seulement Valère ne jouait plus. Géronte veut favoriser le mariage pour deux raisons: premièrement, il espère que les responsabilités familiales rendront son fils plus sage et l'éloigneront de sa vie libertine qui lui fait honte; deuxièmement, parce que Dorante s'intéresse à Angélique et qu'il voudrait nuire à son frère dans cette entreprise:

> Mon frère en son amour n'aura pas trop beau jeu.
> Non, quand ce ne seroit que pour le contredire,
> Je veux rompre l'hymen où son amour aspire;
> Et j'aurai deux plaisirs à la fois, si je puis,
> De chagriner mon frère, et marier mon fils. (I,9)

Géronte croit qu'il n'est pas du ressort des vieux d'être amoureux ni de se marier surtout si en le faisant ils nuisent aux jeunes. Le père s'active pour que la noce se fasse le jour même; il ne veut pas qu'Angélique change d'idée.

> Je vous cherche en ces lieux avec impatience,
> Pour vous dire, mon fils, que votre hymen s'avance.
> Je quitte le notaire, et j'ai vu les parents,
> Qui, d'une et d'autre part, me paroissent contents.
> Vous avez vu, je crois, Angélique? et j'espère
> Que son consentement...(IV,14)

Malheureusement, il ne peut compter sur la coopération de son fils pour terminer l'affaire car celui-ci, à cause de sa conduite, ruine les efforts de son père. En effet, malgré ses protestations d'amour, Valère préfère le jeu à Angélique et au lieu de s'occuper de sa maîtresse, le jour de son mariage, il joue. Lorsque Géronte découvre que son fils lui a menti encore une fois et qu'il sacrifiera toujours tout à sa passion du jeu, même son amante, il explose:

> Fils indigne de moi, va, je te déshérite;
> Je ne veux plus te voir, après cette action,
> Et te donne cent fois ma malédiction. (V,8)

Il le chasse de sa vie car il est convaincu que son fils est tellement corrompu par le jeu qu'il est incapable de faire preuve d'honneur ni même de sentiments durables et il ne veut pas avoir affaire avec lui.

Dans La Sérénade, c'est la mère qui s'occupe de marier sa fille. Le choix du mari qu'elle fait ajoute du piquant à l'intrigue. Mme Argante diffère des pères que nous avons étudiés plus haut en ceci qu'elle choisit «...un fort honnête homme, fort riche, fort vieux, et fort goutteux.» (sc.1) Non seulement elle impose un mari à sa fille mais encore elle le prend vieux. Elle espère bien établir sa fille et peut-être pense-t-elle que M. Grifon mourra bientôt laissant toute sa fortune à Léonor. Elle n'essaie pas de faire part de ses idées sur la situation à sa fille. Elle lui dit seulement qu'elle a conclu l'affaire et que le mariage se fera le jour même.

Au contraire de Géronte et de Démophon, Mme Argante entend user de son autorité pour conclure le mariage qu'elle a arrangé. On sent dans son ton une sécheresse qui ne saurait souffrir de réplique. Elle dit d'abord:

> Allons, ma fille, approchez, et saluez le mari que je vous ai destiné. (sc.8)

Elle est prompte à la colère et interprète mal la surprise de Léonor et la réprimande immédiatement devant tout le monde:

> Qu'avez-vous donc, mademoiselle? Est-ce que monsieur ne vous plaît pas? (sc.8)

Et ensuite:

> ... J'ai toujours bien jugé que vous ne voudriez pas me désobéir. (sc.8)

C'est la seule réplique positive de son rôle et encore y sent-on un élément de menace. Mme Argante ne se rend pas encore compte du quiproquo lorsqu'elle se montre satisfaite du comportement de sa fille. Son contentement est toutefois de courte durée car Léonor n'étant sans doute pas habituée aux démonstrations de gentillesse de sa mère fait des reproches à Valère qui ne saute pas de joie et ainsi découvre le pot aux roses. Mme Argante croit que «...c'est la raison et l'intérêt qui font aujourd'hui les mariages.» (sc.8) et elle n'accepte pas que sa fille dénigre le parti qu'elle a choisi pour elle:

> Je voudrais bien, pour voir que vous ne le trouvassiez pas bon. (sc.8)

Elle s'irrite du fait que sa fille doute de son bon sens et de son jugement; précisement parce qu'elle se targue d'être guidée par la raison:

> ...Allons, petite ridicule, qu'on donne tout-à-l'heure la main à monsieur. (sc.8)

M. Grifon et Mme Argante s'offusquent des objections de leurs enfants à ce mariage. Ils ne peuvent imaginer que les enfants puissent se mêler d'intervenir dans leurs affaires. Mme Argante se retranche dans sa position autoritaire:

> Et moi, je vous réponds de cette petite impertinente-là; elle vous épousera, ou je la mettrai dans un lieu d'où elle ne sortira de longtemps. (sc.8)

C'est la seule présence sur scène de Mme Argante mais elle se révèle un obstacle formidable. Il n'y a rien dans sa personnalité telle que présentée qui indique qu'elle cédera et qu'elle essaiera de faire le bonheur de sa fille en lui donnant le mari qu'elle désire. C'est une force de la nature qui suit obstinément le but qu'elle s'est fixé et elle ne laissera personne l'influencer même si on lui prouve qu'elle a tort. Mme Argante est une femme sensée qui ne croit pas à l'amour. Elle voit ses rapports avec sa fille comme un rapport de force où elle est l'élément dominateur et elle ne peut imaginer que sa fille puisse avoir d'autres volontés que les siennes. Son vocabulaire reflète cette attitude: «... je saurai la réduire» dit-elle. (sc.9) Elle entend écraser toute forme d'indépendance et ramener sa fille à un état d'infériorité et de soumission. On la sent prête à user de force sinon de violence pour parvenir à ses

fins. Il aurait été intéressant de voir sa réaction à la fin de la pièce. Elle aurait sans doute réagi comme Mme Grognac.

Mme Grognac du Distrait est aussi une grondeuse insupportable (p.278). Elle veut marier sa fille mais pas à n'importe qui. Elle a refusé deux partis: l'un parce qu'il était trop riche et l'autre parce qu'il était trop gueux. Elle a une idée bien définie du gendre qu'elle veut se donner:

> Je prétends qu'il soit fait comme on n'en trouve point
> Qu'il soit posé, discret, accompli de tout point;
> Qu'il ait, avec du bien, une honnête naissance;
> Qu'il ne fasse point voir ces traits de pétulance,
> Ces actions de fou, ces airs évaporés,
> Dignes productions des cerveaux mal timbrés;
> Qu'il ait auprès du sexe un peu de politesse;
> Qu'il mêle à ses discours certain air de sagesse;
> Qu'il ne soit point enfin, pour tout dire de lui,
> Comme les jeunes gens que je vois aujourd'hui.
> (I,1)

Elle recherche en fait l'homme idéal du siècle classique: l'honnête homme. D'après Valère cela pourrait s'avérer une recherche futile, mais Mme Grognac lui révèle qu'elle a quelqu'un en vue, que Valère le connaît et qu'en plus elle a un dédit qui la lie à l'oncle de Léandre. Elle se moque que Léandre soit distrait et qu'il aime une autre femme que sa fille. Pour elle, le mariage de sa fille à Léandre est pratiquement chose faite et c'est pourquoi elle dit:

Si je n'avais en vue un tel engagement,
Il n'aurait pas chez moi pris un appartement.
(I,1)

Mme Grognac manipule en plus de sa fille son futur gendre qui est acculé à faire ce mariage. Tout comme Mme Argante et Démophon, Mme Grognac croit qu'elle a tout pouvoir sur le sort de sa fille et que celle-ci ne différera pas d'opinion avec elle. Elle ne se doute pas qu'Isabelle puisse aimer quelqu'un d'autre que le mari qu'elle lui destine:

Léandre aime ma fille; et ma fille fera,
Lorsque j'aurai parlé, tout ce qu'il me plaira,
C'est une fille simple, à mes désirs sujette;
Et je voudrais bien voir qu'elle eût quelque amourette! (I,1)

Mme Grognac consent à entendre l'opinion de sa fille Isabelle seulement lorsque Valère la défie de la consulter. Mme Grognac critique continuellement tous les aspects de la vie de sa fille depuis sa coiffure, avec sa «censure» (I,2), jusqu'à ses manières et son éducation: «C'est du soir au matin un éternel contrôle.» (I,4) Elle rend la vie difficile à toute la maisonnée et, afin d'obtenir la vérité d'Isabelle, Valère juge bon d'aviser Mme Grognac:

N'allez pas la gronder,
Ni par votre air sévère ici l'intimider. (I,3)

Elle répond qu'elle sait parfaitement comment se conduire mais il n'empêche qu'aussitôt que sa fille est en sa présence elle commence à lui faire des reproches. Elle trouve à redire à sa révérence, à son emploi du temps, ou à sa posture:

> Levez la tête. Encor. Soyez droite. Approchez.
> Faut-il tendre toujours le dos quand vous marchez?
> Présentez mieux la gorge, et baissez cette épaule.
> (I,4)

Ce contrôle excessif veut s'étendre jusqu'aux réactions d'Isabelle. Elle ne peut tolérer le rire de sa fille lorsqu'il est mention de mariage:

> Quoi! vous avez le front de rire, et devant nous!
> Vous ne rougissez pas quand on vous parle d'époux!
> (I,4)

Mme Grognac essaie d'inculquer les valeurs qu'elle a reçues elle-même dans sa jeunesse. D'après les sentiments que Mme Grognac a vis-à-vis du mariage, il convient de se demander pourquoi elle veut que sa fille se marie, surtout qu'Isabelle dit qu'elle ne demande pas d'époux. Mme Grognac est le parfait exemple du parent qui abuse des pouvoirs que la loi lui donne sur sa fille. En effet, Mme Grognac se conduit en tyran lorsqu'elle entend disposer de sa fille comme d'un bien; mais aussi parce qu'elle ne se préoccupe nullement des résultats du mariage projeté. Que sa fille soit heureuse ou malheureuse ou bien qu'elle haïsse son mari n'importe pas. Il existe aussi chez elle une dichotomie dans sa façon d'envisager le mariage. Mme Grognac décrit les maris ainsi:

> Les époux sont bizarres,
> Brutaux, capricieux, impérieux, avares:
> On devroit s'en passer, si l'on avoit bon sens.
> (I,4)

Pourtant elle insiste pour que sa fille se marie! Voudrait-elle seulement faire comme tout le monde et établir sa fille ou veut-elle s'en débarrasser? Elle dit que «La garde d'une

fille est un trop lourd fardeau.» (III,10) Elle surveille constamment sa fille et intervient dans tous les aspects de sa vie. Elle a sans doute peur qu'Isabelle ne fasse quelque bêtise.

Mme Grognac se rappelle les frasques de sa jeunesse mais avec moins d'attendrissement que la Crysante de La Veuve de Corneille. Mme Grognac n'était pas amoureuse de son ravisseur et a subi plutôt que prisé la condition de femme mariée. Mme Grognac n'a pas beaucoup apprécié son mariage car elle dit que Rodillard de Choupille son mari:

> M'enleva malgré moi; sans cela, de ma vie,
> De me donner un maître il ne m'eût pris envie.
> (I,4)

Il est facile de penser que Regnard s'inspira de la description de la mégère que fait Boileau dans sa "Satire X" pour créer le personnage de Mme Grognac:

> Combien n'a-t-on point veu de Belles aux doux yeux,
> Avant le mariage, Anges si gracieux,
> Tout à coup se changeant en Bourgeoises sauvages,
> Vrais Démons, apporter l'Enfer dans leurs ménages
> (72)

En effet, Mme Grognac n'aurait pas pu séduire Rodillard de la Choupille si elle avait montré son vrai caractère.

Mme Grognac pense que sa fille a besoin d'un maître et c'est pourquoi elle va lui en procurer un. Mme Grognac recherche un homme qui partage ses valeurs et qui saura s'imposer à sa fille. Les jeunes gens modernes laissent trop de libertés à leurs femmes. Elle pense que sa fille est une femme inférieure et qu'elle ne saurait que faire de

l'indépendance du célibat. Cette idée paraît plausible à la lumière de cette exclamation de Mme Grognac au sujet de sa fille:

> Eh bien! vit-on jamais un esprit plus reptile?
> Puis-je avoir jamais fait une telle imbécile
> C'est une grosse bête, et qui n'est propre à rien.
> (I,4)

Et plus loin:

> A ces simplicités qui sortent de sa bouche,
> A cet air si naïf, croiroit-on qu'elle y touche?
> Mais c'est une eau qui dort, dont il faut se garder. (I,4)

Mme Grognac s'entête dans sa décision d'avoir Léandre pour gendre malgré le fait que sa fille se dise amoureuse du chevalier et qu'il soit égal de fortune et de naissance à Léandre. Le chevalier serait un bon parti pour Isabelle; «il peut lui convenir de bien, d'esprit et d'âge.» (I,4) il est de plus amoureux d'elle. Mais qu'à cela ne tienne. Mme Grognac dit: «Je ne prends point d'avis: je suis indépendante.» (I,4) Tout comme Mme Argante, Mme Grognac est une femme forte et décidée. Elle se décrit ainsi elle-même: « Je ne suis point, monsieur, femme que l'on plaisante.» (III,4) Effectivement à l'entendre on se demande comme le fait Lisette au sujet d'Albert des Folies Amoureuses si elle a jamais souri. Elle établit son autorité en étant excessivement sévère. Lisette compare sa colère à "La foudre toute prête à tomber en éclats." (III,7). Pour punir Isabelle de lui avoir désobéi, sa mère constate:

Que j'aurais de plaisir, avec deux bons soufflets,
A venger pleinement les affronts qu'on m'a faits!
(III,10)

Mme Grognac est une femme qui ne peut oublier ni pardonner. On la dit «un diable en procès» (I,5). Elle est aussi dure en affaires. Elle se laisse emporter par la colère et le dépit. Même si elle était fortement entichée du mariage avec Léandre, lorsqu'elle est amenée à croire qu'il est déshérité, elle n'hésite pas à rompre l'engagement qu'elle avait avec son oncle, disant à Léandre:

Votre hymen à présent ne me convient en rien:
Pour épouser ma fille il faut avoir du bien. (V,10)

Et du même coup elle signe le contrat que lui tend Valère, sans toutefois être satisfaite de l'homme qui deviendra son gendre car il est tout à l'opposé de ce qu'elle voulait.

Mise au courant du jeu inventé par Carlin pour lui soutirer son aveu, elle se met en colère. Lisette lui dit cependant que c'est de sa faute puisque c'est elle qui a donné l'exemple en se laissant enlever lorsqu'elle était jeune. Mme Grognac laissait peut-être derrière elle une mère aussi intolérable qu'elle est elle-même devenue et a choisi le moindre de deux maux en épousant Rodillard de Choupille. Mme Grognac ne s'avoue pas vaincue, elle est désespérée d'avoir été jouée et elle décide de se venger du mieux qu'elle peut:

...je ne donnerai pas cela pour sa dot.
Fasse qui voudra les frais du mariage;
Vous l'avez commencé, finissez votre ouvrage;
Et je prétends, de plus, qu'en formant ces liens
On les sépare encore et de corps et de biens.
(V,10)

Malgré les offres plus que généreuses de Valère qui essaie de rétablir l'harmonie dans la maisonnée, Mme Grognac refuse de s'incliner devant la solution la plus sensée qui ait été atteinte. Il lui est indifférent que sa fille soit plus heureuse avec le chevalier, la seule chose qui importe est son orgueil blessé.

Mme Grognac sert de repoussoir au personnage de Valère. Il faut se demander pourquoi Regnard a donné le bon rôle à Valère plutôt qu'à Mme Grognac. Cette dernière, malgré son féminisme "précieux" et son opposition au mariage, applique un code de valeurs différent à sa fille. Elle utilise tous les avantages que lui donne la loi qui permet aux parents de décider du sort de leurs enfants sans se soucier des conséquences sur leur vie affective. Valère, quant à lui, représente une idéologie plus moderne qui veut que les mariages soient plus une question d'amour qu'un affrontement de volontés. Regnard doit donc ridiculiser Mme Grognac parce qu'elle se montre tyrannique.

Valère, cet homme de très grande fortune, cherche à faire le bonheur de son neveu et de sa nièce. C'est lui qui leur a servi de père car ils avaient été laissés orphelins en bas âge et c'est de lui qu'ils attendent leur fortune. Il jouit d'un statut particulier dans les pièces que nous étudions car c'est le seul oncle qui ait le rôle de père. Contrairement à Dorante du Joueur qui se fait le rival de son neveu, Valère s'occupe de favoriser le mariage de sa nièce et de son neveu.

Au contraire de la plupart des parents que nous avons rencontrés jusqu'ici, à l'exception de Géronte dans Le Joueur, Valère est le seul qui cherche à favoriser les amours des jeunes. Pour lui la solution est simple: Léandre et Clarice s'aiment de même qu'Isabelle et le chevalier. Ils appartiennent au même milieu social: la preuve est qu'ils habitent tous la même maison. Ils n'ont maintenant qu'une fortune limitée mais tout cela s'arrangera lorsqu'ils toucheront leurs héritages respectifs. Alors pourquoi ne pas les rendre heureux? Valère travaille à contourner l'obstacle créé par Mme Grognac même s'il n'est pas toujours d'accord avec la conduite du chevalier; il espère qu'il en changera et qu'il se rendra digne d'être épousé:

> Vous n'aurez-vous jamais celui d'un homme sage?
> Faudra-t-il qu'en tous lieux vos airs extravagants
> Vos ris immodérés, donnent à rire aux gens? (I,6)

Connaissant le caractère égoïste et avare de son neveu, Valère espère l'amener à être plus raisonnable en menaçant de lui couper les vivres ou du moins de les réduire considérablement:

> Moi, votre train de vie
> Cent fois bien autrement et me lasse et m'ennuie;
> Et je serai contraint de faire à votre soeur
> Le bien que je voulais faire en votre faveur. (I,6)

Valère avait l'intention depuis le début de marier sa nièce Clarice sans toutefois déshériter le chevalier; il explique à Lisette qu'il avait «le dessein de faire double alliance» (I,5). Le chevalier recevra le gros de la fortune de Valère; celui-ci lui révèle ses projets:

> Je prétends lui donner cinquante mille écus,
> Vous réservant, à vous, de mon bien le surplus;
> (IV,2)

Valère se montre humain en voulant donner une vie active à sa nièce alors que le chevalier aurait voulu que sa soeur renonce au monde en lui laissant toute sa fortune.

C'est Valère qui met en marche la machine destinée à déjouer Mme Grognac; car son espoir que «...le temps et la raison la changeront peut-être.» (I,5) ne pourra pas se concrétiser. Il lui faut agir vite avant que le notaire mandé pas Mme Grognac n'arrive et ne finalise le mariage de Léandre et d'Isabelle.

L'Albert des Folies Amoureuses rappelle au spectateur l'Arnolphe de L'Ecole des Femmes de Molière. Tout comme Arnolphe avec Agnès, Albert a décidé d'épouser sa pupille Agathe. Depuis six mois qu'elle est chez lui, il la tient enfermée dans son château qu'il garde jour et nuit afin de prévenir tout contact avec l'extérieur:

> Il rôde dans les champs,
> Il fait toute la nuit sentinelle en dedans,
> Et sur le point du jour il va battre l'estrade.
> (I,1)

Cependant toutes ses précautions ne lui laissent pas l'esprit tranquille.

Dans cette pièce, Regnard reprend, avec des variantes, le portrait du jaloux qu'il avait déjà élaboré dans sa "Satire contre les maris". Le caractère du personnage ainsi que le décor restent les mêmes:

> Dans quelque affreux château retraite des hiboux,
> Dont quelque jour peut-être il deviendra jaloux,

Il la traîne en exil comme une criminelle;
Et pour la tourmenter il s'enferme avec elle.

Albert se croit entouré d'ennemis qui veulent lui ravir sa proie. Il est intéressant de noter la métaphore du loup, du berger et de la brebis qu'il utilise pour décrire sa situation à la scène 3 de l'acte 1. Il n'a «...par bonté d'âme, encor rien fait murer.» (I,2) Il partage l'opinion de Mme Grognac qui trouve que la garde des filles est une chose difficile:

Ce n'est point par douceur qu'on rend sage les filles;
Je veux, du haut en bas, faire attacher des grilles,
Et que de bons barreaux, larges comme la main,
Puissent servir d'obstacle à tout effort humain.
(I,2)

On sent chez cet homme une propension à la violence qui était aussi présente chez Mme Argante et jusqu'à un certain point aussi chez Mme Grognac. Lisette le décrit d'ailleurs ainsi:

Il n'a ri de sa vie; il est jaloux, fâcheux,
Brutal à toute outrance, avare, dur, hargneux.
(I,1)

Un exemple en est donné plus loin où après que Lisette ait avoué avoir joué un tour à Albert celui-ci la menace:

Je ne sais maintenant qui retient mon courage!
Que de vingt coups de poing au milieu du visage...
(I,2)

et à Agathe qui le retient:

Vous pourriez bien ici,
Vous, la belle, attraper quelque gourmade aussi.
(I,2)

Albert est un homme qui se sert de sa force pour imposer sa loi et ses volontés et qui n'a d'autre but que de rendre la vie difficile à tout le monde car «...il ne met son plaisir que dans le mal d'autrui.» (II,5) A Lisette qui est ravie d'avoir obtenu son congé suite à son aveu il dit:

> Oui! puisqu'il est ainsi, je change de désir,
> Et je ne prétends pas te donner ce plaisir;
> Tu resteras ici pour faire pénitence. (I,2)

Il voudrait la punir mais il a besoin d'elle pour atteindre son but qui est d'épouser Agathe. Albert a refusé d'autres offres de mariage plus normales que celle qui l'occupe à présent:

> ... Riche comme je suis,
> On me vient tous les jours proposer des partis
> Qui paraissent pour moi d'un très grand avantage.
> Mais je réponds toujours qu'un autre amour
> m'engage.(II,2)

Non seulement il dit aux gens qui lui proposent un autre parti qu'il aime Agathe, mais il ajoute qu'Agathe éprouve les mêmes sentiments pour lui. Il crée donc l'illusion dans le monde qu'Agathe consent à ce manège et puisqu'elle est enfermée elle ne peut démentir ses paroles.

Il se dit amoureux d'Agathe mais dans le fond il ne veut que réaliser une vengeance puisque le vrai motif du mariage est comme il le décrit lui-même:

> Je n'ai point eu d'enfants de mon hymen passé;
> Et je veux achever ce que j'ai commencé,
> Faire des héritiers dont l'heureuse naissance
> De mes collatéraux détruise l'espérance. (I,3)

Albert est engagé dans une poursuite vaine. Il y a fort peu de chances que son union avec Agathe porte fruit mais il

espère en plus ne pas partager sa fortune avec sa famille grâce à son mariage.

Albert est très riche. Il possède un château, des terres et on l'appelle Seigneur. Malgré sa position sociale, ses possessions, sa fortune, Albert ne peut obtenir le respect dû à sa situation parce que sa jalousie excessive lui fait commettre des actions qui lui attirent l'opprobe générale. Albert s'en rend compte lorsqu'il dit:

> Ma foi, vous aurez beau, messieurs leurs partisans,
> Débonnaires maris, doucereux courtisans,
> Abbés blonds et musqués qui cherchez par la ville
> Des femmes dont l'époux soit d'un accès facile,
> Publier que je suis un brutal, un jaloux;
> Dans le fond de mon coeur je me rirai de vous.
> (II,5)

Le désir de dominer et d'exploiter les autres, basé sur la satisfaction possible de son amour ou plutôt de sa convoitise sexuelle fait ressortir le ridicule de l'entreprise du barbon. La peur d'avoir des cornes au front l'obsède et lui fait envisager tous les hommes comme des rivaux potentiels; c'est pourquoi il ne permet à personne d'entrer dans le château à l'exception des femmes (II,4).

Il croit avoir érigé une forteresse imprenable grâce à toutes les précautions qu'il a prises pour séparer Agathe du monde extérieur. Il exulte:

> Qui pourra m'attraper, bien habile sera,
> Chaque jour, là-dedans, j'invente quelque adresse
> Pour mieux déconcerter leur ruse et leur finesse.
> (II,5)

Malheureusement pour lui, il ne pouvait prévoir que l'assaut viendrait du dedans et qu'il serait incapable de le

prévenir. Lors de la feinte folie d'Agathe un tourment accable Albert. Est-ce parce qu'il se fait du souci pour elle ou parce qu'il a peur de perdre son bien? Ne crie-t-il pas au voleur lorsqu'il voit qu'Agathe est partie? Albert finit par la maudire et par jurer d'obtenir vengeance. Si jamais il rattrapait Agathe et Eraste, il pourrait accuser ce dernier de rapt et le faire condamner en justice. Albert pourrait décider du sort de sa pupille encore une fois puisque la loi lui en donne le droit.

En général, les parents des pièces de Regnard sont autoritaires et paraissent peu disposés à relâcher la domination qu'ils exercent sur leurs enfants. Ils voient d'un mauvais oeil leur esprit d'indépendance qu'ils considèrent comme une insulte à leur volonté étant persuadés d'agir pour le bien de leur progéniture. Cependant, les pères se montrent plus ouverts aux désirs de leurs enfants que les mères qui, malgré le fait qu'elles aient été dans la même situation plus tôt dans leur vie, refusent absolument de donner à leur fille l'époux qu'elle s'est choisi. Les pères essaient de faire le bonheur de leur enfant en leur permettant d'épouser la personne qu'ils aiment.

Mais les mères se montrent plus intransigeantes menaçant même d'user de violence pour contraindre leur enfant à obéir. Elles sont disposées à user du pouvoir que leur donne la loi. L'autorité matriarcale s'exerce de façon plus absolue que l'autorité paternelle et les jeunes gens

aidés des servantes et valets sont d'autant plus déterminés à la contourner. Si les pères, à la fin, approuvent le choix qu'ont fait les filles; les mères, elles, ne concèdent jamais la défaite.

CHAPITRE 3. LE COUPLE

Un signe indiscutable de l'autorité parentale dans les pièces de Regnard est le choix par les parents de l'époux ou de l'épouse destiné à leur enfant. Pour ce faire, les parents utilisent des critères qui leur sont propres et qui correspondent à leurs valeurs. L'argent tient la première place dans ce système de valeurs suivi de près par l'origine sociale. Les autres éléments comme le manque d'attirance, d'amour et de compréhension sont secondaires et sont considérés comme des obstacles surmontables avec le temps. C'est avec cette mentalité qui choque si fort le bon sens que les parents représentés dans les pièces effectuent leur choix. Il en résulte des situations dramatiques pour les intéressées et comiques pour les spectateurs. La plupart des maris indésirables choisis par les parents dans les pièces que nous étudions ont déjà été présentés par Regnard dans sa "Satire contre les maris" de 1694. Dans la satire, Regnard crée des types de mari dont il fait une description grossière. Dans les pièces qu'il a ensuite écrites, il reprend les traits de ces types et leur donne vie.

Dans Attendez-moi sous l'orme, Agathe semble tout avoir de son côté. Elle aime bien Colin à qui elle était promise mais elle est complètement séduite par l'arrivée de Dorante sur son beau cheval (blanc!). Pour la jeune fermière, l'arrivée d'un homme tel que Dorante est en quelque sorte la réalisation du rêve romanesque par excellence.

Toute jeune fille rêve de voir venir un jour un chevalier à l'armure étincelante qui sera amoureux d'elle et qui l'enlèvera de sa situation réelle pour l'emmener dans un monde magique et lointain où il l'aimera pour le reste de ses jours. Les romans de chevalerie si répandus à l'époque ont propagé cette image du chevalier qui symbolise le preux, l'homme loyal et fidèle qui servira sa belle envers et contre tous. Le rêve et la réalité se joignent pour emporter l'imagination vive d'Agathe et pour lui faire abandonner ses promesses à Colin. Elle explique son engouement ainsi:

> ... mais c'est que cela me vint malgré moi tout d'un coup, parceque je n'avois jamais vu d'homme fait comme Dorante. (sc.15)

Les beaux discours du chevalier finissent par la convaincre, envers et contre tous, que son rêve se réalise:

> Dorante doit être aujourd'hui amoureux de moi à la folie; car il m'a promis que son amour augmenteroit tous les jours, et il m'aimoit déjà bien hier. (sc.4)

Elle ne croit plus personne que lui:

> Vous voulez me persuader tous deux que Dorante sera inconstant; mais il faudroit que je fusse folle pour craindre qu'il change. Quoi! quand Colin me disoit tout simplement qu'il me seroit fidèle, je le croyois; et je ne croirois pas Dorante, qui est gentilhomme, et qui fait des serments horribles qu'il m'aimera toujours. (sc.6)

Elle a mis toute sa confiance dans la position sociale de Dorante et le prestige qui y est associé. Elle ne peut imaginer qu'il puisse enfreindre les lois de l'honneur et avoir des motifs moins que nobles. Sa vision de la noblesse correspond à l'idéal cornélien incluant le devoir, le

courage et la générosité. Elle ne sait pas encore que les temps ont changé et les moeurs aussi.

Dorante est avant tout un aventurier qui cherche fortune. Il n'a de noble que le titre puisqu'il contrevient à chacune des lois morales de son état. Il est rude et dominateur et ne peut reconnaître ses dettes envers son valet. Il tient du petit-maître et du roué avant la lettre. Il se targue d'être courtisan et d'être aimé de toutes les femmes, mais ce n'est qu'un jeu. Il a aussi, de l'emploi, toutes les armes: il peut chanter, conter fleurette et, de plus, il est doué dans l'art de la minauderie. Pasquin décrit son aptitude ainsi:

> ...si vous pouviez vous souvenir de cette mine que vous fîtes l'autre jour à la comédie, là, une certaine mine qui perdit de réputation cette femme à qui vous n'aviez jamais parlé. (sc.9)

Le charmant homme!

Tout est faux-semblant chez le chevalier. Il prétend avoir beaucoup de succès auprès des femmes et il n'en a pas. Il les utilise pour favoriser sa situation. Il fait des protestations d'amour à Agathe puis les qualifie de «manège» (sc.1).

La vraie nature de l'officier est clairement démontrée à Agathe lors du dialogue qu'il entretient avec Lisette déguisée en veuve à la scène 13. Il avoue qu'il n'a considéré Agathe que «comme un enfant, une poupée avec qui on se joue» et il la qualifie encore de «pauvre petite créature» (sc.13). Pour redorer son image, il abaisse

Agathe en attaquant sa réputation disant qu'elle «a eu pour moi certaines faiblesses. Je suis galant homme.» Dans son esprit, même à la campagne, les femmes ne peuvent lui résister.

Son manque d'honnêteté s'étend à tous les aspects de sa vie. Il manque à sa parole constamment: après avoir dit qu'il irait rompre avec Agathe afin d'épouser la riche veuve, il préfère ménager la chèvre et le chou:

> J'ai bien fait de ne point voir ni le père ni la fille: si la veuve m'allait manquer, je serais bien aise de retrouver Agathe. (sc.17)

Le but du chevalier est de faire fortune. Les 30.000 écus d'Agathe ne font pas le poids comparés à la fortune de la veuve qui est de 50.000 écus. Il essaie d'expliquer à la veuve sa relation avec Agathe en disant:

> ...j'avois baissé les yeux sur une petite fermière, parceque je trouvois une somme d'argent pour nettoyer de gros biens que j'ai en direction. (sc.13)

Le mariage n'est pour lui qu'un moyen de rétablir ses finances. Il justifie le mariage de raison plutôt que le mariage d'inclination en invoquant la raison d'état:

> Il faudra se faire violence. Avec vingt mille écus on achète un régiment, on est utile au prince; tu sais qu'un gentilhomme doit se sacrifier pour les besoins de l'état. (sc.9)

L'amour n'est qu'un rôle qu'il joue pour obtenir ce qu'il désire. Le sort de la femme avec qui il s'engage dans une relation maritale n'est pas pris en considération. En effet, dans les projets qu'il fait pour l'avenir, la femme ou, mieux, dans ce cas, l'épouse disparaît complètement.

Il n'envisage que sa situation personnelle, comme si le mariage ne changera d'aucune manière sa façon de vivre. Au contraire, Colin, malgré son statut social peu considérable est vraiment amoureux d'Agathe. Il enrage qu'on lui enlève sa fiancée sous son nez et voudrait tirer vengeance. Sa soeur le décrit ainsi:

> Bon! C'est un jeune amant à la franquette, qui n'est capable que de se trémousser à contre-temps. Il va, il vient, il piétine, peste contre son infidèle, et a toujours quelque raisonnement d'enfant qu'il veut qu'on écoute; enfin, c'est un petit obstiné que j'ai été contrainte d'enfermer, afin qu'il me laissât en paix travailler à ses affaires. (sc.3)

Tout comme Agathe, Colin est une personne simple, lui aussi comparé à un enfant et qui a encore les valeurs de la campagne. Il n'a pas été touché par la corruption des moeurs qui se répandra au dix-huitième siècle. Il est encore près de la tradition maritale campagnarde que Jean-Marie Gouesse étudie dans son article "La femme et la formation du couple en France à l'époque moderne." Pour Colin, promesse échangée équivaut à voeux de mariage et relation sexuelle. Il dit:

> Je ne barguignerai point à li faire tout dire: car si a m'épouse, l'épousaille couvre tout; et sinon, je sis bien aise qu'on sache que la récolte appartient à sti qui a défriché la terre.(sc.14)

On peut observer chez lui un niveau de langage paysan analogue à celui que Molière se plaisait à mettre dans ses pièces pour amuser le public. Ici, le langage ajoute un soupçon de pathétique à Colin car on se rend compte tout à

coup qu'il n'est pas de taille pour un adversaire comme Dorante.

Pour Colin, la révélation de la nature de ses rapports avec Agathe devrait être suffisante pour que celle-ci renonce à tout projet de mariage avec le chevalier. Il ne peut imaginer qu'une femme puisse souffrir de perdre sa réputation et de dire en plus qu'elle aime deux hommes à la fois:

> Faire gloire d'aimer un autre que sti avec qui on se marie! Non, gnia point de femme comme ça dans tout le monde. (sc.4)

Sa soeur excuse son ignorance des choses du monde en disant: « Colin n'a pas voyagé » (sc.4) L'idée de Colin pour ramener son infidèle est à la mesure de la société poitevine dans laquelle il vit mais faible contre un homme comme Dorante qui a vécu dans le monde. C'est pourquoi la démonstration de la duplicité du chevalier est laissée à Pasquin et à Lisette qui ont vécu à Paris.

Mais Colin est celui qui l'emporte car, Agathe désillusionnée par les vrais motifs du chevalier, revient, bien fâchée, à son premier amour. Comme l'explique Lisette à Pasquin:

> J'avoue que les grands airs de ton maître ont saisi la superficie de son imagination; mais le fond du coeur est encore pour Colin. (sc.5)

Pour Agathe, le mariage n'est pas une question d'argent mais bien de sentiments. Elle conclut: « Que je suis honteuse, Nanette, d'avoir été trompée par un homme! » (sc.16) C'est

donc l'amour, l'amour vrai, qui triomphe. Entre les amoureux, il n'est pas question d'argent, de position sociale, ni de vêtements. Il s'agit seulement d'attraction mutuelle et d'amour.

Dans Le Bal, présenté deux ans plus tard, en 1696, Géronte choisit comme futur époux de sa fille Léonor, un homme d'un milieu social différent: un gentilhomme campagnard de petite noblesse, M. de Sotencour. Celui-ci arrive à Paris avec son cousin, Mathieu Crochet, pour épouser Léonor. Malheureusement pour lui, Léonor est déjà amoureuse d'un beau jeune homme appelé Valère qui lui rend bien son affection. Léonor n'a pas l'intention de renoncer à Valère au profit d'un "bourgeois de Falaise" ainsi que se nommait Sotencour dans le titre original de la pièce.

Dans une des rares mentions faites au costume, Regnard prend bien soin de dire que Sotencour et Mathieu Crochet sont en guêtres. Il voulait certainement faire allusion à un passage de la "Satire X" de Boileau qui dit:

> Je ne suis point icy de ces nouveaux venus,
> De ces Nobles sans nom, que par plus d'une voye
> La province souvent en guestres nous envoye. (75)

L'entrée en scène de Sotencour avec son cousin Mathieu Crochet est révélatrice. Il s'extasie sur les appas de Léonor qu'il n'a jamais vue:

> De plaisir je regorge,
> En songeant... Ah! cousin, qu'elle a le nez joli,
> Le minois égrillard, le cuir fin et poli!
> Sur son blanc estomac deux globes se soutiennent,
> Qui pourtant, à l'envi, sans cesse vont et
> viennent
> Et qui font que d'amour je suis presque enragé.

> Pour le reste, cousin, quel heureux préjugé!
> L'eau m'en vient à la bouche. (sc.7)

Il semble plus habitué au commerce des animaux qu'à celui des femmes car il décrit Léonor avec des termes habituellement réservés à ceux-ci. Il parle de son «cuir fin et poli», ses cheveux sont «bai-clair»(sc.7) Sotencour manifestement n'a pas entendu parler de la carte de Tendre. Il confond désir sexuel et amour sans même s'en cacher. Il a imaginé ce moment plusieurs fois; sa fantaisie l'excite et l'anticipation le fait saliver. Selon lui, il faut choisir épouse à Paris car:

> ...le sexe à Paris, a la mine jolie,
> L'air attractif, surtout la croupe rebondie:
> Mais il est diablement sujet à caution. (sc.8)

Il faut noter encore l'emploi du mot "croupe" réservé à une partie de l'anatomie de la femme. Il dénigre les femmes de province qui:

> Ont l'abord repoussant, la mine plate et mince,
> L'esprit sec et bouché, le regard de hibou,
> L'entretien discourtois, et l'accueil loup-garou;
> (sc.8)

Chaque comparaison qu'il fait lorsqu'il parle des femmes trouve son équivalent dans le domaine animal, ce qui traduit ses origines campagnardes et, symboliquement, une perception de la femme inférieure à l'homme, ravalée au rang de l'animal.

Si les Parisiennes ont tout pour plaire, elles ont aussi la réputation de tromper souvent leur mari. C'est un point qui dérange fortement Sotencour car, s'il veut une femme avenante, il veut qu'elle le soit pour lui seul.

Sotencour ne voit d'autre but au mariage ou aux relations avec les femmes que la possession physique et la satisfaction des sens. C'e... pour cette raison qu'il entend en avoir pour son argent et qu'il veut des garanties. Pour s'en assurer, il s'apprête à suivre l'avis de son cousin:

> Pour savoir si la belle est droite ou de travers,
> Faites-la visiter avant par des experts. (sc.7)

Et Sotencour renchérit:

> ... s'il fallait que cette marchandise
> Fût sujette à visite avant que d'être prise,
> Malgré tant d'acheteurs, je te jure, cousin,
> Qu'elle demeureroit long-temps au magasin. (sc.7)

Sotencour et Mathieu Crochet n'ont aucun respect pour Léonor et la considèrent sinon comme un animal mais comme un objet dont on peut disposer à loisir. Ils n'envisagent nullement qu'elle puisse avoir des sentiments contraires aux leurs et qu'elle puisse ne pas être d'accord avec le traitement qu'ils ont en vue pour elle.

Sotencour est obsédé par l'idée de porter des cornes.

Lorsqu'il voit Léonor pour la première fois, il n'essaie pas de gagner sa confiance, ni sa tendresse. Il lui dit:

> D'impatients transports vous bourrelez mon âme:
> Mon coeur, tout pantelant comme un cerf aux abois,
> Par avance à vos pieds vient apporter son bois.
> (sc.8)

Son essai au discours amoureux ne fait que révéler son impatience de la posséder et tient plutôt du discours de la chasse, continuant ainsi la métaphore animale. On l'imagine tout prêt à lui passer le licol autour du cou! Il va de but

en blanc; sans même prendre le temps de la saluer et de se présenter, il lui expose ce qu'il attend d'elle: « Nous allons mettre au monde une belle famille.»(sc.8) mais surtout:

> Je veux croire pourtant, malgré la destinée,
> Que je pourrai toujours aller tête levée;
> Que, malgré votre nez, et cet air égrillard.
> Mon front, entre vos mains, ne court point de hasard.
> Voudriez-vous, mignonne, à la fleur de mon âge,
> Mettre inhumainement mon honneur au pillage?
> Me réserveriez-vous pour un tel accident?
> (sc.8)

Le futur s'étonne que Léonor ne réponde pas à ses avances. Celle-ci doit être sidérée d'entendre cet homme qu'elle ne connaît même pas mettre en doute son intégrité et son honneur. De plus, elle doit être insultée au plus haut point.

Le vaniteux Sotencour croit qu'elle ne parle pas car « le plaisir de me voir la gonfle de manière/ Qu'elle ne peut parler.» (sc.8) Avec son manque de délicatesse chronique, il dit à Géronte: « La future n'a point encor dit de sottise;/ Peut-être qu'elle en pense.» et encore: « Elle caquette peu: mais si c'est une grue...»(sc.8) Celle-ci a été ravalée au rang des oiseaux maintenant et il insinue ainsi qu'elle n'est pas intelligente.

L'ironie de cette situation tient à ce que c'est Sotencour qui est la personne stupide, malgré ce qu'il en dit, et qu'il ne se rend pas compte de la façon dont son discours peut être perçu par les gens qui l'entourent. De plus, les deux cousins se vantent que « Près des femmes de

reste on sait la procédure» (sc.9) Cela donne à penser que peut-être Sotencour a dû venir chercher femme à Paris car personne dans sa région ne voulait de lui.

Sotencour sait qu'il a un rival, il en parle ainsi à Lisette:

> Je sais que Léonor aime un certain Valère,
> Un fat, un freluquet, qui n'a l'heur de lui plaire
> Que par son air pincé: mais c'est un petit fou,
> Sans esprit, sans mérite, et qui n'a pas un sou:
> On m'a dit seulement que sa langue babille.
> (sc.12)

Le bourgeois de Falaise, étant un "macho" du temps, dénigre Valère pour l'affectation de ses manières. Au contraire, pour Léonor, Valère est l'amant idéal: «Il est doux, amoureux, insinuant et tendre./ Il va tout droit au coeur.» (sc.10) Il se montre tendre, passionné et sensible aux sentiments de la jeune fille. Le ton qu'il adopte pour lui parler dénote ses sentiments:

> Je n'ai pu résister au feu qui me dévore;
> Et puisqu'on rompt les noeuds qui nous avaient liés
> Je viens, dans ce moment, expirer à vos pieds.
> (sc.10)

Il a beaucoup de respect pour Léonor qu'il met sur un piédestal. Son amour le pousse à tout risquer pour la garder. Il s'introduit chez elle dans un étui de contre-basse et risque de se faire prendre, mais se justifie ainsi à Léonor qui s'inquiète de ses intentions:

> Vous prouver mon amour.
> Pour détourner l'hymen qu'on veut faire en ce jour,
> Souffrez que cet amour soit en droit de tout faire. (sc.10)

Il la traite en égale et lui accorde une volonté indépendante de celle de Géronte alors que Sotencour présume que la jeune fille doit obéissance à son père. La solution qu'il propose pour éviter le mariage demande la participation active de son amante:

> Ah! madame, aujourd'hui secondez nos amours:
> Evitez d'un rival l'odieuse poursuite;
> Ce soir, pendant le bal, livrez-vous à la fuite. (sc.10)

Le contraste entre les deux hommes est exacerbé par les sentiments de Léonor. Même si Sotencour n'était pas si mal de sa personne, Léonor aurait un préjugé contraire car il est de la campagne. Mais leur première rencontre a suffi pour attiser la haine de la jeune fille. Que Léonor ne daigne pas répondre à Sotencour est un signe de politesse et de savoir-vivre. Une réponse insolente de sa part ne ferait que confirmer les préjugés grossiers de Sotencour. Son désespoir grandit depuis qu'elle l'a vu; elle s'arrachait déjà les cheveux avant son arrivée, maintenant ses plus grandes peurs se réalisent. La menace d'un mariage imminent à une telle brute demande une prise d'action immédiate.

Plus d'un facteur influence la conduite de la jeune fille. Premièrement, ses amours contrariées; deuxièmement, Sotencour lui-même, ses origines et son manque de savoir-vivre; troisièmement, le mariage et la perspective de devoir vivre à proximité de ce malotru pendant toute sa vie, sans

parler de devoir partager un lit avec lui, a certainement de quoi inspirer un goût pour les mesures extrêmes.

C'est pourquoi elle accepte la solution que Valère lui propose. De toute façon, Léonor n'a plus le choix: le bal pour célébrer la noce est près de commencer, son père ayant arrangé le mariage ne se dédira sûrement pas, surtout à si brève échéance; il ne lui reste plus qu'un allié: Valère, secondé de Merlin et de Lisette, bien sûr. La fuite est une mesure drastique mais elle est un reflet des sentiments de la jeune fille qui laisse derrière elle un mot où elle écrit à Sotencour:

> Pour éviter l'hymen dont mon amour murmure,
> Et pour ne jamais voir votre sotte figure,
> J'irois au bout du monde, et plus loin même encor,
> On ne peut vous haïr plus que fait Leonor.
> (sc.19)

La réaction des jeunes gens lors de l'annonce de "l'enlèvement" est très révélatrice. Valère qui a mis au point le scénario s'empresse de rassurer Géronte:

> Monsieur, pour Léonor, n'ayez aucune peur:
> Loin qu'on veuille lui faire aucune violence,
> Contre un hymen injuste on a pris sa défense.
> (sc.19)

On perçoit chez lui une noblesse de sentiments et de coeur qui n'existe pas chez Sotencour. Il est sensible à la réaction du père et à ses inquiétudes et à grands risques pour lui, il tient à expliquer très civilement (sc.19) à Sotencour ce qui se passe. Cependant, la réaction de Sotencour trahit le manque d'estime qu'il a pour Léonor,

Malgré les réassurances de Valère, son rival, qu'il ne croit pas, évidemment, il ne peut penser qu'à une chose:

> Oh bien! la belle peut revenir sur ses pas;
> Elle auroit beau courir, je ne la suivrois pas.
> Je vous cède les droits que j'ai sur l'accordée,
> Et ne me charge pas de fille hasardée. (sc.19)

Encore une fois la peur d'avoir des cornes au front, mais cette fois avant le mariage, domine sa pensée. Il ne peut imaginer que Léonor ait pu être motivée par l'amour car il n'imagine les relations entre hommes et femmes que du point de vue sexuel et confond les deux sentiments. Le petit groupe est enfin débarrassé du sot gentilhomme normand et peut enfin célébrer le mariage de Valère et de Léonor en toute quiétude.

Une autre pièce montre le contraste entre le bourgeois des villes et le bourgeois des champs. Dans Les Ménechmes, Regnard présente deux frères jumeaux, qui séparés depuis l'âge de quinze ans se trouvent liés par hasard à la même famille à Paris. L'un des frères Ménechme a quitté son pays natal à quinze ans pour aller chercher fortune dans l'armée et s'est fait chevalier. Son frère Ménechme est resté en Picardie chez son oncle.

Le chevalier s'est cultivé au contact de la bonne société parisienne et il en a acquis les manières et le langage. Son train de vie reflète cette influence car il a tout de l'homme du monde: il est raffiné, d'abord plaisant, courtois et poli, mais pauvre. Il n'a pour tout

bien que les lettres d'amour qui lui ont été adressées par Isabelle car à part cela, comme le dit Valentin:

> Et je ne crois pas, moi, que dans votre valise
> Nous eussions pour vingt francs de bonne marchandise. (I,2)

Il revient du régiment accompagné de son fidèle valet Valentin. Le chevalier, tout comme le Dorante d'Attendez-moi sous l'orme n'a d'autre espoir de faire fortune que par le mariage. Il a promis d'épouser Araminte, une femme dans la cinquantaine qui se défend bien d'être vieille, et qu'il feint d'aimer pour qu'en échange, elle lui donne de l'argent: «outre que ses ducats/ Nous ont plus d'une fois tiré de mauvais pas.» (I,2) Cependant, il a rencontré chez elle sa nièce Isabelle, fille de Démophon, dont il est amoureux. Mais bien que celle-ci réponde à son amour, il ne peut prétendre à sa main à cause de son manque de fortune.

Une occasion fortuite met entre ses mains la valise de son frère. Le chevalier est stupéfait de sa découverte:

> A ce frère appartient la valise;
> Et j'apprends, en lisant la lettre que je tiens,
> Que notre oncle est défunt, et qu'il laisse ses biens,
> A ce frère jumeau qui doit ici se rendre. (I,2)

De plus, il apprend que son frère jumeau doit épouser Isabelle. Le chevalier aimerait bien obtenir sa part de l'héritage, mais il doit avant tout aller rendre visite à Araminte afin de la maintenir dans de bons sentiments car:

> Elle est vieille, et jalouse à désoler les gens;
> Ses airs et ses discours sont tous impertinents;

> Enfin, c'est une folle, et qui veut qu'on la flatte (I,2)

Il la complimente, «douce illusion d'un aimable mensonge» (I,3), puisque, comme Dorante, il ne veut pas rompre avec elle de peur que son projet ne réussisse pas:

> Quoiqu'un rayon d'espoir pour mon amour éclate,
> Incertain du succès, je la veux ménager. (I,2)

Il ne sait pas encore comment il réussira à obtenir l'argent destiné à son frère. C'est Valentin qui met au point la combine. Il dit:

> Tantôt, chemin faisant, j'ai cru, sans me flatter,
> Que de la ressemblance on pourrait profiter,
> Pour obtenir plus tôt Isabelle du père,
> Et tirer, qui plus est, cet argent du notaire;
> (II,1)

L'argent serait la panacée à tous leurs problèmes. Mais le chevalier a de tromper son frère «au fond, quelque scrupule» (II,1), et il hésite avant de procéder car il se sent retenu par la promesse de mariage par écrit qu'il a faite à Araminte. Il est cependant tenté par le projet de Valentin:

> Si pour ce bien offert tu me vois quelque ardeur,
> C'est pour mieux mériter Isabelle et son coeur.
> (II,1)

Le chevalier ne se résout à ces tromperies que pour pallier son manque de fortune. Il est au fond honnête et généreux. Son frère, quant à lui, est peu raffiné:

> Son esprit, il est vrai, n'est pas semblable au vôtre.
> Il est brusque, impoli; son humeur est tout autre:
> On voit bien qu'il n'a pas goûté l'air de Paris;
> Et c'est un franc Picard qui tient de son pays.
> (II,1)

Il est brutal et s'emporte facilement. Il ne semble pas avoir de bons rapports avec les gens. Il parle ainsi de la raison pour laquelle il est à Paris:

> J'y viens pour prendre aussi soixante mille écus,
> Qu'un oncle que j'avois, et qu'enfin je n'ai plus,
> Attendu qu'il est mort, par grace singulière,
> M'a laissé depuis peu, comme à son légataire.
> (II,2)

Il ne montre pas une once de chagrin sans doute parce que l'oncle était avare (I,2) mais plutôt parce qu'il est incapable d'émotions. Il n'est pas triste de ne plus avoir de frère:

> La guerre m'a défait d'un frère heureusement.
> Depuis près de vingt ans, à la fleur de l'âge,
> Il a de l'autre monde entrepris le voyage,
> Et n'est point revenu. (II,2)

Et il ajoute plus loin lorsqu'il retrouve enfin son frère: «Mais j'avois cependant compté sur votre mort» (V,6) Il était content de ne plus avoir de frère car tout l'argent de l'oncle lui revenait et il a hérité de ce dernier non seulement sa fortune mais aussi ses défauts comme l'avarice.

Ménechme a des femmes de Paris une mauvaise opinion. Il croit qu'elles «ont l'abord familier, et l'esprit curieux.» (II,3) et il les suspecte toutes d'être «agentes d'amour» (II,3). Il ne fait confiance à aucune femme car on lui a dit qu'elles avaient des «pratiques secrètes» (II,4) pour rouler les nouveaux arrivants à Paris. Malgré tout, il est convaincu d'être à l'abri de toute friponnerie:

> Mais contre leurs complots j'ai su me prévaloir;
> Et si de m'attraper quelqu'un se met en tête,
> Il ne faut pas, ma foi, que ce soit une bête.
> (II,4)

Autrement dit, si quelqu'un l'attrape ce ne sera pas une femme! Ménechme a les mêmes sots préjugés que son prédécesseur Sotencour. Il n'estime pas beaucoup les femmes, les tolérant plutôt comme un mal nécessaire. Il ne se sent pas attiré par les femmes de sa condition, mais par la suivante Finette:

> J'ai senti cependant un tendre mouvement;
> Le diable m'a tenté. J'ai trouvé la suivante
> D'un minois tentant, et fort appétissante. (II,7)

Lui aussi est motivé par l'attrait sexuel de la jeune femme et non par ses qualités intellectuelles et morales. Ce n'est pas de l'amour mais bien de la lubricité; c'est aussi ce qui le motive à aller voir Isabelle:

> Je brûle cependant d'aller voir ma maîtresse:
> Un désir curieux, plus que l'amour me presse.
> (II,7)

On dirait un enfant qui s'apprête à déballer un cadeau; le mystère du contenu l'émerveille et le tient en haleine.

Au contraire de Sotencour qui était venu à Paris expressément pour se marier, Ménechme y est venu aussi pour toucher un héritage. C'est pourquoi il montre tout autant d'empressement à trouver la maison du notaire que celle de Démophon. Malgré sa hâte de voir Isabelle, il ne s'est pas fait de fantasmes à son sujet. Leur première rencontre le laisse froid:

> Madame, on m'a vanté, par écrit, vos appas:
> J'en suis assez content; mais j'en fais peu de cas,
> Quand l'esprit ne va pas de pair avec les charmes,
> (I II,8)

Comme Sotencour, il se plaît à imaginer qu'il peut apprécier l'esprit de la jeune fille, surtout si elle n'en a pas beaucoup, mais de la manière dont il s'y prend, il ne fait que s'attirer sa colère. Au moins ne lui dit-il pas qu'elle est sotte mais il le suggère. Au lieu d'essayer de charmer Isabelle, il adopte un ton insultant. Comme Sotencour, il se vante d'avoir de l'esprit «et le tout sans science» (III,8). Il se glorifie de n'avoir jamais mis le nez dans un livre et considère l'éducation d'un gentilhomme complète lorsqu'il «sait tirer en volant, boire, et signer son nom.» (III,8) à une époque où les sociétés savantes attiraient un public de plus en plus large. Son ignorance le rend indigne d'être épousé par la jeune fille. En fait, Ménechme est un fat. Il se croit supérieur à la femme:

> Vous avez bien la mine, et soit dit entre nous,
> De faire peu de cas des leçons d'un époux; (III,8)

Pour lui, il n'est pas question d'égalité dans le couple. Il croit fermement que la femme doit obéir à l'homme et il suppose que celle-ci est une espèce inférieure et amorale. Il insinue d'ailleurs que la vertu et la sagesse d'Isabelle ne sont que temporaires et qu'elle se corrompra sitôt mariée:

> Cependant ce regard amoureux et fripon
> Pour le temps à venir ne me dit rien de bon:
> J'en tire un argument, sans être philosophe,
> Que vous me réservez à quelque catastrophe.
> (III,8)

Isabelle a fort raison d'être furieuse et de quitter la place pour rentrer chez elle car elle ne peut plus supporter

le discours de Ménechme. Elle ne reconnaît plus en cet homme celui qu'elle aime. Le chevalier est plus doux et formé aux choses de l'amour. Il sait comment tourner un compliment et être flatteur alors que son frère n'a aucune délicatesse et dit ce qu'il pense. Ménechme croit que l'honnêteté est une qualité qu'il faut cultiver. On ne peut s'étonner que les filles de Paris ne veuillent plus se marier lorsqu'on leur destine un homme de province. Le préjugé étant que:

> Aujourd'hui les époux
> Sont tous, pour la plupart, inconstants ou jaloux;
> Ils veulent qu'une femme épouse leurs caprices:
> Les plus parfaits sont ceux qui n'ont que peu de vi ces.
> (III,4)

Le comportement de Ménechme dépasse, et de loin, le seuil de tolérance de la jeune fille. Ne sachant pas qu'il y a deux Ménechmes, elle attribue ces insolences à l'homme qu'elle aime: le chevalier. Elle est tellement courroucée qu'elle veut aller dire à sa tante qu'elle renonce à épouser l'homme choisi par son père. Elle explique au chevalier, qu'elle rencontre en chemin, ses raisons:

> Je ne reçois de vous qu'injure et qu'invective;
> Je vous parois sans foi, sans esprit, sans appas.
> (IV,9)

Comme sa tante, elle se croit trompée par les serments d'amour du chevalier qu'elle juge faux à la lumière de la conversation qu'elle vient d'avoir avec son double. Elle est insultée. Qu'il ait pensé de telles choses à son sujet

était admissible, mais il est de la dernière des impolitesses de les dire à haute voix:

> Si brutal que l'on soit, qu'on puisse avoir l'audace
> De dire, de sang froid, ces duretés en face.
> (IV,9)

Isabelle estime qu'elle ne mérite pas ce traitement de la part du jeune homme. En lui parlant de la sorte, il est contrevenu aux normes de comportement acceptées dans la société qu'elle fréquente, et s'est rendu indigne de la jeune fille.

Elle n'est pas la seule à être rebutée par l'abord glacial que lui réserve Ménechme. Celui-ci, au lieu de tirer parti des protestations d'amour de toutes ces femmes, les traîte de folles et de pires noms encore car il est convaincu qu'elles ont pour but de lui voler son argent. Araminte, trompée par la ressemblance des deux hommes, a aussi été victime de ce comportement si étrange de l'homme qu'elle croit le chevalier.

C'est Araminte qui présente la vision la plus cynique du mariage. Elle est amoureuse du chevalier et entretient son amour en lui donnant de l'argent depuis quelque temps:

> Depuis deux ans l'ingrat vit sous mes lois;
> Il a fait de mon bien un assez long usage;
> J'ai fait à mes dépens son dernier équipage;
> Et si de ses malheurs je n'avois eu pitié,
> Il auroit tout au long fait la campagne à pied.
> (III,5)

Cependant, Araminte a obtenu en échange de ses ducats une promesse de mariage qui se révèle sans valeur puisque comme l'explique Valentin:

.... si l'on épousoit autant qu'on le promet,
On se marieroit plus que la loi ne permet. (II,1)

Araminte est obsédée par l'idée du mariage surtout depuis qu'elle a appris que le chevalier épousera sa nièce. Elle entend faire respecter sa promesse au chevalier même si elle sait qu'il s'est servi d'elle pendant tout ce temps. Elle déclare à son frère et à sa nièce:

Vous voudriez tous deux l'arracher de mes mains.
Mais je veux l'épouser en dépit de la fille,
Du père, des parents, de toute la famille,
En dépit de lui-même, et de moi-même aussi.
(III,6)

Il n'est plus question d'amour mais bien de revanche pour l'affront qu'on lui a fait. Lorsqu'elle flanche dans sa résolution, Finette lui rappelle son but:

Il faut se marier: vous êtes dans un temps
Où les appas flétris s'effacent pour long-temps.
(V,1)

Toute mention d'âge suffit à aviver la jalousie et la rivalité qu'Araminte ressent contre sa nièce et la mène à faire une comparaison de ses attraits avec ceux d'Isabelle, sans grand succès d'ailleurs. Araminte est de plus en plus exaspérée de ce qui se passe et est poussée à bout par Ménechme qui refuse de la reconnaître:

Tu me quittes, perfide, ingrat, coeur infidèle!
Tu te fais un plaisir de ma peine cruelle!
Tu me vois expirante et cédant à mon sort,
Sans donner seulement une larme à ma mort! (V,3)

Les événements des dernières heures ont été cruels pour Araminte. Son amour a été déçu , elle a faussement espéré un mariage prochain, elle a appris que son amant la dupait depuis deux ans et que maintenant, il avait rompu avec elle

pour en épouser une autre! Lorsque le voile est levé sur tout ce mystère et que le chevalier demande à son frère d'épouser Araminte pour acquitter sa parole, en en faisant aussi la condition du partage de l'héritage, celle-ci s'insurge:

> Et de quel droit, monsieur, me faites-vous la loi?
> Je vous trouve plaisant de disposer de moi! (V,6)

Araminte se sent manipulée, à juste raison, mais pour reprendre quelque avantage, elle consent à épouser Ménechme:

> Je le ferois exprès, pour vous punir tous trois.
> Vous n'avez, je le vois, que mon bien en vue;
> Mais, en me mariant, votre attente est déçue.
> Oui, je l'épouserai, pour me venger de vous,
> Lui donner tout mon bien, et vous désoler tous.
> (V,6)

En fin de compte, elle essaie de reprendre le contrôle de sa vie et de ses affaires. Comme on le voit, la situation de la femme âgée n'est pas plus facile que celle de la jeune fille. Son sort est quant même décidé par l'homme qu'il soit son frère ou son amant.

Avec Le Distrait, Regnard explore une autre raison pour laquelle une jeune fille refuserait d'épouser le jeune homme que le parent a choisi. L'origine sociale du jeune homme n'est plus la pierre d'achoppement du mariage c'est maintenant sa personnalité qui est remise en question. En effet, les personnages de cette pièce proviennent tous du même milieu social, ont la même culture, la même éducation et parlent le même langage. Les deux jeunes hommes mis en scène, Léandre et le chevalier, ne diffèrent pas beaucoup en théorie; en pratique toutefois, ils se révèlent

complètement opposés. Léandre, le gendre choisi par Mme Grognac pour sa fille Isabelle, est un homme probe et constant. Carlin, son valet, le croit un peu fou car il est terriblement distrait. Il l'estime cependant:

> Mais mon maître est fidèle, et son âme est pétrie
> De la plus fine fleur de la galanterie:
> Il ne ressemble pas à quantité d'amants;
> C'est un homme, morbleu, tout plein de sentiments.
> (II,1)

Il dit ensuite encore plus éloquemment:

> D'ailleurs fort honnête homme, à ses devoirs austère,
> Exact et bon ami, généreux, doux, sincère,
> Aimant, comme j'ai dit, sa maîtresse en héros:
> Il est et sage et fou; voilà l'homme en deux mots.
> (I I,1)

Léandre ferait tout pour aider ses amis; il propose d'user de son influence pour obtenir un régiment pour le chevalier qui est le frère de la jeune fille qu'il aime. Il est déchiré entre deux devoirs: le premier envers son oncle dont il attend tout son bien et son héritage et le dédit que celui-là a conclu avec Mme Grognac; le deuxième devoir est envers la belle Clarice dont il est très amoureux. Afin de ne pas enfreindre à la loi du dédit, Léandre a montré quelqu'intérêt pour Mlle Grognac:

> Ma famille prétend, attendu mes besoins,
> Que j'épouse Isabelle, et je feins quelques soins.
> Son bien me remettroit en fort bonne figure;
> (II,5)

Mais il ne le fait pas de bon coeur car il n'est pas touché des grâces d'Isabelle. Il pense qu'

> Isabelle est jolie; au reste, peu capable
> De fixer le penchant d'un homme raisonnable,

Malgré les faux dehors de sa simplicité,
Elle est coquette au fond. (III,8)

Elle ne lui plaît pas à cause de cela et il ne peut s'imaginer l'épouser car il est trop amoureux de Clarice pour conclure une alliance «dont mon amour murmure, et dont mon coeur s'offense.» dit-il. (III,9)

Léandre est un homme respectueux des valeurs de la société dans laquelle il vit. C'est un homme moral, attentif aux sentiments de sa maîtresse dans la mesure où sa distraction le lui permet. Il est en proie aux doutes de l'amour: après une courte absence il se demande si Clarice ne l'a pas oublié et s'il mérite d'être aimé. Il décrit ainsi son état d'âme:

Plus je ressens d'amour, plus j'ai d'inquiétude.
Je ne puis demeurer dans cette incertitude; (II,5)

Léandre pense que l'amour est un sentiment qui doit être traité sérieusement. Il veut tout faire pour favoriser son amour mais ses efforts sont contrecarrés par sa distraction. Il confond les noms des deux jeunes filles lors d'une conversation qu'il a avec Clarice où ils discutent de leurs sentiments. Il dit à Clarice: «Non, je n'aime que vous, adorable Isabelle.» (II,6) et ensuite: «Et mes voeux les plus doux/ Sont de passer mes jours et mourir avec vous./ Isabelle...» (II,6) Il n'en faut pas plus pour que la jalousie de Clarice s'enflamme surtout qu'elle admet que:

Si je vous aimois moins, je serais plus
tranquille.
A m'alarmer toujours l'amour me rend habile.
Je crains autant que j'aime; et mes faibles appas
Sur vos distractions ne me rassurent pas. (II,6)

Clarice est une jeune fille raisonnable et consciente des réalités amoureuses. Elle sait que l'absence met souvent fin à l'amour. Elle offre un commentaire sur les moeurs des amoureux:

> Chaque amant parle ainsi: mais souvent, de retour,
> Il oublie avec lui de ramener l'amour.
> Notre sexe autrefois changeoit, c'étoit la mode;
> Le premier en amour il prit cette méthode:
> Les hommes ont depuis trouvé cela si doux,
> Qu'ils sont dans cet art bien plus savants que nous (II,6)

Ses propos montrent une observation soigneuse mais sans cynisme. Elle craint un tel changement chez Léandre et est emportée rapidement par la jalousie lorsque la distraction de son amant confirme ses soupçons:

> Je suis au désespoir; et je sens dans mon coeur
> Mon amour outragé se changer en fureur. (II,6)

Elle est toutefois tout aussi prompte à calmer ses frayeurs; mais elle ajoute qu'elle «aime trop, pour ne pas toujours appréhender» (II,6) et à chaque rencontre avec Léandre elle réitère sa peur, même lorsqu'il lui dit qu'il va l'épouser:

> Mon coeur en est charmé; mais je crains votre humeur,
> Et qu'une autre que moi ne règne en votre coeur. (III,12)

Elle attribue à Léandre une même légèreté de coeur que d'esprit. Elle ne se rend pas encore compte que la force du sentiment qu'elle lui inspire aggrave sa distraction. Clarice est toujours portée à l'alarme et ne peut excuser le moindre écart à la dévotion de Léandre. Elle l'accuse d'inconstance, n'ayant pas beaucoup de foi en la nature des

hommes. Elle préfère renoncer au mariage plutôt que d'être sujette à un doute sans fin. Elle justifie sa répugnance:

> J'ai pensé mûrement aux soins du mariage,
> Aux chagrins presque sûrs où son joug nous engage,
> A cette liberté que l'on perd sans retour:
> L'hymen est trop souvent un écueil pour l'amour.
> (IV,1)

Mais lorsque son frère lui enjoint d'aller au couvent plutôt que de se marier, elle change encore d'idée. Cette fois, elle défend ses droits. Son frère voudrait qu'elle lui laisse sa fortune: il prétend agir dans ses intérêts mais c'est à lui seul qu'il pense. Il peste contre Lisette qui ramène Clarice à ses amours: « De ses soupçons jaloux pourquoi la guéris-tu? » (IV,5) Elle ne veut plus écouter ses conseils, non qu'elle le faisait avant, mais cette fois elle connaît le vrai motif qui le pousse. Clarice et Léandre sont de même nature. Ils croient que l'amour est un sentiment noble et en discutent les effets en conséquence. Leurs paroles reflètent leur vision du sentiment amoureux; ils utilisent un vocabulaire réminescent de celui de Corneille et des précieuses. On retrouve une abondance de termes comme flamme, feu, tourments....

> Mais je brûle, Carlin, d'une flamme trop pure.
> Biens, fortune, intérêts, gloire, sceptre, grandeur
> Rien ne sauroit bannir Clarice de mon coeur.
> (II,5)

Regnard donne à ces deux personnages un discours beaucoup plus noble qu'aux autres personnages. Mais surtout à Léandre qui s'exprime comme un personnage cornélien:

> J'adore vos appas;

Et je veux que du ciel la vengeance et la foudre
Me punisse à vos yeux, et me réduise en poudre,
Si mon coeur, tout à vous, adore un autre objet.
(II,6)

Au contraire, Isabelle et le chevalier représentent une génération et des moeurs plus nouvelles. Ils ne se préoccupent pas des valeurs de la société telles que reconnues par leurs parents ou par Léandre et Clarice par exemple. Ils sont plus rebelles qu'eux et supportent mal qu'on leur reproche leur conduite. Alors que Carlin décrivait son maître en énumérant ses qualités, Lisette fait ainsi le portrait du chevalier:

C'est un petit jeune homme à quatre pieds de terre,
Homme de qualité, qui revient de la guerre;
Qu'on voit toujours sautant, dansant, gesticulant;
Qui vous parle en sifflant, et qui siffle en parlant;
Se peigne, chante, rit, se promène, s'agite;
Qui décide toujours pour son propre mérite;
Qui près du sexe encor vit assez sans façon: (I,4)

Lui et Isabelle ne croient pas au sérieux de l'amour et ne perdent pas de temps à analyser leurs sentiments. Isabelle ne sait pas exactement ce qu'elle ressent pour le chevalier:

Je ne sais si ce que mon coeur sent
Se peut nommer amour; mais enfin je t'avoue
Que j'ai quelque plaisir d'entendre qu'on le loue:
Par un destin puissant, et des charmes secrets,
Je me trouve attachée à tous ses intérêts;
Je rougis, je pâlis, quand il s'offre à ma vue:
S'il me quitte, des yeux je le suis dans la rue;
Mais que te dis-je, hélas! mon coeur partout le suit
Ses manières, son air, occupent mon esprit;
Et souvent, quand je sors, d'agréables mensonges
M'en présentent l'image au milieu de mes songes.
(III,1)

Elle ne veut pas être séparée de lui, même s'il ne peut mettre un nom sur ce qu'elle ressent. Isabelle est beaucoup moins mûre que Clarice, peut-être parce qu'elle n'a jamais eu à décider de quoi que ce soit elle-même, étant toujours gouvernée par sa mère dans tous les aspects de sa vie.

Cette trop forte ingérance finit par avoir des effets négatifs sur la jeune fille. Celle-ci se plaint:

> Et je n'ai pas les yeux si vifs qu'à l'ordinaire.
> Ma mère en est la cause, et ce qu'elle me dit
> Me brouille tout le teint, me sèche et m'enlaidit.
> (I II,1)

Sa mère lui interdit de voir le chevalier, ce qui n'arrange nullement les choses; et veut la marier à Léandre qui ne lui convient pas du tout.

Elle a besoin d'épouser une personne qui lui ressemble, quelqu'un de superficiel car, comme Léandre l'a dit, Isabelle est coquette et frivole mais le chevalier est comme elle. Il mène une vie qui déplaît à son oncle tant par sa frivolité que par son immoralité:

> Mais que fais-je donc tant, monsieur, ne vous
> déplaise,
> Pour trouver ma conduite à tel excès mauvaise?
> J'aime, je bois, je joue, et ne vois en cela
> Rien qui puisse attirer ces réprimandes-là.
> Je me lève fort tard, et je donne audience
> A tous mes créanciers. (I,6)

Il va ensuite rejoindre ses amis avec qui il boit force bouteilles de champagne et reste dehors toute la nuit. Le chevalier est semblable au Dorante d'Attendez-moi sous l'orme en ceci qu'il se flatte d'être l'amant de toutes les femmes de Paris et aussi parce que, comme lui, il cultive

le faux-semblant: « J'ai le don des larmes » (V,3). On peut percevoir les origines des roués dans son comportement que son oncle blâme:

> D'un trait envenimé
> Toujours l'honneur du sexe est par vous entamé.
> Celles dont vous vantez mille faveurs reçues,
> De vos jours bien souvent vous ne les avez vues.
> (I,6)

Tout en critiquant le comportement du chevalier par Valère, Regnard profite de l'occasion pour faire une allusion au théâtre et aux spectateurs qui montaient sur scène:

> Et lorsque, tout fumant d'une vineuse haleine,
> Sur vos pieds chancelants vous vous tenez à peine,
> Sur un théâtre alors vous venez vous montrer:
> Là parmi vos pareils on vous voit folâtrer;
> Vous allez vous baiser comme des demoiselles;
> Et, pour vous faire voir jusque sur les chandelles,
> Poussant l'un, heurtant l'autre, et comptant vos exploits,
> Plus haut que les acteurs vous élevez la voix;
> Et tout Paris, témoin de vos traits de folie,
> Rit plus cent fois de vous que de la comédie.
> (I,6)

Isabelle n'est pas rebutée par le style de vie du jeune homme car Lisette explique bien les besoins de la jeune fille en fait d'époux:

> Léandre a de l'esprit, mais il est trop distrait.
> Il vous faut un mari d'une humeur plus fringante,
> Léger dans ses propos, qui toujours danse ou chant
> Qui vole incessamment de plaisirs en plaisirs,
> Laissant vivre sa femme au gré de ses désirs,
> S'embarrassant fort peu si ce qu'elle dépense
> Vient d'un autre ou de lui. (III,1)

Isabelle a besoin de liberté après toutes ces années sous le joug de sa mère; elle veut s'amuser car l'austérité de la maison Grognac lui pèse; et ne veut pas qu'on lui rompe la tête en lui parlant de devoir, de fidélité, de tenue etc.

Isabelle ne voit pas d'exception à ce que le chevalier préfère aller «tâter du vïn» (I,7) plutôt que de la voir. Elle ne s'offusque pas non plus de la rapidité avec laquelle le chevalier conduit ses affaires amoureuses. Celui-ci explique à Lisette qui lui dit de se modérer:

> Nous autres gens de cour,
> Nous savons abréger le chemin de l'amour.
> Voudrois-tu donc me voir, en amoureux novice,
> De l'amour à ses pieds appendre l'exercice,
> Pousser de gros soupirs, serrer le bout des doigts?
> Je ne fais point, morbleu, l'amour comme un bourgeois;
> Je vais tout droit au coeur. (III,2)

En tout le chevalier est «expéditif» (III,3). On sent chez lui une frénésie, un besoin d'action qui font qu'il ne peut tenir en place. Il est constamment à la recherche d'un nouveau moyen de se divertir et reproche aux gens qui l'entourent de ne pas partager son désir: «Vous condamnez mes airs, et je blâme les vôtres» (I,6). Le chevalier et Isabelle supportent mal l'autorité parentale et ont hâte de pouvoir vivre comme bon leur semble.

C'est l'irrévérence du comportement du chevalier qui attire Isabelle. Elle ne se soucie pas qu'il soit cupide ou libertin. A tout prendre, elle a choisi le chevalier parce qu'il est plus proche d'elle par tempérament. Valère est le seul qui perçoive, à juste mesure, les différences et les ressemblances de personnalités des jeunes gens et qui soit conscient qu'un couple mal assorti ne saurait être heureux. C'est pourquoi il emploie toutes ses ressources

pour défaire les liens établis par le dédit et l'obstination de Mme Grognac.

Le Joueur est un autre exemple de l'opposition des personnalités. Bien que Valère et Angélique s'aiment, ils sont séparés par le goût immodéré de Valère pour le jeu. Le train de vie qu'il mène dérange tout son entourage jusqu'à son valet Hector qui est bien le seul à tolérer les incartades de son maître, car, au début de la pièce, l'indignation est à son comble. Angélique veut rompre tout commerce avec lui puisqu'elle croit qu'il l'aime moins que le jeu. Il lui a souvent promis de ne plus jouer mais il a rompu sa promesse autant de fois. Ce n'est que lorsqu'il est à court d'argent que l'amour revient dans son coeur. Comme l'explique le meilleur témoin Hector:

> Quand vous êtes sans fonds, vous êtes amoureux;
> Et quand l'argent renaît, votre tendresse expire.
> Votre bourse est, monsieur, puisqu'il faut vous le di re,
> Un thermomètre sûr, tantôt bas, tantôt haut
> Marquant de votre amour ou le froid ou le chaud.
> (I,6)

Valère ne se rend pas compte que le jeu interfère avec sa vie amoureuse. Il n'a pas l'intention d'abandonner Angélique; peu importe le sort que le jeu lui donne. Le problème demeure cependant qu'il ne pense à Angélique que lorsqu'il a perdu. Comme le Dorante d'Attendez-moi sous l'orme et le chevalier Ménechme, il envisage une alternative au cas où Angélique viendrait à lui faire défaut. Malgré son amour pour elle, il épouserait sa soeur qui a de gros biens.

Angélique et sa soeur, la comtesse, sont d'avis qu'un joueur fait le pire des maris:

> Rien n'est plus à craindre dans la vie,
> Qu'un époux qui du jeu ressent la tyrannie.
> J'aimerois mieux qu'il fût gueux, avaricieux,
> Coquet, fâcheux, mal fait, brutal, capricieux,
> Ivrogne, sans esprit, débauché, sot, colère,
> Que d'être un emporté joueur comme est Valère.
> (II,2)

A ce point, Angélique a décidé de ne plus épouser Valère attendu qu'il a encore une fois manqué à sa parole. Elle est résolue à ne plus l'aimer. Sa soeur voyant la place libre déclare qu'elle épousera Valère. La comtesse, que Valère qualifie d'«éponge» (I,6), rappelle Bélise la visionnaire des Femmes Savantes de Molière qui croit que tous les hommes sont amoureux d'elle. Selon Hector, elle représente un nouveau genre de femmes:

> C'est dans son caractère, une espèce parfaite,
> Un ambigu nouveau de prude et de coquette,
> Qui croit mettre les coeurs à contribution,
> Et qui veut épouser; c'est là sa passion. (I,6)

Malgré ses dehors sages, la comtesse tient grand compte de ses attraits. Elle estime que ce sont ceux-ci qui attirent tous les hommes qui prétendent à sa main et non sa fortune. Elle fait semblant de s'offenser lorsqu'on lui parle d'amour et dit qu'on attaque son honneur. Elle jette son dévolu sur le premier homme venu pourvu qu'il soit célibataire et le rejet ne la décourage pas. La comtesse va vite en affaires: elle a en tête d'épouser le marquis qu'elle n'a vu que deux fois et ne change d'idée que lorsqu'elle apprend qu'il est un valet enrichi par le jeu.

Angélique, quant à elle, hésite entre son coeur et sa raison. La raison lui dit de fuir Valère car elle sait qu'elle court à la ruine et au malheur si elle l'épouse. Nérine lui dit que Valère jouera et perdra tout son argent et sa vaisselle et qu'il mettra son lit à l'encan (IV,1). Malgré tout, elle espère que son amour aura raison de la passion pour le jeu de Valère. Même si elle se promet d'être forte, elle cède lorsque Valère la supplie de lui donner une dernière chance. Elle lui donne, comme promis, son portrait enrichi de diamants, preuve de son amour qui met Valère au comble de la joie. Celui-ci promet:

> Que je le garde, ô ciel! Le reste de ma vie...
> Que dis-je? je prétends que ce portrait si beau
> Soit mis avecque moi dans le même tombeau,
> Et que même la mort jamais ne nous sépare.
> (II,11)

Cependant, le portrait se révèle le seul objet de valeur qu'il possède et est bientôt mis en gage chez une usurière en échange d'une somme avec laquelle il ira jouer. Ayant gagné, Valère oublie toutes ses promesses à son père et à Angélique. Il avait promis de payer ses créanciers mais il maintient que «Rien ne porte malheur comme payer ses dettes.» (III,8) Lorsqu'il a de l'argent en poche c'est un homme différent:

> Je ne suis point du tout né pour le mariage.
> Des parents, des enfants, une femme, un ménage,
> Tout cela me fait peur.
> J'aime la liberté. (III,6)

Dans l'euphorie du gain, il voit la vie de joueur comme la meilleure possible. Il en décrit l'éclat et en fait la

condition la plus enviable du monde parce que le joueur est bien reçu partout et que sa vie est une succession de plaisirs. Mais ce qu'il décrit est ce que les joueurs chanceux vivent. Il ne voit pas la différence entre ce qu'il imagine et ce qu'il vit à tous les jours. Malgré les conseils d'Hector, il refuse de retirer le portrait d'Angélique des mains de l'usurière quand il le peut, sous prétexte qu'il va jouer plus tard. Il croit que sa chance tiendra mais ce n'est pas le cas malheureusement.

Pendant ce temps, Angélique est toute à son bonheur de voir Valère revenu dans le droit chemin. Elle espère que l'amour aura finalement raison du jeu. A Nérine qui l'accable de conseils elle répond:

> La raison, les conseils ne peuvent m'en distraire,
> Je vois le bon parti; mais je prends le contraire.
> (I V,1)

Elle sait pertinemment que Dorante ferait un meilleur mari que Valère mais elle n'est pas amoureuse de lui. Ce n'est que lorsqu'elle apprend que Valère a mis son portrait en gage, qu'elle se rend compte que Nérine avait raison et que le jeu sera toujours pour Valère une passion plus forte que celle qu'elle lui inspire. En fait, Angélique et Valère sont tous deux des joueurs. La jeune fille espère toujours remporter le coeur de Valère et Valère court toujours après la fortune. Elle est aussi sujette que Valère aux joies et aux désappointements selon qu'elle gagne ou qu'elle perd.

Contrairement à Valère, elle sait qu'elle devra cesser ce manège si elle veut obtenir quelque paix intérieure.

Elle a du mal à renoncer à son amour, mais la colère l'aide à briser l'engagement qu'elle avait avec Valère. En le confrontant finalement, elle lui enlève toute possibilité de mentir: «Avec de vains détours,/ Ingrat, ne croyez pas qu'on m'abuse toujours.» (V,7). Elle le voit maintenant pour ce qu'il est: un menteur qui a détruit ce qui était le plus sacré pour elle: son amour.

Dorante lui assure la constance qu'elle désire et l'aime assez pour excuser son comportement volage. Il ne veut en aucune façon la contraindre à faire quoi que ce soit contre son gré. Il montre sa noblesse d'âme même lorsqu'elle lui en préfère un autre:

> A ce bonheur charmant je n'ose pas prétendre.
> Si madame eût gardé son coeur pour le plus tendre,
> Plus que tout autre amant j'aurois pu l'espérer.
> (V,3)

Il ne souhaite que le bonheur de la jeune fille. Il n'a jamais prétendu l'emporter sur son neveu qui a l'avantage de l'âge. Il pense que «Et quand, à certain âge, on veut se faire aimer,/ C'est un soin discret qu'on devroit réprimer.» (III,2) Au contraire des autres personnages plus vieux présentés dans le théâtre de Regnard, Dorante se montre raisonnable et aimable. Rien que par son mérite, Dorante devrait recevoir la main d'Angélique. Son mariage à Angélique est la preuve que le mariage de raison est parfois préférable au mariage d'amour. Valère, bien qu'il ait tout perdu: sa maîtresse et son héritage, n'a toutefois pas perdu espoir. Il dit à son fidèle Hector:

> Va, va, consolons-nous, Hector: et quelque jour
> Le jeu m'acquittera des pertes de l'amour. (V,12)

Même si la différence d'âge peut quelquefois avoir un résultat positif dans les relations entre les générations, il demeure le plus souvent un obstacle insurmontable. Par exemple, dans La Sérénade, M. Grifon n'est pas bien accepté par Léonor qui lui préfère de beaucoup son fils. M. Grifon a peu de qualités qui puissent faire oublier l'immense différence d'âge entre lui et Léonor. Il est avare envers son fils, il est entêté, il refuse de faire des concessions. A l'instar du fils d'Harpagon, son fils doit à l'occasion dépendre de son valet pour sa subsistance lorsqu'il s'est disputé avec son père.

M. Grifon se montre un père indigne. Il ne cherche pas à favoriser sa famille, c'est-à-dire son fils, par ses actions, il cherche seulement à se contenter lui-même. Il se fait le rival de son fils et abuse de son autorité et de sa fortune pour arriver à ses fins.

M. Grifon s'est mis en tête de se marier. Il a eu « le bonheur d'enterrer une première femme » (sc.7) et maintenant il s'intéresse à nouveau à la matrimonie. Lorsqu'on le présente à Léonor, il croit pour un moment qu'elle est amoureuse de lui. Il est stupéfié que son fils s'oppose à ses projets. Pour Valère, son père a perdu la raison:

> Que diroit-on dans le monde, si, en ma présence,
> je vous laissois faire une action aussi
> extravagante que celle-là? (sc.8)

M. Grifon ne voit dans ses protestations qu'un manque de respect de la part de son fils. Il se moque des réactions du monde car il trouve toutes satisfactions dans ce mariage. Sa fiancée est jeune et jolie et de plus, « c'est une fille à qui il ne manque rien. » (sc.7) Cependant il est conscient que l'offre ne sera pas acceptée facilement et il veut lui donner des présents pour l'impressionner et ainsi vaincre l'aversion qu'elle a pour lui:

> Laisse-moi faire, je veux l'épouser à ta barbe: Je m'en vais dépenser tout mon bien pour m'en faire aimer; je lui donnerai des présents, des bijoux, des maisons, des contrats, des cadeaux, des festins, des sérénades, monsieur le musicien; et je lui ferai des enfants pour te faire enrager. (sc.10)

Il n'y a pour lui qu'un seul argument digne d'être considéré: l'argent. M. Grifon pense que l'amour peut s'acheter. Il ne prend pas en considération que la jeune fille puisse avoir des sentiments différents des siens et qu'elle n'en changera pas aussi facilement. Malgré le refus de la jeune fille, M. Grifon est plus résolu que jamais à boucler l'affaire.

Valère est tout aussi déterminé à l'en empêcher. Il lui manque cependant les moyens financiers nécessaires pour mener à bien le projet que Scapin a imaginé. M. Grifon ne lâche pas prise facilement. Même après que Lisette lui ait brossé un portrait préjudiciable de Léonor, il continue à vouloir l'épouser et pour s'attirer ses bonnes grâces, il promet à Lisette que:

> Ah! mon enfant, tu peux l'assurer de ma part que, si jamais elle est ma femme, je ne la contraindrai jamais en la moindre bagatelle. (sc.16)

Ce qui le motive est non seulement le désir de nuire à son fils en le déshéritant, mais aussi de lui donner une leçon car celui-ci a voulu intervenir dans les affaires de son père. M. Grifon est aussi poussé par les sentiments:

> Je ne sais ce que cela signifie; mais je n'ai point bonne opinion de mon mariage. Moi, qui n'ai jamais rien aimé, je m'avise de devenir amoureux à mon âge. O amour, amour. (sc.22)

M. Grifon ne peut céder à son doute car cela équivaudrait à donner raison à son fils et à perdre la face devant lui. Il n'a pas le choix, il doit conclure ce mariage. Il s'attend à ce que son fils imagine quelque tour pour le duper et ainsi arrêter le mariage, mais il l'attend de pied ferme:

> Monsieur mon fils choisit mal ses gens. Il est plus malaisé de m'attraper qu'on ne s'imagine. Quelque nuit qu'il fasse, je connois les fourbes d'une lieue. (sc.24)

Il est bien loin de se douter qu'il a déjà été victime d'une fourberie et qu'il est à la veille d'être victime d'une autre. Valère et son valet savent bien que la seule corde sensible de M. Grifon est celle de sa bourse; c'est pourquoi ils lui dérobent son collier et ainsi lui arrachent son consentement au mariage de Valère et de Léonor. De plus, en prenant le collier à M.Grifon, ils brisent, symboliquement, le lien qui devait unir celui-ci à la jeune fille. M. Grifon est bien puni d'avoir prétendu au mariage

à son âge en voulant nuire à son fils en plus. Le consensus est que lorsqu'on est vieux l'amour ne mène qu'au ridicule.

Le meilleur exemple en est donné par Albert des Folies Amoureuses. Comme l'Arnolphe de l'Ecole des femmes, ce vieux barbon ne craint pas les commentaires de ses voisins et il est prêt à employer tous les moyens à sa disposition pour épouser sa pupille. Celle-ci est sous sa garde depuis seulement six mois et elle en a déjà plus qu'assez:

> Tu ne sais pas encor quel est mon caractère,
> Quand on m'impose un joug à mon humeur contraire.
> J'ai vécu dans le monde au milieu des plaisirs;
> La contrainte où je suis irrite mes désirs. (I,1)

Agathe est séparée du monde mais elle est aussi séparée d'Eraste dont elle est amoureuse. Elle a grandi avec lui. Il était en Italie mais son retour donne plus que jamais à la jeune fille le désir de s'enfuir de chez Albert. Agathe veut retourner à sa vie d'autrefois, elle veut aller dans le monde et ne plus être cloîtrée dans une maison. Elle n'a que quinze ans et veut profiter de la vie. Elle ne connaît pas encore les prétentions de son tuteur mais ne peut que lui dire qu'elle le hait lorsqu'il lui dévoile son projet de l'épouser. Mais, ce qui l'offense le plus est qu'Albert répande la rumeur qu'elle l'adore. Devant l'incompréhension du ressentiment d'Agathe envers lui, Lisette rétorque à Albert:

> Ne nous emportons point; voyons tranquillement
> Si l'amour vous a fait un objet bien charmant.
> Vos traits sont effacés, elle est aimable et fraîche;
> Elle a l'esprit bien fait, et vous l'humeur revêche;

Elle n'a pas seize ans, et vous êtes fort vieux;
Elle se porte bien, vous êtes catarrheux;
Elle a toutes ses dents, qui la rendent plus belle;
Vous n'en avez plus qu'une, encore branle-t-elle,
Et doit être emportée à la première toux:
A quelle malheureuse ici-bas plairiez-vous? (II,2)

Mise au courant des projets d'Albert, Agathe est motivée par la haine que son geôlier lui inspire. L'arrivée du serrurier coïncidant avec celle d'Eraste donne à Agathe suffisamment de détermination pour s'enfuir de sa prison. De plus, les intentions véritables du Seigneur Albert étant maintenant connues, il devient nécessaire de s'échapper avant que l'étau ne soit complètement refermé. Agathe ne peut compter que sur elle-même, sa famille l'ayant confiée à Albert elle ne peut s'attendre à aucune aide de leur part. Eraste se montre prêt à prêter la main à tout stratagème monté par Agathe du fond dé son cloître.

Le château est tellement protégé que Crispin et Eraste ont recours au langage militaire pour en parler: s'introduiront-ils dans la forteresse, feront-ils un siège ouvert ou formeront-ils un blocus? Crispin ajoute: Il faudra du canon pour emporter la place. (I,7) La place est imprenable; donc toute aide extérieure est impossible. Pour s'enfuir il faut forcer les portes de l'intérieur.

La feinte folie d'Agathe lui servira à atteindre ce but. Les trois mouvements de la folie d'Agathe la montre déguisée en musicien, en vieille et en guerrier. Elle rassure Eraste sur sa condition en lui chantant un refrain en italien au premier mouvement. Elle réussit à obtenir de

l'argent d'Albert pendant qu'elle feint d'être une vieille en procès. Au troisième tableau de folie, ses adjuvants trouvent une excuse pour éloigner Albert d'elle suffisamment longtemps pour qu'elle puisse s'enfuir.

Agathe est la seule jeune fille qui prenne son destin en main et qui décide quel sera son avenir. Elle prouve que laissée à elle-même, la femme a assez d'imagination et de courage pour subvenir à ses besoins. D'autant plus qu'il s'agit ici d'une question de survie et de liberté. Pour Agathe, la libérté est suffisamment importante pour qu'elle risque tout pour l'obtenir.

Dans presque toutes les pièces que nous avons étudiées, la femme se perçoit comme étant la victime de l'homme. Même si elle refuse l'autorité d'un parent, d'un frère ou d'une soeur, elle retombe toujours sous la coupe d'un amant ou d'un mari et est dépourvue de tout pouvoir de décision. Elle obéit à ce nouveau maître dont l'autorité est acceptée parce qu'elle est adoucie par l'amour. On voit rarement la femme se réaliser en tant qu'être à part égale dans le couple. Elle a sans cesse un air de soumission lorsqu'elle est avec celui qu'elle aime et a l'air de se révolter lorsqu'on essaie de lui imposer un homme qui lui déplaît. En somme, la femme n'a qu'une arme dans son jeu: la possibilité de donner son corps à qui elle veut.

CHAPITRE 4. LES ADJUVANTS ET LES OPPOSANTS DANS LA FORMATION DU COUPLE.

S'il est un personnage lucide dans la comédie classique il s'agit du valet. Celui-ci est investi de plusieurs rôles que ce soit au niveau dramatique ou dramaturgique. Le valet est avant tout le meneur de jeu: il coordonne les différentes activités qui font avancer l'intrigue. C'est aussi par lui que les spectateurs et les autres personnages sont tenus au courant des plus récents développements dans la pièce. (Emelina 133)

Le valet sert à situer l'intrigue: il décrit, souvent sous forme de monologue ou encore sous forme de rappel, les événements qui précèdent le début de la pièce. Il révèle aussi les relations entre les personnages. Par sa position privilégiée auprès de son maître, le valet gagne une connaissance profonde de celui-ci et il est le plus habilité à donner un aperçu de sa personnalité et de ses moeurs aux autres personnages et simultanément au public. Le valet est la raison incarnée; avec la servante, il est le seul personnage lucide de tout le groupe.(Emelina 133) Il a l'esprit vif et comprend tout à demi-mot. C'est lui qui est le plus souvent sur scène et qui sert de lien entre les personnages.(Emelina 133)

Le serviteur a souvent un rôle double. Il sert d'ami et de confident à son maître: il le console lorsqu'il a des

ennuis, le félicite lors de ses bons coups et l'aide à se sortir d'embarras en faisant mille choses pour lui. Il est le plus au courant de ses affaires et lui sert de comptable.

Il est aussi le double plus libre de son maître: souvent le valet et la servante se font les messagers de leurs maîtres, et leur sont utiles en portant poulets et autres messages. Le maître confie souvent au domestique la mission d'aller entretenir de ses sentiments la jeune fille qu'il aime pendant qu'il vaque à d'autre chose. C'est le cas du chevalier du Distrait par exemple qui préfère aller tâter du vin que de voir Isabelle. Le valet peut s'approcher plus librement de la jeune fille que ne le peut son maître, souvent grâce à la complicité de la servante. Il maintient la communication entre les amoureux que le voeu des parents voudrait séparer. C'est ce qui rend le valet si précieux à son maître.

Le valet et son maître, de même que la servante et sa maîtresse, ont des habitudes de vie similaires. (Emelina 133) Souvent le maître reproche à son valet ses défauts et le valet ne peut que lui indiquer qu'il ne fait que singer son style de vie. Le sort du valet est lié à celui qui l'emploie et c'est pour cette raison que le valet s'engage à améliorer le sort de son patron en favorisant son mariage ou encore en l'aidant à obtenir de l'argent.

La ressource fertile des valets en matière monétaire tient du fait qu'ils vivent dans un état près de la misère tout en étant à proximité de gens riches. Ils doivent

inventer quelque système de distribution de la richesse. En s'attirant les faveurs de leur maître par leurs bons services, ils augmentent leurs chances de bénéficier éventuellement de la bonne fortune de ceux-ci. Cette générosité n'est cependant pas automatique, il est des maîtres qui n'apprécient pas la valeur du valet à juste mesure et qui s'attirent ainsi le mépris de ce dernier et aussi sa vengeance: le Dorante d'Attendez-moi sous l'orme en refusant de payer les gages de son valet met celui-ci dans le camp des opposants. Pasquin dit:

> Le scélérat! Je n'ai plus rien à ménager avec cet homme-là. Lisette me sollicite de rompre son mariage avec Agathe. Allons voir ce qui se passera. (sc.2)

De même, Albert des Folies Amoureuses n'ose contredire Lisette car il a besoin de son aide.

Dans le contexte amoureux des comédies de Regnard, l'aide du valet s'avère précieuse. Agissant de concert avec la servante, ils empêchent les parents d'imposer un époux ou une épouse à leur maître. Sans eux les jeunes amoureux sont sans appui. On leur défend de se voir et l'approche imminente du mariage odieux arrangé par les parents suffit à leur faire perdre la tête. Il faut donc le calme d'un tiers pour arranger leurs affaires et ceux-ci ont totale confiance en leurs serviteurs et leur laissent le champ libre.

Dans Le Bal, Merlin, valet de Valère, s'engage avec Lisette à empêcher le mariage de Léonor avec Sotencour. Ils

seront aidés dans cette entreprise par le cousin de Lisette, Fijac, qu'elle décrit à Merlin comme étant «un fourbe, un rripon, a peu près comme toi». (sc.4) Merlin, comme tous les valets de comédie, n'a aucun respect pour l'autorité établie. Il n'hésite pas à dire tout ce qu'il pense même si cela doit choquer la dignité et les prétentions de ses interlocuteurs. Il ne craint pas de dévoiler la malhonnêteté des marchands qui livrent de la nourriture et du vin à la maison de Géronte en leur démontrant qu'il n'est pas dupe de leurs procédés. (sc.2)

Merlin et Lisette soutiennent tous deux que Géronte a perdu l'esprit et qu'il devrait avoir honte d'avoir conçu un tel projet de mariage pour sa fille. Mais, ce qui occupe particulièrement Merlin, est le sort de Valère qui se morfond de voir sa belle lui échapper. Merlin partage son sentiment:

> Morbleu! j'entre en furie,
> En songeant qu'un morceau si tendre et si friand
> Doit tomber entre les mains d'un maudit Bas-Normand. (sc.4)

Il ne peut pas laisser cela arriver. Lisette lui demande si il n'a «point de remède à ce mal si pressant?/ Quelque élixir heureux, quelque once d'émétique?» (sc.4) Lisette et Merlin sont tous deux à court d'idées pour empêcher le mariage. Il leur faudra l'aide de Fijac pour contrecarrer les projets de Géronte. Même s'il ne sait pas exactement comment il fera pour y arriver, Merlin a confiance. Il se vante: «Ne sais-tu pas encor quelle adresse est la nôtre?»

(sc.4) et ensuite «J'en saurai profiter» (sc.4) Le coulant Merlin profite aussi de sa conversation avec Lisette pour lui parler d'amour. Il lui promet de l'épouser si Valère épouse Léonor. Lisette cependant se plait dans son état de veuve:

> Depuis que mon mari, par grace singulière,
> D'un surtout de sapin, que l'on appelle bière,
> Dont on sort rarement, a voulu se munir,
> J'ai fait voeu d'être veuve, et je veux le tenir. (sc.4)

Elle aime beaucoup mieux avoir deux amants qu'un mari à cause de la liberté dont elle jouit. Il n'est pas question pour elle de suivre les enseignements de l'église qui conseille à la veuve d'être chaste. (Duchêne 222) Ils échangent des propos badins et ne s'embarrassent pas de mots doux ni de soupirs. Lisette et Merlin parlent d'amour comme de température. Ils ont suffisamment de problèmes sans se préoccuper de leur sort maintenant: le mariage de Léonor est une affaire plus pressante.

Merlin a décidé de profiter des allées et venues causées par le bal que l'on donne à l'occasion du mariage de la fille de Géronte, pour introduire Valère dans la maison et ainsi lui permettre d'exposer à Léonor le projet qu'il a conçu. Valère n'a que le temps de donner les grandes lignes de ce projet et laisse à son valet le soin d'expliquer davantage à la jeune fille les détails de la fuite. A la suite de cette conversation, Merlin doit faire preuve de présence d'esprit et déployer ses talents de comédien. Surpris par l'arrivée de Sotencour, il prétend

être musicien afin de ne pas éveiller les soupçons de ce dernier et aussi afin d'expliquer la présence de la contre-basse. Il doit tout faire pour éloigner le normand qui insiste pour faire une démonstration de ses talents et parvient à se faire inviter au bal.

Maintenant que Valère est introduit dans la maison, il ne reste qu'à discréditer Sotencour aux yeux de Géronte. Il s'agit d'une étape nécessaire, car, pour mieux faire apprécier le caractère de Valère à Géronte, il faut que Sotencour apparaisse comme un rénégat. En envoyant Fijac demander paiement d'une supposée dette de jeu, le valet atteint le but souhaité. Un joueur est une triste engeance dans une famille et Géronte ne peut plus être sûr que Sotencour possède la fortune qu'il prétend avoir. Le proverbe qui dit que "A beau mentir qui vient de loin" trouve sa justification dans cette situation. La mauvaise impression qu'avait ressentie Léonor à l'égard de Sotencour dès leur première rencontre, est renforcée par cette découverte que toutes les dénégations de celui-ci ne pourront atténuer. Lisette lui dit:

> Vous avez d'un joueur acquis la renommée;
> Et le feu, comme on dit, ne va point sans fumée.
> (sc.15)

Le plan imaginé par Merlin est brillant en ceci qu'il sert à résoudre deux problèmes en même temps. En organisant la fuite de Léonor, il provoque une réaction de choc chez tous les participants du bal, principalement pour le père qui est

effrayé du sort qu'on réserve à sa fille et qui prend conscience de la bévue qu'il allait commettre.

Il touche ensuite Sotencour et sa peur panique d'être fait cocu. Lorsque ce dernier apprend que Léonor s'est enfuie, il la dédaigne car elle est maintenant ce qu'il appelle une fille «hasardée». Il refuse de conclure le mariage et s'en va aussi vite qu'il était venu avec son cousin. Merlin et Lisette ont donc atteint le but qu'ils s'étaient fixé et en plus ils ont convaincu le père que Valère ferait un mari plus convenable. Merlin prend le crédit qui lui est dû: «Ma foi, sans moi, la belle en avoit pour son compte.» (sc.20) et insiste pour que tout le monde s'amuse enfin car dorénavant il n'y a plus rien à craindre.

Dans La Sérénade, Valère dépend encore plus de son valet que son homonyme du Bal. En effet, victime de l'avarice de son père, il doit demander à son valet de le nourrir à l'occasion ce qui constitue un renversement des rôles traditionnels entre le maître et le valet. Scapin et Marine critiquent le comportement du père qu'ils jugent «bien ladre». (sc.3) Lors de sa conversation avec l'usurier qui facilite le mariage de M. Grifon, Marine révèle les relations entre les personnages et les circonstances qui entourent le mariage. Elle pense que les marieurs ne devraient pas se mêler d'intervenir dans les amours des jeunes:

> Oui, mais ceux qui font des mariages ne s'embarrassent guère du succès; et quand ils ont

> reçu leur pot-de-vin, et que le poisson est dans la nasse, sauve qui peut. (sc.1)

Elle pense aussi que:

> Or il n'y auroit pas grand mal quand tous ces maquignons de mariages-là seroient au fond de la rivière avec une bonne pierre au cou. (sc.2)

C'est à cause de l'intrusion de l'usurier et du manque de bon sens du projet imaginé par Mme Argante que Marine se promet de «rompre un mariage aussi biscornu que celui-là.» (sc.1)

Scapin essaie de parler d'amour à Marine qui ne veut rien entendre. Elle s'plaît à contredire tout ce que lui dit Scapin car elle refuse de se laisser mener par le bout du nez par un homme. Elle ne veut pas être docile.

Dans cette pièce, les serviteurs jouent un plus grand rôle que dans la pièce étudiée précédemment. Au contraire du scénario présenté dans Le Bal, il s'agit ici du père qui veut épouser la femme que son fils aime. La situation a plus d'intensité dramatique car elle fait du père et du fils des rivaux. Le fils est quelque peu dominé par son père et bien qu'il se dresse contre le mariage, il n'a d'autre moyen de l'empêcher que de demander son aide à Scapin: «à quelque prix que ce soit, il faut empêcher...» (sc.5) Le hic c'est que ni Valère ni Scapin ne possèdent un sou.

Scapin comme Merlin vante son talent exceptionnel pour défaire les mariages et promet le succès. Comme lui, aussi, il sait s'inspirer des événements pour imaginer un tour qui lui permettra d'arrêter l'union prévue. Il lui suffit

d'être au bon endroit au bon moment pour apprendre que M. Grifon doit remettre une large somme à l'usurier et il imagine déjà ce qu'il pourrait en faire.

Scapin bénéficie cependant d'un avantage certain auprès de M.Grifon: il est inconnu de lui. Présenté comme musicien à M.Grifon, Scapin est mis de la partie car le père lui demande d'organiser une sérénade pour sa belle. Il se moque de lui tout en ayant l'air de lui faire des compliments et fait des projets de sérénade extravagants que M. Grifon refuse à cause de son avarice.

Lors du quiproquo de la scène 8 où Léonor est présentée à son futur mari, Marine prend le parti de la nature:

> Oui, monsieur, mademoiselle est fille, monsieur est garçon; elle est aimable, il est joli homme; ils ont fait connaissance, ils s'aiment, ils sont dans le goût de s'épouser: y a-t-il rien là que de fort naturel?

Scapin, quant à lui, prend ironiquement le parti contraire:

> Il n'est point question de la nature là-dedans; c'est la raison et l'intérêt qui font aujourd'hui les mariages. Monsieur est le père, madame est la mère; la raison est de leur côté, la nature est une sotte et vous aussi ma mie.

L'approbation de Mme Argante à cette affirmation en renforce le ridicule. La conversation entre Scapin et Marine met en relief les deux thèmes en présence dans toutes les comédies de Regnard: le mariage de raison arrangé par les parents pour des raisons financières et le mariage d'amour basé sur une attirance mutuelle entre deux jeunes gens.

Valère désespéré par la nouvelle qu'il apprend exhorte Scapin à trouver de l'argent pour exécuter son plan:

> Ah! mon pauvre Scapin, cherche, imagine, invente des moyens pour en trouver; engage tout, vends tout, donne tout. (sc.11)

Mais, malheureusement, il n'y a rien à engager puisque comme le décrit son valet: « Pour tout meuble et immeuble, vous n'avez que votre habit et le mien; encore le tailleur n'est-il pas payé.», et à Valère qui s'étonne, il rétorque: «Depuis que je travaille pour vous, les ressorts de mon esprit emprunteur sont diablement usés...» Valère est un peu offusqué de la manière dont il est traité par son valet qui refuse de lui dévoiler ce qu'il a l'intention de faire. Scapin n'a pas de patience pour les interruptions continuelles de son maître; il l'envoie donc paître. Laissé seul il a l'occasion de réfléchir à sa condition:

> Ce n'est pas une petite affaire, pour un valet d'honneur, d'avoir à soutenir les intérêts d'un maître qui n'a point d'argent. On s'acoquine à servir ces gredins-là, je ne sais pourquoi; ils ne paient point de gages, ils querellent, ils rossent quelquefois; on a plus d'esprit qu'eux, on les fait vivre, il faut avoir la peine d'inventer mille fourberies, dont ils ne sont tout au plus que de moitié; et ils sont les maîtres. Cela n'est pas juste. Je prétends, à l'avenir, travailler pour mon compte; ceci fini, je veux devenir maître à mon tour. (sc.12)

Néanmoins, il est encore décidé à prêter main forte à Valère malgré le peu de reconnaissance de ce dernier. Il saisit l'occasion d'obtenir l'argent de M. Grifon en enivrant le commis de M. Mathieu dont il connaît le goût pour le vin.

Pendant que Scapin s'évertue à trouver de l'argent pour dépanner son maître, Marine essaie une autre tactique pour

arriver à empêcher le mariage. Elle tente l'approche directe: elle parle avec M. Grifon. Elle se dit envoyée par Léonor mais de la façon dont elle parle à M.Grifon il est facile de croire que la servante agit indépendamment de sa maîtresse. En effet, même si Léonor est désespérée elle n'aurait jamais eu l'audace de dire ce genre de choses elle-même; c'est donc son double Marine qui se charge de faire connaître ses sentiments car, l'insolence est un attribut de la servante et non de la jeune fille.

Marine commence par amadouer Grifon en lui présentant des excuses pour Léonor mais, la satisfaction du bonhomme est courte puisque Marine commence à lui asséner des vérités qui ne sont pas de son goût. Elle lui dit que Léonor le hait et qu'elle n'est pas pressée de l'épouser. Grifon la trouve impertinente, mais elle maintient que ce ne sont pas ses paroles:

> Je vous demande pardon, monsieur: je vous respecte trop pour vous rien dire de mon chef qui vous déplaise. Ce sont les sentiments de ma maîtresse que je vous explique le plus clairement et le plus succintement qu'il m'est possible. (sc.16)

Elle ajoute cependant qu'elle a une certaine influence sur sa maîtresse et que si la situation ne dépendait que d'elle, Léonor ne changerait pas de sentiments et qu'elle ne l'épouserait pas. Parce que, malgré tout, elle lui rappelle que:

> Vous n'avez que votre âge, votre air, et votre visage contre vous: dans le fond, je gagerois que vous avez les meilleures manières du monde.(sc.16)

Elle continue à lui chanter pouilles et l'appelle «magot». M. Grifon ne se fâche pas parce qu'il pense qu'il pourrait avoir besoin d'elle.

Voici un thème récurrent dans les comédies de Regnard: les maîtres n'osent pas toujours montrer leur colère lorsque les serviteurs sont insolents. Ils se rendent compte qu'ils dépendent d'eux pour une foule de choses et qu'ils pourraient s'attirer leur mauvaise grâce en les corrigeant.

Marine ne se contente pas d'être insolente et de dire ses quatre vérités à Grifon. Elle campe aussi un portrait de la jeune fille qui découragerait du mariage tout homme normal, c'est-à-dire tout homme qui n'est pas complètement désespéré de se marier:

> Elle a du goût pour toutes les belles manières; elle vend, pour jouer, tout ce qu'elle a; elle met ses nippes en gage pour aller à l'opéra et à la comédie; elle court le bal sept fois la semaine seulement; elle fesse son vin de Champagne à merveille, et sur la fin du repas elle devient fort tendre. (sc.16)

Grifon voit dans cette description la chance d'être aimé!

Marine lui arrache la promesse de ne jamais entraver les désirs de la jeune femme; donc, si le mariage se fait quand même, elle aura au moins gagné quelque chose pour Léonor. Ce n'est qu'une vague possibilité parce que Scapin s'active pour entraver le mariage projeté. Il a pris Grifon au mot et organise une sérénade qui servira de diversion pour mener à bien la fourberie. Scapin, connaissant bien son monde sait que Grifon a un collier de grande valeur et que s'il réussit à le lui enlever, il pourra certainement

l'amener à négocier quelque arrangement. C'est effectivement ce qui arrive, car Grifon se soucie beaucoup plus de son argent et du collier que de son fils.

Dans Le Joueur, le valet qui sert Valère est l'exemple parfait du valet patient et fidèle. Hector a même changé de nom pour plaire à son maître. Il s'appelait Richard mais explique-t-il:

> Ce nom n'étant point fait du tout à la propice
> D'un valet de joueur; mon maître de nouveau
> M'a mis celui d'Hector, du valet de carreau.
> (III,4)

Malgré son amitié pour son maître il se plaint de sa condition: «Que servir un joueur est un maudit métier!» (I,1) Hector a de l'ambition et il sait que dans sa position actuelle il n'aura jamais d'avancement:

> Ne serai-je jamais laquais d'un sous-fermier?
> Je ronflerois mon soûl la grasse matinée,
> Et je m'enivrerois le long de la journée:
> Je ferois mon chemin; j'aurois un bon emploi;
> Je serois dans la suite un conseiller du roi,
> Rat-de-cave ou commis; et que sait-on? peut-être
> Je deviendrois un jour aussi gras que mon
> maître. (I,1)

D'après Hector, il est possible de franchir les limites sociales imposées par la naissance grâce à l'intelligence et au bon sens. Mais on ne sait pour quelle raison, Hector n'a pas encore quitté le service de Valère pour poursuivre la fortune. Il s'occupe d'habitude de trouver un usurier qui acceptera de prêter de l'argent à Valère mais sa tâche, comme celle du Scapin de La Sérénade, est compliquée par le fait que son maître est tellement pauvre qu'il n'a rien à mettre en gage:

> Pour nippes, nous n'avons qu'un grand fonds
> d'espérance
> Sur les produits trompeurs d'une réjouissance;
> Et dans ce siècle-ci, messieurs les usuriers,
> Sur de pareils effets prêtent peu volontiers.
> (I,6)

La recherche de l'argent est la préoccupation principale d'Hector. Il intercède auprès de Géronte, trouvant l'argument qui lui fait oublier momentanément la conduite frivole de Valère et le convainc d'aider encore une fois son fils. Il en appelle à son désir de voir Valère vivre «en homme de bien» (I,7). Hector dresse une liste des dettes de son maître pour la soumettre à Géronte afin qu'il paie les créanciers, mais le train de vie de Valère choque si fort Géronte qu'il ne peut accepter de régler les comptes qu'on lui présente.

Le rôle d'Hector diffère de celui des autres valets présentés dans les comédies de Regnard. En effet, Hector n'a pas le rôle d'adjuvant de son maître dans ses rapports amoureux car il est incapable de renverser l'effet du comportement de Valère. Le jeu est tellement mal vu que tous les efforts du valet restent vains. D'autant plus qu'il n'a pas l'aide de la servante de la jeune fille. Nérine s'oppose à ce qu'Angélique épouse Valère car:

> Je ne souffrirai pas qu'on trompe ma maîtresse,
> Et qu'on profite ainsi d'une tendre foiblesse;
> Qu'elle épouse un joueur, un petit brelandier,
> Un franc dissipateur, et dont tout le métier
> Est d'aller de cent lieux faire la découverte
> Où de jeux et d'amour on tient boutique ouverte,
> Et qui le conduiront tout droit à l'hôpital.
> (I,2)

Bien qu'Hector soit d'accord avec Nérine sur ce point, il n'agit pas de concert avec elle pour empêcher le mariage. Il continue à servir son maître: il protège autant qu'il le peut ses intérêts en essayant de parler en sa faveur. Il sert Valère depuis cinq ans sans gages. Il essaie de le protéger contre lui-même en l'empêchant de mettre le portrait d'Angélique en gage, car, il sait que cela ne pourra entraîner que des problèmes; mais Valère ne peut pas l'écouter car il est tout à sa passion. Hector est la voix de la raison dans la vie de Valère: il lui conseille de payer ses dettes quand il le peut, ou encore de porter plus d'attention à Angélique pour conserver son amour. Il est le témoin impuissant de la décadence de son maître. Il ne peut empêcher Valère de jouer car ni la raison ni les mots n'ont prise sur lui:

> Son mauvais sort, vous dis-je,
> Mieux que tous vos discours aujourd'hui le corrige. (IV,2)

Hector ne peut mentir à Angélique, il est embarrassé par la conduite de Valère qu'il trouve sans foi.

Le rôle d'Hector, en fait, se limite à montrer à Valère la solution à tous ses problèmes sans que celui-ci veuille l'écouter. Regnard crée même une scène où Hector lit à Valère un passage de Sénèque intitulé "Du mépris des richesses"(IV,13), et où le valet applique ce qu'il lit à la situation présente:

> La fortune offre aux yeux des brillants mensongers;
> Tous les biens d'ici-bas sont faux et passagers;

Leur possession trouble, et leur perte est légère:
Le sage gagne assez quand il peut s'en défaire.
Lorsque Sénèque fit ce chapitre éloquent,
Il avoit, comme vous, perdu tout son argent.

Il dit à Valère qu'il devrait suivre les idées énoncées dans le livre car elles s'appliquent fort bien à sa situation.

Hector et Valère doivent faire face à une suivante qui s'oppose au mariage de sa maîtresse. Nérine méprise fortement le jeu et entend protéger les intérêts de sa maîtresse. Elle ne veut pas que toute la fortune d'Angélique passe à satisfaire la passion du jeu de Valère. Nérine s'érige contre la conduite de Valère qu'elle qualifie de «lâche trahison» (I,2). Elle sait que malgré ses promesses, Valère ne changera jamais. C'est pourquoi elle essaie de faire voir cette vérité à Angélique. Comme la Lisette du Distrait, Nérine critique violemment les jeunes du temps et aussi la facilité avec laquelle les femmes s'entichent d'eux:

Ne verrai-je jamais les femmes détrompées
De ces colifichets, de ces fades poupées,
Qui n'ont, pour imposer, qu'un grand air débraillé,
Un nez de tous côtés de tabac barbouillé,
Une lèvre qu'on mord pour rendre plus vermeille,
Un chapeau chiffonné qui tombe sur l'oreille,
Une longue steinkerque à replis tortueux,
Un haut-de-chausse bas prêt à tomber sous eux;
Qui, faisant le gros dos, la main dans la ceinture,
Viennent, pour tout mérite, étaler leur figure?
(I,2)

Elle sait que sa maîtresse a le béguin pour Valère mais qu'elle aime aussi Dorante. Elle ne peut accepter qu'Angélique soit menée par le coeur plutôt que par la

raison. C'est pour elle une extravagance. Elle connaît bien Angélique, elle sait ce qui se passe et peut prévoir sa réaction. Même si celle-ci se dit guérie de son amour pour Valère, Nérine lui rappelle:

> Madame, croyez-moi, je connois le grimoire.
> Souvent tous ces dépits sont des hoquets de l'amour. (II,1)

Angélique a besoin de son encouragement pour conserver sa détermination de rompre avec Valère. Pour Nérine, la situation se résume ainsi: «Que les amants sont sots» (II,11).

Elle croit qu'Angélique a le choix d'un époux beaucoup plus fiable en Dorante qui «...est un homme d'ordre, et qui vit congrument»(I,2). Nérine est attristée par la décision d'Angélique de se rengager à Valère et pleure lorsqu'elle annonce la nouvelle à Dorante. Pour ses peines, elle reçoit une bague. Elle juge à ce moment qu'elle a fait tout ce qui était possible pour favoriser la cause de Dorante. Cela ne l'empêche pas de continuer à critiquer le jeu et son influence sur Valère, même si Angélique ne l'écoute que d'une oreille distraite. Nérine profite du désappointement de sa maîtresse pour essayer de la convaincre d'oublier Valère et menace de quitter son service si elle l'épouse:

> Je suis fille d'honneur; je ne veux point qu'on dise
> Que vous ayez sous moi fait pareille sottise.
> Valère est un indigne; et, malgré son serment,
> Vous voyez tous les jours qu'il joue impunément.
> (V,1)

Sa tentative de démontrer à Angélique l'erreur qu'elle fait est inefficace. La complicité de la suivante et de Dorante n'est pas suffisante. Il leur faut faire la preuve du manque de foi de Valère, car puisqu'Angélique est seule maîtresse de ses actions elle peut décider qui épouser. C'est pourquoi il suffit à Angélique de découvrir le manque de parole de Valère pour qu'elle rompe avec lui.

Les rôles d'Hector et de Nérine s'opposent. Le valet essaie de protéger son maître de ses créanciers, mais il est incapable de minimiser ou de cacher l'effet du jeu sur Valère à Angélique. Nérine, elle, ne peut pas contrecarrer l'amour de sa maîtresse toute seule. Elle a beau insister sur le caractère fripon de Valère qui est pour elle complètement répugnant; il faut qu'Angélique elle-même découvre la vérité.

C'est pourquoi Hector et Nérine n'ont pas dans cette pièce un rôle aussi actif que leurs confrères des autres pièces. Ils sont beaucoup plus réfléchis que leurs maîtres et aussi beaucoup plus sages. Ils offrent des commentaires sur la nature humaine et ne sont pas dupes des résolutions d'Angélique et de Valère. Ils se contentent d'être les témoins du déroulement d'une histoire d'amour à la conclusion inévitable.

Dans Le Distrait, le rôle du valet et de la servante est également limité par la nature même de l'intrigue. En effet, les amoureux ne sont séparés que par la détermination de Mme Grognac et, tous les personnages de la pièce étant

d'avis qu'elle a tort, ils agissent de concert pour contrecarrer ses desseins. Tandis que dans d'autres pièces, le valet et la servante doivent s'activer pour trouver une solution au problème, dans cette pièce, Lisette et Carlin sont un peu en dehors de l'action. C'est comme si la solution à ce problème ne dépendait pas d'eux puisqu'ils sont conscients qu'ils ne peuvent pas changer le tempérament de Mme Grognac.

Regnard utilise Carlin beaucoup plus pour donner une description du caractère et des habitudes de Léandre que pour imaginer des fourberies. En contraste avec les valets présentés dans les autres pièces étudiées ici, Carlin est le seul valet qui serve un homme relativement à l'aise et qui ne se plaigne pas de violence de la part de son maître. Sa seule plainte touche le peu de présence d'esprit de Léandre. La première scène du deuxième acte en est un exemple: cette scène rappelle le portrait de Ménalque, le distrait des Caractères de la Bruyère. Malgré ses douces moqueries, Carlin respecte Léandre et a de l'amitié pour lui:

> On m'a toujours bien dit qu'il falloit dans la vie
> Fuir autant qu'on pouvoit mauvaise compagnie;
> Mais je l'aime, et je sais qu'un coeur qui n'est point faux
> Doit aimer ses amis avec tous leurs défauts.
> (II,12)

A l'inverse des valets présentés dans les autres pièces, Carlin, bien qu'il soit amoureux de Lisette, ne lui en

souffle mot. Il insinue qu'il est touché par ses charmes mais sans plus. Sa confidence est destinée au public:

> Mon grand mal est celui que m'ont fait tes beaux yeux;
> Mon coeur est plus navré de ton humeur sévère.
> (II,1)

Carlin montre une grandeur d'âme semblable à celle de son maître. Il essaie de réduire les effets de la distraction de Léandre. Par exemple, lors de la conservation entre Léandre et Clarice où celui-ci se trompe de nom, Carlin souffle à son maître le nom de la jeune fille en espérant qu'il se rendra compte de son erreur, mais sans résultat. Il suggère à Léandre d'écrire à Clarice pour s'excuser et se réconcilier avec elle. Mais, une fois encore, la distraction de Léandre rend le travail de Carlin difficile. Il ne peut pas connaître les intentions de son maître:

> Il me semble, pourtant que, selon tout indice,
> Le billet que je tiens doit aller à Clarice.
> Mais le nom d'Isabelle est peint sur ce papier.
> Ne me joueroit-il point un tour de son métier?
> (IV,10)

En toute logique, Carlin imagine que Léandre écrit à Isabelle pour rompre avec elle. Il constate:

> Ah! qu'un maître est heureux quand un valet habile
> A la conception et légère et facile!
> Il peut se fourvoyer sans rien appréhender;
> Et de tels serviteurs sont nés pour commander.
> (IV,10)

Néanmoins, l'erreur de Léandre et de Carlin a le résultat que ce dernier escomptait: la rupture du lien entre Isabelle et Léandre mais, provoque presque la rupture avec Clarice.

C'est pourtant Carlin qui imagine le stratagème qui détournera Mme Grognac du mariage scellé par le dédit. Il perçoit bien la cause qui motive Mme Grognac à tant désirer ce mariage:

> La vieille ne songeoit, dans votre engagement,
> Qu'au bien qu'on vous devoit laisser par testament. (V,8)

et il saura profiter du fait que Mme Grognac ne sait pas qu'il est là pour faire réussir sa "machine" (V,8). Carlin arrive déguisé en courrier et annonce la nouvelle qui dénoue l'intrigue. Il est intéressant de constater que la parole du valet est acceptée comme vérité. On ne doute pas du tout de sa bonne foi; Mme Grognac rompt le contrat sur ce qu'elle entend.

Lisette, quant à elle, ne participe à cette fourberie qu'en annonçant l'arrivée du courrier et en présentant une plume pour la signature du contrat. Lorsque Carlin lui propose d'agir avec lui, elle lui répond: «De tes soins empressés nous attendrons l'effet.» (II,1) Elle n'a nulle envie de s'engager activement dans quelque fourberie. Son rôle consiste beaucoup plus à critiquer toutes les personnes de la maisonnée. Lisette n'a pas peur des mots et dit à chacun ses quatre vérités. A Mme Grognac qui l'appelle pour lui demander ce que fait sa fille, elle dit:

> Quoi! ce n'est que pour cela?
> Vous avez bonne voix. Quel bruit! A vous entendre,
> J'ai cru qu'à la maison le feu venoit de prendre.
> (I,2)

Peu importe la position sociale de son interlocuteur les remarques de Lisette sont marquées par l'irrespect. Elle est la digne représentante d'une longue tradition théâtrale qui donne au serviteur mais surtout à la servante la liberté du fou. (Emelina 239) C'est à travers les répliques de la servante que la voix de la raison et du bon sens s'entendent.

Les propos irrévérencieux de Lisette ne choquent pas trop les autres personnages qui semblent accepter comme leur dû ce qu'elle leur dit. Elle réserve cependant sa critique la plus acerbe pour décrire le comportement des jeunes gens du temps:

> Ma foi, les jeunes gens,
> A ne rien déguiser, aiment bien en ce temps?
> Heu! les femmes, déjà si souvent attrapées,
> Seront-elles encor par les hommes dupées? (I,8)

Ces paroles font écho aux propos de Nérine du Joueur qui ne peut comprendre pourquoi sa maîtresse s'est entichée de Valère. Lisette critique le comportement libertin du chevalier, mais critique tout autant le comportement d'Isabelle qu'elle trouve trop coquette. Elle convient pourtant qu'ils sont faits l'un pour l'autre et annonce qu'elle a l'intention de s'«employer à finir cette affaire» (III,1)

Elle n'hésite pas à morigéner le chevalier sur ses manières et son comportement. Lorsque le chevalier ne veut pas se contenter d'un fauteuil et réclame un canapé, elle éclate:

> Tenez-vous sur vos pieds, monsieur, ne vous déplaise.
> J'enrage quand je vois des gens qu'à tout moment
> Il faudroit étayer comme un vieux bâtiment,
> Couchés dans des fauteuils, barrer une ruelle.
> Et mort non de ma vie! une bonne escabelle;
> Soyez dans le respect. Nos pères autrefois
> Ne s'en portoient que mieux sur des meubles de bois. (III,2)

Regnard profite de l'occasion pour faire la critique de la mollesse des moeurs de l'époque et semble exprimer une certaine nostalgie du temps passé.

Lisette est confinée à un rôle de témoin lucide: elle rappelle aux personnages qui l'entourent la réalité de leur situation. Comme tous les valets et servantes, elle connaît mieux que quiconque le caractère des personnages et se permet de souligner la futilité des projets du chevalier concernant Mme Grognac en évoquant son humeur:

> Bon! bon! plus on la flatte, et plus elle égratigne;
> C'est un esprit rétif, et qu'on ne réduit pas. (V,3)

Même si elle se montre franche et irrévérencieuse par moments, ses propos n'atteignent jamais la force de ceux de Marine de <u>La Sérénade</u> ou encore de la Lisette des <u>Folies Amoureuses</u> ni même de la Nérine du <u>Joueur</u>.

Le plus actif des adjuvants de tous ceux présentés par Regnard est sans aucun doute Valentin dans les <u>Ménechmes</u>. Ce dernier est le véritable meneur de jeu. Il est la cible des critiques et des plaintes de son maître qui lui reproche ses mauvaises habitudes mais, Valentin est prompt à lui rappeler que:

> Je vous imite en tout. Vous, d'un ardeur extrême,
> Buvez, jouez, aimez; je bois, je joue, et j'aime;
> Et si je suis coquet, c'est vous qui le premier,
> Consommé dans cet art, m'apprîtes le métier. (I,2)

Comme la Lisette du Distrait, Valentin a «un long usage/ de parler librement» (I,2) et il n'hésite pas à faire la remontrance au chevalier. Il ne se laisse pas démonter par les paroles assez rudes de son maître car il sait qu'il a fait son possible pour bien le servir. Il fait un clin d'oeil à la salle lorsqu'il commente les éléments dévoilés pendant cette première scène en disant:

> Voilà tout-à-la fois cinq ou six incidents
> Capables d'étourdir les plus habiles gens. (I,2)

Valentin voit dans ces circonstances un moyen de favoriser les affaires de son maître mais aussi les siennes. Car les «hauts projets» (II,1) qu'il imagine auront les résultats suivants:

> A notre campagnard nous donnerions la tante;
> Pour vous seroit la nièce, et pour moi la
> suivante. (II,1)

C'est à ce moment que Valentin prend les choses en main et qu'il devient le véritable meneur de jeu. C'est lui qui coordonne les allées et venues des deux frères et qui entretient le mystère sur leur identité. Il dit par exemple au chevalier:

> Je crois voir votre frère:
> Il vient de ce côté, je ne me trompe pas;
> Vous de cet autre-ci marchez, doublez le
> pas.(II,1)

Pour faire réussir la fourberie, il lui faut s'assurer que les deux frères ne se rencontrent pas. Il perpétue ainsi l'intrigue.

Comme bon metteur en scène, Valentin choisit le costume et la mine de son personnage principal. Il indique au chevalier qu':

> Il faut premièrement quitter cette parure,
> Prendre d'un héritier l'habit et la figure,
> L'air entre triste et gai. (II,1)

Il complète ses directions en disant: «Faites bien le dolent à la première vue.» (II,1) Il crée ainsi un personnage vraisemblable nécessaire à la bonne réussite de son plan.

Le chevalier est quelque peu réticent à exécuter les directives de Valentin. Il se sent retenu par des promesses qu'il a faites et par un reste de morale. Valentin le houspille: «Quelle délicatesse et vaine et ridicule!/ Nantissez-vous de tout sans rien mettre au hasard;» (II,1) Il lui dit qu'il aura la chance de partager avec son frère plus tard si il y tient; mais, que l'autre ne le fera peut-être pas et qu'il serait mieux d'être dans une position où il peut décider. Valentin ne peut croire que le chevalier tergiverse en ce moment surtout en face d'une chance aussi inouïe que celle qui se présente; alors que pour lui, il n'y a pas à hésiter.

En présence de Ménechme, Valentin trouve constamment des raisons pour expliquer le comportement des personnes qui le méprennent pour le chevalier. Il doit aussi empêcher Ménechme de se présenter trop tôt chez Démophon ou encore

chez maître Robertin, afin de laisser suffisamment de temps au chevalier pour accomplir sa mission. Lors de leurs rencontres, Valentin fait le récit à son maître des plus récentes aventures de son frère afin qu'il sache comment vont ses affaires.

En plus de désirer épouser Lisette, Valentin est motivé par l'espoir de s'élever au-dessus de sa présente condition. Il dit qu'il sera dépositaire de l'argent du chevalier et qu'il se lancera dans les affaires. Il a des rêves de grandeur:

> Devant qu'il soit deux ans,
> Je veux que l'on me voie, avec des airs fendants,
> Dans un char magnifique, allant à la campagne,
> Ebranler les pavés sous six chevaux d'Espagne.
> (IV,2).

Il pense qu'il lui sera possible, ayant assez d'argent, de s'élever à un rang supérieur à celui de son maître. Il ne relève pas les obstacles qui pourraient l'en empêcher donc il est possible d'imaginer que ceux-ci peuvent être surmontés avec de la fortune. Néanmoins, il se préoccupe de ses affaires de coeur et propose ainsi le mariage à Finette: «Marions-nous aussi, pour nous désennuyer.» (V,6) Ici encore peu de romanesque entre les serviteurs; on ne perd pas son temps à analyser le sentiment amoureux, on va droit au but avec désinvolture.

Finette n'est sans doute pas d'humeur à discuter d'amour. Elle est sujette comme Araminte au comportement bizarre et injurieux de Ménechme. En plus, elle doit supporter la mauvaise humeur de sa maîtresse. Finette comme

suivante d'Araminte, a droit à toutes ses confidences; elle se soumet à tous ses caprices et l'entretient dans l'illuion où elle se plaît qu'elle est encore ravissante:

> Charmante.
> Votre beauté surprend, ravit, enlève, enchante.
> Il semble que l'amour, dans ce jour si charmant,
> Ait pris soin par mes mains de votre ajustement.
> (I,3)

Lorsqu'on questionne l'âge de sa maîtresse, elle la console en ajoutant:

> Quels reproches!
> Hélas! on n'est jamais trahi que par ses proches.
> A cause que madame a vécu quelque temps,
> On ne la croit plus jeune! Il est de sottes gens!
> (I,6)

Finette fait preuve d'un dévouement sans faille pour Araminte. Elle la sert en toute chose mais surtout elle lui sert de courrier. C'est d'ailleurs pourquoi elle subit le premier assaut de la grossièreté de Ménechme qui lui dit:

> Mais vous même, m'amie, êtes-vous ivre ou folle,
> De me baliverner avec vos contes bleus,

et ensuite:

> Et vous, son émissaire et son honnête agente,
> C'est un vilain emploi que celui d'intrigante;
> (II,3)

La pauvre Finette maltraitée de la sorte ne veut plus entendre parler de Valentin qu'elle associe à Ménechme: «digne valet d'un trop indigne maître.» (II,3) Mais l'indignation est à son comble lorsque Ménechme pousse l'insolence jusqu'à les appeler des «créatures» (II,5). La colère pousse Finette à les appeler «fripons» et à vouloir

passer aux coups: « Frottons-les comme il faut, pour venger notre gloire.» (II,5)

Ayant été insultées de cette manière, Araminte et Lisette battent en retraite et essayent de regagner un peu de leur dignité. Puisqu'Araminte a rompu avec Ménechme, Finette n'a pas d'autre choix que de rompre avec Valentin ne serait-ce que par solidarité pour sa maîtresse car dit-elle: « il faut sur le valet que j'en prenne vengeance.» (IV,1) Néanmoins sa rupture avec Valentin n'aide Finette en aucune manière. Elle n'a plus d'influence sur lui et ne peut l'amener à changer son maître.

Toute cette aventure avec Ménechme a rendu Finette amère. Elle constate que les promesses écrites n'ont plus la valeur qu'elles avaient autrefois. Tout comme la Lisette du Distrait et Nérine du Joueur, Finette offre un commentaire critique sur les jeunes gens:

> Quoi donc! il ne tiendra, pour engager le monde,
> Qu'à venir étaler une perruque blonde!
> Une tête éventée, un petit freluquet,
> Qui s'admire lui seul, et n'a que du caquet,
> Parcequ'il a bon air, et qu'on a le coeur tendre,
> Impunément viendra nous plaire et nous surprendre;
> Nous fera par écrit sa déclaration,
> Sans en venir après à la conclusion! (V,1)

Elle encourage Araminte à forcer le chevalier à conclure le mariage ne serait-ce que pour se venger. Ses propos sont probablement provoqués par l'amertume de sa situation personnelle qu'elle impute à la grossièreté de Ménechme. Devant les réticences d'Araminte à épouser sans amour Finette réplique:

> Est-ce donc pour s'aimer qu'on s'épouse à présent?
> Cela fut bon du temps du monde adolescent:
> Et j'en vois tous les jours qui ne font pas un crime
> D'épouser sans amour et même sans estime. (V,1)

Finette croit qu'il est préférable d'épouser à tout prix plutôt que de rester vieille fille, mais elle voit ses chances de se marier considérablement réduites depuis qu'elle a rompu avec Valentin. A la première occasion qu'il a d'expliquer ce qui s'était passé, elle lui pardonne. Elle accepte d'épouser Valentin même si elle a peur de faire une folie. Cependant elle avoue: «A ne t'en point mentir, j'en aurais grande envie» (V,6). Elle paraît réticente mais ce n'est qu'une apparence; elle avait rompu seulement par principe et non par conviction.

La plupart des serviteurs présentés par Regnard prennent le parti de leur maître et travaillent à favoriser leurs amours et leurs affaires. Cependant il n'en est pas toujours ainsi. Deux des pièces que comporte notre étude montrent le valet et la servante s'opposer à leurs maîtres le jeune premier ou le vieux barbon. Il s'agit d'Attendez-moi sous l'orme et des Folies Amoureuses.

Dans la première pièce, Pasquin demande son congé à son maître Dorante afin d'épouser Lisette qu'il a rencontrée à Paris quand elle y était soubrette. Il a l'intention de se ranger, car toute réflexion faite il dit que:

> Je suis las d'être bien battu et mal nourri; je suis las de passer la nuit à la porte d'un lansquenet, et le jour à vous détourner des grisettes; je suis las enfin d'avoir de la

> condescendance pour vos débauches, et de m'enivrer au buffet, pendant que vous vous enivrez à table. (sc.1)

Afin de se rendre digne d'épouser Lisette, il demande ses gages qu'il n'a pas touchés depuis huit ans qu'il est au service de Dorante. Il lui a caché l'existence de Lisette de peur qu'il ne la lui vole car elle est «trop jolie pour vous la faire connaître» (sc.1). De plus, comme le Scapin de La Sérénade, Pasquin fait vivre son maître:

> J'ai avancé la dépense du voyage depuis la garnison jusqu'à ce village-ci; nous y avons déjà séjourné quinze jours sur mes crochets... (sc.1)

On ne sait trop comment Pasquin arrive à avoir de l'argent, puisqu'il n'est pas payé par son maître, mais il explique que: « J'ai tous les talents pour faire fortune à la ville.» (sc.1) On peut alors supposer qu'il les a utilisés à la garnison pour subvenir à ses besoins financiers.

Devant le mépris que Dorante lui montre en refusant de reconnaître la valeur de ses services, Pasquin constate: «Le scélérat! Je n'ai plus rien à ménager avec cet homme-là.» Il hésitait jusqu'alors à seconder Lisette dans ses projets de rompre le mariage de Dorante mais il n'a plus raison de le faire. Dorante a rompu le lien de confiance qui unit le valet à son maître en montrant un désintérêt total pour les affaires de Pasquin. Dorante refuse de participer à ce renversement des rôles: Pasquin subvient aux besoins de son maître en lui donnant de l'argent mais Dorante refuse de lui rendre la pareille même s'il le lui doit. Il semble penser

que ce n'est pas sa place d'aider son valet. Pasquin considère qu'il n'a plus rien à attendre de lui.

Il est aussi pris entre deux feux. D'un côté Dorante, de l'autre Lisette. Celle-ci possède un avantage remarquable sur Dorante en ceci qu'elle a l'amour de Pasquin. En vertu de cet amour, Lisette se trouve dans une situation où elle considère comme son droit d'exiger certaines choses de son amoureux. Lisette jouit d'une position forte en ceci qu'elle peut amener Pasquin à agir avec elle en refusant de l'épouser. Elle dit: «Je suis bien sotte de prier quand j'ai le droit de commander.» (sc.2) Elle établit comme condition à leur mariage la participation de Pasquin à la fourberie destinée à tromper Dorante.

A l'encontre de toutes les autres soubrettes présentées dans les pièces étudiées ici, c'est Lisette qui est l'instigatrice et l'actrice principale de la fourberie.

Lisette compte sur l'affection véritable d'Agathe pour Colin pour la guérir de «l'entêtement où elle est». (sc.5) Pour cela, il lui faut démontrer à la jeune paysanne la corruption des moeurs du chevalier, sinon, laissée à elle-même, elle ne découvrira que trop tard la vraie nature de l'officier. Lisette a essayé, sans succès, de convaincre Agathe par la parole:

> Si vous vouliez m'écouter une fois en votre vie,
> Je vous ferais voir que Dorante.
> Agathe
> Parlons d'autre chose, Lisette.

Devant l'échec des moyens traditionnels de persuasion utilisés par les servantes, Lisette décide d'agir. Il y a renversement des rôles traditionnels des fourbes ici sans doute parce que Lisette se sent visée personnellement. C'est à son frère qu'on nuit, de plus, c'est la seule personne de cette "galanterie poitevine" qui puisse voir les motifs véritables du chevalier parce que, comme le dit Pasquin: « elle a fait ses études sous une coquette de Paris.» (sc.1) Elle est donc au courant des diverses tactiques de séduction qu'utilisent les galants.

Lisette décrit bien la philosophie qui sous-tend la pratique de la fourberie quand elle dit:

> On vient à bout de tout en ce monde, quand on sait prendre chacun par son foible; les hommes par les femmes, les femmes par les habits. (sc.7)

Lisette utilise l'histoire de la veuve que Pasquin lui a racontée pour attraper Dorante. Il lui sera facile de réussir puisque comme l'explique Pasquin:

> Un homme qui se croit aimé de toutes les femmes en est aisément la dupe. (sc.8)

La fourberie jouera donc sur trois plans. Premièrement, elle agira sur la fierté blessée de Dorante; deuxièmement, sur sa coquetterie; et troisièmement, sur son besoin d'argent.

Lisette déguisée en veuve mène la conversation dont Agathe est témoin. Dorante, alléché par la perspective d'épouser la veuve, fait une confession qui l'absout auprès de la veuve mais l'incrimine auprès d'Agathe.

Lisette guérit Agathe de son entêtement mais aussi de ses idées anciennes sur la noblesse. Elle lui fait voir que les nobles ont dégénéré, qu'ils ont été touchés par la corruption des moeurs et qu'en fait, on ne peut plus leur faire confiance. C'est par les chansons de la noce qui avait été témoin de la fourberie que Dorante apprend qu'il a été trompé. Les villageois soulagés par la tournure des évènements le chassent enfin du village.

La dernière pièce qui nous occupe, Les Folies Amoureuses montre une servante dont le franc parler provoque tous les moments comiques de la pièce. Lisette, servante de M. Albert, perçoit l'incongruité de son caractère et de ses intentions et prend le parti de sa pupille Agathe. Son rôle est d'une espèce différente des rôles traditionnels en ceci qu'elle s'oppose aux vues de son maître. Puisque comme Jean Emelina l'explique:

> Quand le protagoniste est un personnage déraisonnable et puissant, les serviteurs de celui-ci passent dans le camp des gens sensés afin de renverser l'équilibre des forces. (116)

Lisette dit elle-même à Albert:

> Je ne veux point tremper dans vos lâches desseins;
> Le cas est trop vilain, je m'en lave les mains.
> (I,3)

Malgré tout, les moyens qu'elle utilise sont dans la veine même des ressources utilisées par les servantes, c'est-à-dire que le premier recours est la parole et, ensuite, si besoin est, l'action.

Lisette n'a aucun respect pour M. Albert. Une de ses plaintes est qu'il est impossible de dormir dans la maison d'Albert, à cause du tapage qu'il fait pendant sa ronde nocturne. Dans un récit éminemment farcesque, Lisette explique comment elle a découvert la source du bruit:

> Je croyois que ces brusques manières
> Venoient de quelque esprit qui vouloit des prières;
> Et, pour mieux m'éclaircir, dans ce fâcheux état,
> Si c'étoit ame ou corps qui faisoit ce sabbat
> Je mis, un certain soir, à travers la montée,
> Une corde aux deux bouts fortement arrêtée:
> Cela fit tout l'effet que j'avois espéré.
> Sitôt que pour dormir chacun fut retiré,
> En personne d'esprit, sans bruit et sans chandelle,
> J'allai dans certain coin me mettre en sentinelle:
> Je n'y fus pas long-temps qu'aussitôt patatras!
> Avec un fort grand bruit, voilà l'esprit à bas:
> Ses deux jambes à faux dans la corde arrêtées
> Lui font avec le nez mesurer les montées.
> Soudain j'entends crier: A l'aide! je suis mort!
> A ces cris redoublés, et dont je riois fort,
> J'accours, et je vous vois étendu sur la place,
> Avec une apostrophe au milieu de la face:
> Et votre nez cassé me fit voir par écrit
> Que vous étiez un corps, et non pas un esprit.
> (I,2)

Ce récit montre que Lisette n'hésite pas à nuire à Albert et qu'elle rit même de son malheur. Elle utilise aussi une foule de termes péjoratifs pour décrire son maître:

> ... un juif errant
> Qui fait du mal d'autrui son plaisir le plus grand;
> Un lutin, que l'enfer a vomi sur la terre
> Pour faire aux gens dormants une éternelle guerre.
> (I,2)

Elle le quaifie encore à sa barbe de «triste personne». (I,2) Il n'y a pas de limites à l'insolence de Lisette, elle sait bien qu'elle risque d'être battue mais elle sait aussi

qu'Albert a besoin d'elle et qu'il essaiera de la ménager. De plus, Lisette voudrait bien quitter son service et elle n'a pas peur de se faire chasser.

A supposer même qu'elle veuille partir, Lisette ne peut pas abandonner Agathe aux mains d'Albert. Elle subit le même traitement que la jeune fille: elle est elle aussi enfermée dans le château et n'a pas plus de liberté qu'elle.

Elle n'hésite pas à montrer à Albert le ridicule de son projet d'épouser Agathe. Elle en appelle à son bon sens et à sa sagesse:

> Vous avez trop d'esprit pour faire une sottise;
> Et j'en appellerois à votre barbe grise. (I,3)

Mais devant son entêtement, elle lui dit clairement ce qu'elle pense:

> Allez, vous êtes fou de vouloir, à votre âge,
> Pour la seconde fois tâter du mariage;
> Plus fou d'être amoureux d'un objet de quinze ans,
> Encor plus fou d'oser la griller là-dedans. (I,3)

Elle s'étonne presque qu'Albert soit si stupide mais elle n'est pas dupe. Elle sait que son amour a donné naissance à une jalousie morbide. Lisette reprend les arguments de la "Satire contre les maris" de Regnard, écrite en 1694, où il décrit ainsi le mari jaloux:

> Qui, sans cesse agité de mouvements jaloux,
> Et paré des dehors d'une tendresse vaine,
> Aime, mais d'un amour qui ressemble à la haine.

Lisette montre sa haine contre ce genre de mari. La réplique est éloquente:

> Pestez, jurez, criez, mettez-vous en courroux,
> Vous m'entendrez toujours vous dire qu'un jaloux
> Est un objet affreux à qui on fait la guerre,

> Qu'on voudroit de bon coeur voir à cent pieds sous terre;
> Qu'il n'est rien plus hideux; que Satan, Lucifer,
> Et tant d'autres messieurs habitants de l'enfer,
> Sont des objets plus beaux, plus charmants, plus aimables,
> Des bourreaux moins cruels et moins insupportables,
> Que certains jaloux, tels qu'on en voit en ce lieu. (I,3)

Lisette associe constamment la jalousie d'Albert à l'enfer.

Elle sait pertinemment qu'il faut empêcher le mariage d'Albert mais elle est aussi consciente des contraintes imposées par la présence constante du geôlier. Elle explique que «tout, dans cette maison, est sujet à visite» (II,4) ce qui rend difficile l'organisation d'un projet de fuite. Elle semble penser qu'il leur faudra de l'aide de l'au-delà:

> Que le ciel enverra quelque honnête personne
> Pour faire enfin cesser les chagrins qu'on nous donne. (II,4)

Elle ne peut facilement s'imaginer comment cela pourra se faire, car le projet requiert qu'Agathe et elle brisent les murs de leur prison pour échapper à leur gardien. Peut-être Lisette pense-t-elle qu'il faut un homme pour prendre les choses en main car elles en sont incapables. Elle avait compté sans la détermination d'Agathe.

L'action de tous les opposants se concentre autour de l'opportunité créée par Agathe en feignant la folie. Dans le chaos que la feinte folie d'Agathe entraîne, il y a possibilité de concertation entre les deux partis même en présence d'Albert. Puisque la situation échappe à son

contrôle il ne peut plus dicter la conduite des jeunes gens et ceux-ci sont prompts à profiter de l'occasion et à improviser une rescousse.

Au contraire des autres fourberies imaginées dans les autres pièces, cette évasion n'est pas un plan concerté à l'avance mais bien une action improvisée, ce qui prouve que la nécessité est la mère de l'invention. C'est aussi une fourberie qui est longue à se déployer. Habituellement, il suffit d'une scène ou deux pour mener à bien l'ouvrage. Dans cette pièce, il faut huit des treize scènes du deuxième acte et tout le troisième acte pour y parvenir.

Crispin, le valet d'Eraste, participe peu au dénouement de l'intrigue. Il agit avant tout comme éclaireur pour son maître. Sa rencontre avec Albert le force à inventer une raison pour expliquer sa présence afin de ne pas éveiller ses soupçons. Par un hasard créé par l'auteur, il se dit médecin capable de guérir toutes les maladies. Il comprend à demi-mot les messages d'Agathe. Malgré tout, si l'aide doit venir de l'extérieur ce ne sera pas Crispin qui l'organisera. C'est en effet Eraste qui dit: « Il me vient un dessein...» (II,10) Il n'a qu'à trouver un moyen pour éloigner Albert pendant quelques instants.

Les valets et les servantes participent à un degré plus ou moins grand au projet qui fera le bonheur de leur maître. Certains se contentent de parler beaucoup et de faire la critique de tout le monde; c'est le cas de Lisette dans le Distrait, de Nérine et d'Hector dans le Joueur. D'autres

agissent pour empêcher les abus d'autorité des parents comme Carlin (Le Distrait), Marine et Scapin (La Sérénade), Merlin et Lisette (Le Bal) et finalement Valentin (Les Ménechmes). La constante est que les femmes ont la langue bien pendue et qu'elles montrent souvent la manière la plus sage de conclure l'affaire. Les valets, eux, vont au plus court et ne perdent pas de temps à discuter. Les servantes ont donc généralement un rôle plus passif que celui des hommes sans toutefois être moins efficaces. Les formes d'intervention des valets et des servantes sont à la fois différentes et complémentaires puisque les femmes s'intéressent surtout au côté psychologique de l'affaire tandis que les hommes interviennent physiquement pour résoudre le problème.

Il est aussi intéressant de constater que les valets et les servantes ne s'embarrassent pas trop de morale. Pour la plupart d'entre eux, la morale est un luxe qu'on peut se permettre quand on a tout le reste. Elle est une valeur secondaire à l'argent et aux droits individuels; ce qui constitue une preuve certaine de l'arrivisme de la classe domestique qui entrevoit la possibilité de réussir. Il y en a d'ailleurs un exemple avec le marquis du Joueur.

On remarque dans le théâtre de Regnard tout un groupe de gens insatisfaits de leur position sociale et qui veulent l'améliorer. On voit déjà la tendance selon laquelle le mérite devrait l'emporter sur la naissance. Les valets et servantes se sentent aptes à saisir l'opportunité qui pourrait se présenter pour en tirer le maximum. A la

différence des valets de Molière, les valets de Regnard songent à quitter le service de leur maître «... ils ont un avenir et de l'ambition» (Gouvernet 76), alors que les valets du théâtre de Molière sont fidèles et dévoués.

CHAPITRE 5. LA DRAMATURGIE DE REGNARD

1. Essai de typologie.

Regnard présente dans ses pièces essentiellemment trois genres de personnages provenant de trois milieux différents. Les parents et leurs enfants sont pour la plupart issus du milieu bourgeois; l'auteur présente aussi des chevaliers en manque de fortune qui reviennent de la guerre et finalement des valets et des servantes provenant de la campagne environnante ou bien de Paris. En fait, trois couches sociales vivant à proximité les unes des autres et partageant les mêmes valeurs sinon le même style de vie.

Les pères et les mères que Regnard met en scène ont une personnalité semblable. Ils ont tous le même but: marier leurs enfants à la personne qu'ils ont eux-mêmes choisie et le plus vite possible. Ils sont des types dans la mesure où ils sont férus d'autorité et ils entendent être obéis quelles que soient les circonstances. Ils se montrent quelquefois brutaux, en particulier les mères comme Mme Argante et Mme Grognac, et sont, la plupart du temps, insensibles aux désirs de leurs enfants. Etant veuves, ces deux femmes ont maintenant le rôle du père et en assument toutes les responsabilités ainsi que le pouvoir. Les parents sont tous insatisfaits de la conduite de leurs enfants et voudraient les voir adopter leurs habitudes de vie; ils font figure de piliers du conservatisme social. Même si on les compte parmi les personnages principaux, les

parents n'ont qu'un nombre limité de présences sur scène. Ils sont présents lors de la première rencontre du jeune homme et de la jeune fille, ils reviennent ensuite une ou deux fois sur scène, et sont présents au dénouement selon la tradition dramaturgique qui veut que tous les personnages apparaissent à la dernière scène.

Les enfants, tant les filles que les garçons, rejettent l'autorité parentale surtout en matière de mariage. Les filles sont présentées comme des jeunes filles douces qui n'osent pas vraiment s'opposer directement à leurs parents. Les garçons comme les filles sont victimes de la volonté contraire des parents. Les enfants ne sont jamais d'accord avec leurs parents sur le choix de leur conjoint. Même Valère dans Le Joueur qui a l'appui de son père dans ses projets matrimoniaux dépend du bon vouloir de celui-ci pour sa fortune.

Les jeunes filles protestent du sort qu'on leur réserve mais elles ne prennent jamais la situation en main à l'exception d'Agathe dans Les Folies Amoureuses. Selon Regnard, il semble que les jeunes filles n'aient pas encore admis que leurs parents puissent agir d'une façon si contraire à leur bonheur et qu'elles aient encore espoir que ceux-ci changeront d'idée. Elles se sentent impuissantes à contrecarrer les visées de leurs parents. Elles sont écrasées par l'autorité parentale. Agathe est dans une situation différente car elle est orpheline et n'a donc aucun recours auprès d'une autorité parentale. Angélique

dans Le Joueur jouit de même d'un statut particulier car elle est indépendante et n'est pas influencée par une autorité familiale quelconque. Sa soeur, la veuve, ne lui dicte pas ses volontés surtout en matière matrimoniale.

Jusqu'à quel point l'auteur donne-t-il une description réaliste de la société? Dans la mesure où la comédie se base sur une caricature de la société et que la comédie de moeurs s'intéresse surtout aux conflits d'attitude; le théâtre de Regnard peint un tableau réaliste puisque les parents et les enfants s'entendent pour trouver le mariage préférable au couvent mais à quel prix? Le choix du prétendant, son âge ou encore son caractère sont les pierres d'achoppement de l'harmonie familiale.

Les valets et les servantes ne sont plus ces êtres grossiers, hérités de la farce médiévale et de la Commedia dell'Arte, que le théâtre du début du siècle avait introduits. Là aussi, Regnard se montre digne héritier de Molière et, signe des temps, va plus loin encore dans l'élaboration de ce type de personnage. Chez Regnard, les valets et servantes dépassent et même outrepassent leurs tâches traditionnelles. La fonction du valet était essentiellement d'habiller son maître, de s'occuper de ses effets personnels et de faire des courses pour lui. Mais dans la réalité du théâtre de Regnard, son rôle ne se limite pas à cela. Il lui sert de banquier, de conseiller et d'ami comme Carlin dans Le Distrait. De même, les fonctions de la servante et de la suivante se sont confondues. En effet,

comme l'attestent les enquêtes de certains critiques, dans les maisons bourgeoises, la servante sert de suivante à sa maîtresse à cause du nombre limité de domestiques. C'est pour cela que la servante des pièces de Regnard:

> ...would be expected to possess, if not some education, at least a talent for matters of fashion and etiquette, for she must not embarrass her mistress before her friends. (Gaines 32)

Qu'on pense par exemple à la Lisette du Distrait, servante de Mme Grognac, qui dit: « Il m'a fallu trois fois réformer sa coiffure.» (I,2) et à Finette, suivante d'Araminte, dans Les Ménechmes, qui prend soin de son « ajustement».(I,3) Il n'y a pas vraiment de tâches domestiques pour les valets et servantes du théâtre; leur fonction les attachant à la personne même de leur maître. Le traitement prodigué au valet et à la servante ne s'est pas tellement amélioré depuis Molière, mais l'influence du domestique dans la vie de son maître s'est considérablement accrue.

Les domestiques partagent les valeurs et les habitudes de vie de leurs maîtres et il n'y a rien dans leur niveau de langue qui les différencie de ces derniers (Carlin dans Le distrait). Ils ne s'encombrent pas de scrupules en matière financière. Ils savent bien que l'occasion doit être saisie quand elle passe. Le valet a plus de profondeur psychologique qu'il n'en avait auparavant. Il réfléchit à sa condition et s'insurge contre l'inégalité qui le sépare de son maître. Il pense qu'il a autant sinon plus de talents que celui-ci et n'attend que la chance de faire ses preuves.

Le valet de Regnard semble à mi-chemin entre Scapin et Figaro.

Les servantes ne parlent pas d'égalité sociale comme les hommes. Elles s'efforcent d'améliorer leur sort dans le milieu existant sans penser à changer le milieu. Comme les femmes de la haute société, les servantes essaient d'obtenir l'égalité avec l'homme dans le mariage avant de s'occuper de leur rang dans la société. Les servantes demandent un mariage d'amour pour leur maîtresse autant que pour elles-mêmes. L'idéal aristocratique des précieuses est maintenant à leur portée et ne les effraie pas. Cependant, elles ne peuvent tolérer que l'amour fasse faire des sottises à leur maîtresse. Elles sont leurs protectrices. Les servantes savent que laissées à elles seules, les jeunes filles ne peuvent contrecarrer les projets de leurs parents.

2. Action/ rythme dramatique.

Dans les pièces de Regnard, les valets participent presque toujours à l'exposition de l'action. L'auteur utilise cinq genres d'exposition: l'exposition maître-valet, maîtresse-servante, valet-servantes, le serviteur seul, et finalement l'exposition entre les personnages principaux.

L'exposition se fait généralement à la première ou à la deuxième scène le plus souvent au moyen d'une conversation. Les obstacles révélés dans la scène d'exposition consistent en majorité d'obstacles extérieurs tels que l'opposition des parents au mariage de leur enfant

à l'exception de trois pièces où l'obstacle qui sépare les amoureux est intérieur c'est-à-dire où le caractère ou un trait du caractère d'un des personnages empêche le mariage. C'est le cas notamment des Ménechmes, du Joueur et du Distrait.

Même si l'auteur tend à favoriser les mariages d'amour, il ne contrevient jamais aux bienséances car il fait en sorte que le jeune amoureux soit de milieu et de fortune convenables pour épouser la jeune fille. Malgré toutes les considérations romanesques, il demeure que l'argent est un facteur important pour les personnages du théâtre de Regnard.

Les ressorts de l'action reposent sur des procédés comiques traditionnels. La différence d'âge entre le promis et la jeune fille reste un favori: le barbon amoureux ou encore la vieille amoureuse sont aisément tournés en ridicule grâce à la folie de leurs sentiments et de leurs actions (Les Folies Amoureuses, Les Ménechmes); le vieux qui pense à dilapider sa fortune pour acheter l'amour d'une jeune fille qui le hait (La Sérénade); l'autre qui est tellement obsédé par la jalousie qu'il fait mettre des barreaux aux fenêtres pour mieux garder sa victime (Les Folies Amoureuses) et finalement, la vieille amoureuse qui veut absolument épouser n'importe qui, sont tous sujets à moqueries (Le Joueur, Les Ménechmes).

Regnard utilise aussi et à maintes reprises, les procédés comiques hérités de la Commedia dell'arte comme les

déguisements et les quiproquos qui ont fait fortune dans les comédies d'intrigue. Les déguisements sont nombreux: ainsi, dans la Sérénade, pour mieux confondre M. Grifon et lui voler son collier. Lisette s'en sert aussi dans Attendez-moi sous l'orme pour soutirer la confession de Dorante. Agathe, en bonne actrice, se déguise trois fois pour mieux faire croire à sa folie. Le déguisement de musicien qu'elle prend lui permet de faire passer un message à Eraste. Son deuxième déguisement, celui de vieille femme, lui permet d'obtenir de l'argent d'Albert et enfin, elle s'habille en soldat pour mieux pouvoir s'enfuir sans être empêtrée dans de longues jupes.

Regnard fait rire le public en créant des quiproquos. Dans La Sérénade, par exemple, Léonor est mise en présence de son amoureux et de son père à qui sa mère veut la marier. Elle croit que l'époux qu'on lui destine est Valère, son amoureux, et sa réaction est changée de réticence en joie. L'intrigue de la pièce Les Ménechmes repose sur un quiproquo continuel dû à la présence de jumeaux identiques. Dans Le Joueur, il y a une scène fort comique lorsqu'un maître de trictrac prend Géronte pour son fils et lui offre ses services.

Jean-François Regnard a beaucoup été influencé par Molière puisque comme l'indique Alexandre Calame:

> L'auteur du Misanthrope domine à ce point le théâtre comique de son temps et du siècle qui suit sa mort, que chacun se réfère à lui. (373)

Regnard et Molière ont utilisé les mêmes sources: Plaute et aussi la Commedia dell'Arte. Certaines des similarités entre les pièces des deux auteurs peuvent s'expliquer de cette manière plutôt que par ce que Calame décrit comme un malentendu fondamental qui veut que:

> Regnard vient après Molière et c'est en cadet de Molière que l'on prétend le juger. (373)

Les pièces qu'a écrites Regnard se déroulent sur un rythme rapide. Peu de temps est accordé à la réflexion parce que le contexte de la comédie ne se prête pas très bien à l'introspection.

Au contraire de ce qu'a fait Molière, le dénouement des pièces de Regnard n'est jamais dû à l'intervention d'un deus ex machina ou d'une reconnaissance qui facilite le mariage des amoureux. Chaque élément contribuant au dénouement est introduit dans les scènes précédentes et crée une complicité entre le public, les amoureux, les valets et les servantes isolant les vieux et les vieilles ridicules créant ainsi le comique.

3. Langage.

Le langage utilisé par Regnard offre une gamme fort variée. Comme tout bon dramaturge, Regnard sait jouer de tous les styles en fonction des personnages et des situations; c'est ainsi qu'il peut facilement parodier le style noble et courtois dans les propos de Léandre et de Clarice dans Les Ménechmes. Tout comme Molière, il s'amuse

à mettre en scène des paysans au parler régional pour faire rire les spectateurs. (Colin Attendez-moi sous l'orme)

Ce qui lui réussit le plus cependant est le sarcasme et le cynisme dans la bouche des servantes. Il leur donne encore plus d'audace que ses prédécesseurs ne l'avaient fait. Par elles s'exprime le mépris pour les prétentions des vieux ou des indésirables: «...elles ne supportent pas l'idée de voir leur maîtresse mal mariée.» (Gouvernet 102)

4. évolution des personnages.

Regnard crée des valets et des servantes qui n'ont pas encore acquis l'immoralité et l'inconvenance des valets du dix-huitième siècle. Comme l'auteur, les valets perpétuent une certaine tradition de modération mais ils envisagent déjà une meilleure situation pour eux-mêmes. Ils ne sont pas encore totalement corrompus et égoïstes et n'agissent pas nécessairement pour leur gain personnel.

Les personnages dits principaux s'éclipsent progressivement à mesure que les valets et les servantes revendiquent la place qui leur est dûe. Les personnages principaux, surtout les jeunes, ressemblent à des marionnettes entre les mains des domestiques. Leur bonheur dépend de leur habileté à contourner les obstacles créés par les parents.

CONCLUSION

Au dix-septième siècle, le mariage est un instrument de maintien de la position sociale des familles. Regnard respecte ce principe mais critique les abus qu'on commet dans le domaine matrimonial. Il montre dans ses pièces comment les jeunes gens partagent les valeurs de leurs parents dans la mesure où ils fréquentent et aiment des personnes de même niveau social qu'eux. Pas une des jeunes filles mise en scène par Regnard ne se mésallierait en épousant l'homme qu'elle aime. Par contre, elles refusent le parti proposé par leurs parents car ceux-ci proposent une union qui serait une mésalliance tant par la différence d'âge que par l'origine ou encore le caractère du futur époux.

Dans une société qui donne tout pouvoir sur le sort des enfants au père ou à la mère, si elle est veuve, ou encore au tuteur, il faut aux jeunes l'aide des valets et des servantes pour contrecarrer les projets des parents. Jean-François Regnard démontre que les enfants, malgré leur statut légal inférieur, sont capables de raison et qu'ils perpétuent les valeurs transmises par leurs parents. Le dramaturge encourage les parents à faire confiance à leur progéniture puisque ces derniers se montrent plus raisonnables que leurs géniteurs.

Jean-François Regnard n'a sans doute jamais eu le génie de Molière, mais il a eu assez de talent pour écrire des comédies agréables et parfois piquantes. Dans ses pièces,

on ne s'occupe pas de religion, de savoir ou de puissance; par le mariage, les personnages sont en quête de choses beaucoup plus indispensables: d'amour, mais surtout d'argent. L'auteur montre une société lasse de sa routine dont certains membres cherchent à s'amuser à tout prix mais où la plupart sont à la poursuite de leur intérêt personnel. Ce but n'est atteint que grâce à l'argent et ce thème prend une importance grandissante et préfigure l'arrivisme calculateur et le cynisme du dix-huitième siècle.

L'auteur reproduit dans ses pièces les tendances de la société du dix-septième siècle. La bourgeoisie montante commence à éclipser la noblesse en prenant une part grandissante dans tous les aspects de la vie française que ce soit dans l'administration de l'état, dans le commerce ou dans les arts et la culture. Les femmes réclament à haute voix que l'on respecte leurs idées sur plusieurs sujets en commençant par celui du mariage. En se faisant le peintre de la société, l'auteur participe au bouleversement de la structure sociale. Son oeuvre ne constitue que les premiers pas dans la longue marche qui mènera à Beaumarchais et à la Révolution Française de 1789.

BIBLIOGRAPHIE

Abensour, Léon. La femme et le féminisme avant la révolution. Paris: Leroux, 1923. Genève: Slatkine Reprints, 1977.

Aldana, Mario Fernando. "Regnard: Subjacent Expansion of Comedy's Thematic Boundaries." Thèse University of Florida 1977.

Albanese, Ralph Jr. "Réflexions sociocritiques sur la comédie post-moliéresque." PFSCL 12 (1979-80):229-243.

Backer, Dorothy. Precious Women. New York: Basic Books, 1974.

Baumal, Francis. Le féminisme au temps de Molière. Paris: La renaissance du livre, 1926.

Bayne, Sheila. "Women in Seventeenth Century France. Five Recent Studies." PFSCL VII 14 1 (81): 146-156.

Bertaut, Jules. La jeune fille dans la littérature française. Paris: Michaud, 1910.

Blanc, André. F.C. Dancourt 1661-1725. La Comédie Française à l'heure du soleil couchant. Tübingen: Gunter Narr ed., 1984.

Bluche, François. La vie quotidienne de la noblesse française au dix-huitième siècle. Paris: Hachette, 1973.

---. Louis XIV. Paris: Fayard, 1986.

Boileau. Oeuvres complètes de Boileau. Paris: Gallimard, 1966.

Brereton, Geoffrey. French Comic Drama from the 16th to the 18th Century. Londres: Methuen, 1977.

Calame, Alexandre. Regnard, sa vie et son oeuvre. Paris: Presses Universitaires de France, 1960.

---. "L'auteur de la Provençale." XVIIe siècle: 109 (1973): 99-103.

Charaux, A. "Molière et Regnard." études Franciscaines: XXVI (1911): 522-49.

Christodoulou, Kyriaki E. De Molière à Beaumarchais. Introduction à l'évolution de la comédie classique en France. Athènes 1983.

Corvisier, André. La France de Louis XIV 1643-1715. Ordre intérieur et place en Europe. Paris: Société d'Edition d'Enseignement Supérieur, 1979.

Corvisier, André ed. La femme à l'époque moderne, XVIe-XVIIIe siècles. Actes du colloque de l'association des historiens modernistes des Universités. Bulletin numéro 9. Presses de l'Université de Paris: Sorbonne, 1984.

Couvelaire, Jean-François. "Mariage forcé et mariage contrarié dans le théâtre de Molière." Thématique de Molière. Paris: S.E.D.E.S., 1985, 117-151.

Dubois, Elfrieda. " The Education of Women in Seventeenth Century France." French Studies. Jan. (78): 1-20.

---. "Some interpretations of the notion of 'coeur'; in Seventeenth Century France." Seventeenth Century French Studies IX (87): 4-25.

Duchêne, Roger. "La veuve au XVIIe siècle." Onze études sur l'image de la femme. Tubingen: Gunter Narr, 1983, 221-42.

Dulong, Claude. La vie quotidienne en France à la fin du grand siècle. Paris: Hachette, 1969.

---. La vie quotidienne des femmes au grand siècle. Paris: Hachette, 1984.

Emelina, Jean. Les valets et les servantes dans le théâtre comique en France de 1610 à 1700. Grenoble:Presses Universitaires de France, 1975.

Flandrin, J.-L. "La cellule familiale et l'oeuvre de procréation dans l'ancienne société." XVIIe siècle, 102-3 (1974): 3-14.

Freidman, Leonard M. "The Nature and Role of Women as conceived by Representative Authors of the XVIIIth Century France." These New York U., 1970.

Gaines, James. Social Structure in Molière's Theater. Colombus: Ohio State University Press, 1984.

Gaudemet, J. "Législation canonique et attitudes séculières à l'égard du lien matrimonial au XVIIe siècle." XVIIe siècle, 102-3 (1974): 15-30.

Gibson, Wendy. "Women and the Notion of Propriety in the French Theater 1628-1643." Forum for Modern Language Studies Jan (1975): 1-14.

Gouvernet, Gérard. Le Type du valet chez Molière et ses successeurs Regnard, Dufresny, Dancourt et Lesage. Caractères et évolution. New York: Peter Lang, 1985.

Gouesse, Jean-Marie. "La femme et la formation du couple en France à l'époque moderne." La femme à l'époque moderne XVIe-XVIIe siècles. PUPS: A.H.M.U., 1984, 5-27.

Guichemerre, Roger. La comédie classique en France. Paris: Presses Universitaires de France, 1975.

Hazard, Paul. La crise de la conscience européenne. 1680-1715. Paris: Boivin et Cie Editeurs, 1935.

Herz, Micheline. "Quelques aspects du féminisne au temps de Molière." Bulletin de la Société des Professeurs de Français d'Amérique du Nord. (1971):21-42.

Hoffmann, Paul. "L'idée de la femme parfaite dans la deuxième moitié du XVIIe siècle."
L'information littéraire. Mars-Avril (1977):55-63.

---. La femme dans la pensée des Lumières. Paris: Edition Ophrys, 1971.

Jacobs, Eva ed. Woman and Society in Eighteenth-Century France. Essays in Honour of John Stephenson Spink. London: The Athlone Press, 1979.

Khettry, Françoise. "évolution de l'amour conjugal dans la comédie française de Molière à Beaumarchais." Thèse University of Toronto. 1977.

Kraemer, I. "Femmes de fantaisie, Relations avec le public et construction d'une méthodologie dans le théâtre comique de Regnard." Cahiers de littérature du XVIIe siècle, 10 (1988): 39-54.

Lougee, Carolyn. Le paradis des femmes: Women Salons and Social Stratifications in Seventeenth Century France. Princeton University Press, 1976.

Mandrou, Robert. Classes et luttes de classe en France au début du XVIIe siècle. Firenze: Casa Editrice G. D'Anna, 1965.

---. La France aux XVIIe et XVIIIe siècles. Paris: Presses Universitaires de France, 1974.

Medlin, Dorothy Moser. The Verbal Art of Jean-François Regnard. Tulane Studies in Romance Languages and Literature 1, 1966.

Mélèse, Pierre. Le théâtre et le public à Paris sous Louis XIV, 1659-1715. Genève: Droz, 1934.

Mongrédien, Georges. La vie quotidienne sous Louis XIV. Paris: Hachette, 1948.

Moureau, François. Dufresny, auteur dramatique (1657-1724). Paris: Klincksieck, 1979.

Regnard, Jean-François. Oeuvres complètes de Regnard. Paris: E.A. Lequien, 1820.

---. Oeuvres complètes de Regnard. Paris: Adolphe Delahays Libraire-Editeur, 1854.

Reynier, Gustave. La femme au dix-septième siècle. Paris: Plon, 1933.

Ribaric-Demers, Maria. Le valet et la soubrette de Molière à la Révolution. Paris: Nizet, 1970.

Ronzeau, Pierre. "La femme au pouvoir ou le monde à l'envers" Dix-septième siècle 108 (1975): 9-33.

Sanvic, R. "Regnard, auteur comique et français." Revue Générale: XCI (1955): 486-90.

Sarde, Michelle. Regard sur la Française Xe-XXe siècles. Paris: Stock, 1983.

Scherer, Jacques. La dramaturgie classique en France. Paris: AG Nizet, 1986.

---. "Pour une sociologie des obstacles au mariage dans le théâtre français du XVIIe siècle." Dramaturgie et société 1. 1968: 287-305.

Sharon d'Obremer, Marguerite Anne. Les Rôles des femmes dans la comédie française de Molière à Marivaux. Paris: Librairie E. Le François, 1941.

Voltaire. Oeuvres complètes de Voltaire. Paris: Garnier Frères, 1878.

Waterson, Karolyn. Molière et l'autorité. Structures sociales, structures comiques. Lexington: French Forum Publishers, 1976.